BIBLIOTHÈQUE

RELIGIEUSE ET NATIONALE

APPROUVÉE

PAR Mgr L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

3e SÉRIE IN-8

228

A LA

VIERGE IMMACULÉE

PATRONNE DE

VILLE-MARIE.

E

JEANNE MANCE

Fondatrice des Sœurs Hospitalières de
Saint-Joseph.

VIE

DE

MADEMOISELLE MANCE

ET

COMMENCEMENTS DE LA COLONIE

DE MONTRÉAL

PAR

Adrien Leblond, B. L.

15401

MONTRÉAL
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME
1883

BIBLIOTHÈQUE C. N. D.
MAISON MÈRE
MONTRÉAL

FC306
M35
L424

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

En donnant dans cette Vie le titre de saints aux personnages dont nous avons eu l'occasion de parler, nous déclarons n'avoir jamais eu d'autre intention, que d'adopter une manière de dire généralement usitée parmi les fidèles, sans vouloir en aucune façon, prévenir le jugement de l'Eglise.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada en l'année mil huit cent quatre-vingt-trois, par CADIEUX & DEROME, au bureau du Ministre de l'Agriculture à Ottawa.

PRÉFACE.

En offrant au public cette vie de Mlle Mance, notre but n'a pas été de nous livrer à de nouvelles recherches d'érudition sur elle et son époque ; cette œuvre est faite, et bien faite, de manière à satisfaire la piété filiale de sa famille spirituelle et à contenter les savants. (Vie de Mlle Mance, par M. Faillon, prêtre de Saint-Sulpice.) Elle l'est même, nous semble-t-il, si complètement, qu'il serait peut-être à propos, pour populariser le nom de cette héroïne du Canada, de retracer à grands traits les principaux points de son histoire, sans autre préoccupation que de la faire aimer et respecter.

L'à-propos de ce travail nous semble justifié par les circonstances : notre meilleur ami, notre clergé, tout en rendant grâces à Dieu de la conservation de la foi dans nos contrées, s'alarme à bon droit des influences extérieures de l'esprit protestant sous toutes ses formes, et de la mauvaise littérature française, qui finissent par entamer nos mœurs, nos traditions, et bientôt notre croyance.

Il serait donc à propos de dire à nos jeunes gens : vous rêvez tous de remonter votre beau grand fleuve, vous êtes fils de vos pères, voulez-vous faire quelque chose de mieux ? remontez le courant de nos traditions domestiques jusqu'à leur source : c'est là que vous trouverez l'inté-

grité, l'honneur antique, vos vraies tables de la loi ! C'est là que vous apprendrez que noblesse oblige, et que bon sang ne peut mentir !

Relisez donc la vie des héros et des héroïnes chrétiennes de cet âge d'or de la patrie. Ils n'ont été si grands, si nobles, si illustres que par la foi : les belles qualités de leur esprit vivent en vous toujours ; il faut, à leur exemple, les *surnaturaliser*, en vous imprégnant jusqu'au fond de l'âme, de la connaissance, de la pratique, de l'amour de notre sainte religion catholique.

C'est ainsi que vous nous ferez retrouver Ville-Marie dans Montréal, et rendrez à la patrie ses héros, ses apôtres, ses savants et ses saints.

CHAPITRE I.

LA VOCATION.

" Le Christ m'a envoyé évangéliser."
(1 Cor. I, II.)

Bien que Dieu puisse prendre ses instruments où il veut, il aime cependant à nous laisser deviner sa main, en ne choisissant que des envoyés dignes de lui. Sa sagesse élève la nature, la purifie, la dirige ; elle ne la contraint point habituellement par violence, et surtout ne la détruit point. *Disponit omnia suaviter*, dit l'Ecriture ; tout s'arrange, se coordonne, se développe entre ses mains ; il cache les rênes divines avec lesquelles il modère et dirige les cœurs de ses prédestinés, de sorte qu'il semble que la nature fasse presque tout, tandis que la grâce mène tout, au fond.

C'est une réflexion qui vient naturellement à l'esprit lorsqu'on lit la vie des saints, et qui n'est point démentie par la vie de Mlle Mance. Elle aussi fut prévenue dès sa naissance, et nous pourrions dire avant sa naissance, de tout ce qui pourrait l'aider dans l'accomplissement de la mission que Dieu devait lui confier un jour.

Elle naquit à Nogent-le-Roi, en Bassigny, vers

l'an 1606, d'une famille honorable de la magistrature, où l'honnêteté, les vertus civiques et la foi étaient également traditionnelles. P. Mance, son père, l'honorable procureur du roi à Nogent, bien qu'il lui témoignât toujours une tendresse marquée, comptait moins, sans doute, sur elle, pour soutenir son nom, que sur les six garçons que Dieu lui avait donnés.

Il se trompait ; et, bien que tous se soient montrés dignes de lui, et que Pierre, qui porta son nom, ait mérité comme archidiacre de Troyes, et comme professeur au collège de Cambrai, une place marquée parmi les érudits de son temps, ce fut pourtant une de ses six filles (car Dieu avait fait la part égale dans la famille), Jeanne Mance, que Dieu appela à illustrer son nom et à faire bénir son souvenir.

Pieuse et recueillie, cette enfant de bénédiction, dès ses plus jeunes années, faisait déjà la joie et l'édification des siens ; le Saint-Esprit s'était déjà si bien emparé de son âme, qu'elle n'éprouvait pour le monde qu'ennui et dégoût, et qu'elle conçut, à un âge où tous les enfants ne s'occupent guère que de bagatelles, dès l'âge de sept ans, une résolution digne des Agnès et des Agathes, celle de vouer à Dieu une chasteté perpétuelle.

Chose étrange ! Dieu, qui, ordinairement, solli-

cite si tendrement vers le cloître, avec une sainte jalousie, les épouses qu'il se choisit, ne lui inspira pas le désir de la vie religieuse, bien qu'il ne lui inspirât pas pourtant plus d'attrait pour le monde.

Elle se contenta, jusqu'à l'âge de trente-quatre ans, de consoler et d'embellir la vieillesse de son père, sans le troubler jamais par des aspirations auxquelles il se serait fait scrupule de résister. Elle se laissait aller à la main de Dieu, pratiquant dans la famille tous les devoirs de la vie parfaite, et ainsi toujours prête pour le jour où il plairait à la Providence de lui confier une nouvelle mission.

Ce jour arriva ; et l'année même où son père mourut, et où Dieu la releva de ce poste de la tendresse filiale qu'il lui avait confié, en rompant ce dernier lien qui l'attachait à la terre, il resserra le lien d'amour qui l'attachait au ciel. Il l'appela à la mission du Canada.

Voici dans quelles circonstances. Il n'était bruit, en ce moment, en France, que de l'évangélisation de cette belle colonie. Jeanne Mance se trouvant à Langres, entendit un chanoine de cette ville raconter avec admiration les merveilles de charité et de conversion dont cette terre donnait dès lors le spectacle, le dévouement de Mme de la Peltrie, les libéralités de la du-

chesse d'Aiguillon ; ces paroles produisirent sur elle l'effet du discours de Potitianus sur saint Augustin ; et, comme les mortifications de la Thébaïde avaient soudainement allumé dans ce grand cœur le désir de les imiter, ainsi, à mesure que le pieux ecclésiastique avançait dans son récit, un attrait doux et puissant passait dans le cœur de Jeanne, et une lumière surnaturelle lui montrait au-delà des mers sa nouvelle mission.

Ainsi saint Paul, prêt à partir pour la Macédoine, entendait dans une mission divine, l'ange du pays lui dire doucement à l'âme : Viens donc vers nous ! (1).

C'était le moment de la grâce. La nature eut le sien aussitôt après : elle lui démontra la folie d'une semblable entreprise, les raisons de famille, de santé (elle avait toujours été très-délicate), enfin tout ce que le bon sens, aidé de l'esprit du monde peut dire à une âme appelée par Dieu.

Mais la folie de la croix revenait solliciter son cœur : " laisse tout, viens, suis-moi ! " L'effroi de résister à Jésus, quand il passe en faisant ce signe mystérieux aux âmes (2), ces alternatives de grâce et de faiblesse, la jetèrent dans un état singulier de trouble et d'agitation. Son direc-

(1) *Transi usque ad nos.*

(2) *Time Jesum transeuntem.*

teur essaya longtemps de la calmer, en lui démontrant que Dieu n'en demande pas tant pour le salut, que c'était un attrait d'imagination et une fantaisie irréalisable. Au fond, il étudiait sa vocation et l'éprouvait.

C'est que c'est une chose sainte et délicate qu'une vocation de choix : l'enthousiasme d'un jour peut faire dévier une vie entière ; la lâcheté d'un instant peu rejeter dans les voies communes et dans les plus grands dangers. Le prêtre, à qui de semblables communications sont faites, commence donc par trembler pour lui-même, par prier, et éprouver, attendant de Dieu un signe, qui ne lui manquera pas.

Que Jésus montre du doigt à un jeune homme la Chine, l'Afrique, ou les missions des sauvages, à une jeune fille le Carmel ou la salle d'hôpital, à part quelques vocations extraordinaires, il est quelquefois difficile de distinguer son appel des aspirations d'une nature généreuse mais imprudente.

Les œuvres de la charité catholique sont si hautes et si difficiles, qu'il n'y faut que des âmes d'élite, et un sûr appui du ciel. Les protestants l'ont éprouvé lorsqu'ils ont tenté d'établir des congrégations religieuses : ils n'ont réussi à trouver que des engagements temporaires, sans dignité, sans grandeur et sans réelle efficacité.

Il n'en est pas ainsi des apôtres de Dieu. On ne les choisit pas, ils ne se choisissent pas, lui seul les envoie. Un jour, après de longues hésitations, peut-être à l'occasion de circonstances futiles en apparence, le confesseur, pénétrant dans les replis de cette âme, qu'il n'avait pas encore lue tout entière, discerne la volonté de la Providence. Alors il n'hésite plus, et lui dit comme le directeur de Mlle Mance : " Allez en " Canada, je vous en donne la permission, au " nom du Dieu qui vous appelle."

Ce fut le jour de la Pentecôte 1646 qu'elle reçut cette communication de son directeur.

Dans les détails plus particuliers qu'il ajouta, il lui dit de se rendre à Paris, et d'y consulter le Père Charles Lallemand, jésuite chargé des affaires du Canada pour sa compagnie.

Le 30 mai, elle y arrivait, et descendait chez ses parents, près de l'église Saint-Sulpice.

Cette heureuse circonstance, qui la rapprochait du noviciat des Pères, lui permit presque aussitôt de voir le Père Lallemand, qui l'encouragea vivement dans son projet. Mais il fut subitement appelé à Lyon pour une affaire de la plus haute importance, qui resta alors secrète pour elle, mais n'en eut pas moins sur son avenir une immense influence. Il s'agissait d'obtenir de M. de Lauson la cession de l'île de Montréal

en faveur d'une nouvelle compagnie, qui voulait y établir une colonie.

M. de la Dauversière, qui avec M. Olier et M. de Maisonneuve, peut être considéré comme un des pères de Montréal, avait supplié l'illustre jésuite de l'aider dans cette circonstance. Tous les deux se décidèrent à traiter directement la question avec le propriétaire, à lui représenter l'impossibilité où il se trouvait de tenir les clauses de son contrat avec la grande compagnie, qui comportaient l'établissement d'une colonie dans cette île, et à lui prouver que sa conscience était engagée à la réalisation d'engagements auxquels il ne pouvait faire suffisamment honneur.

Profitons de leur voyage pour parler un peu de ces deux bienfaiteurs du Canada, dont le nom se trouve mêlé à tout ce qui s'est fait de grand parmi nous, et est d'ailleurs intimement lié à l'histoire de notre héroïne.

Disons d'abord un mot de M. de la Dauversière, que nous retrouverons à chaque page de ce récit.

Jérôme le Royer de la Dauversière descendait d'une famille bretonne qui, à la mort de Charles de Blois (1364) à la bataille d'Auray, avait quitté le pays où s'éteignaient ses espérances politiques

et qui après diverses péripéties, était venue s'établir à la Flèche.

Ni les devoirs de sa charge de receveur des finances, ni les obligations de la vie de famille, ni sa qualité de laïque ne l'empêchèrent de s'intéresser aux œuvres de zèle et de se livrer aux pratiques les plus mortifiantes de la vie parfaite. " Il prenait la discipline tous les jours, raconte " M. de Fancamp, son ami, et portait une cein- " ture et des gants remplis de pointes très- " aigues."

Dieu récompensa cet amant de la croix comme il le désirait, en l'énivrant d'épreuves et de souffrances : Il le purifiait ainsi de tout ce qui restait encore d'esprit propre et personnel en lui, en même temps qu'il le préparait à devenir un digne instrument de sa volonté.

Les fondateurs d'ordre sont comme ces réservoirs suspendus aux flancs des montagnes et dont les flots s'écoulent en mille ruisseaux vers la vallée : plus ils sont profonds, plus la région est fertile. Il ne faut donc pas s'étonner que Dieu se soit appliqué à faire le vide dans cette âme, afin de la remplir jusqu'au bord des eaux de la grâce, et qu'il soit allé chercher ce petit receveur des finances, sans biens, sans appui, sans charme de parole et d'extérieur, pour être

le fondateur d'un nouvel ordre religieux et son introducteur en Canada.

Il ne lui ménagea pas les secours les plus évidents de sa grâce, pas plus que, pour achever de le purifier, il ne lui épargna les déboires et les humiliations. En effet, en même temps qu'elle semblait l'accabler sous les échecs et les revers, la Providence se plaisait à placer à point nommé sur son passage les instruments nécessaires à son œuvre, et à relever son courage par les plus hautes communications. Levant pour lui les voiles de l'espace, Dieu lui montrait dans la clarté d'une vision divine, racontent les contemporains, les rivages de notre île, la place de Ville-Marie au pied de sa montagne, et au bord de son grand fleuve.

Pourquoi refuser de croire à ce récit ? M. de la Dauversière n'était-il pas le Moïse de cette nouvelle terre promise de l'apostolat, et Moïse, avant sa mort, n'avait-il pas contemplé la terre de Chanaan ? Au moins, aimons-nous mieux admettre ces beaux récits de notre histoire, si glorieux pour la patrie, si intéressants pour le cœur, si honorables pour Dieu, que tant de ridicules fables dont le monde est aujourd'hui rempli. Nous ne voyons pas ce que ce siècle de lumières gagne aux rêves de la franc-maçonnerie ; au récit de la mort de Miram, et de la

reconstruction imaginaire du temple de Salomon, pas plus qu'aux duperies du spiritisme naturel ou diabolique. Le beau profit de nous fermer le ciel et ses miséricordieuses interventions, pour nous initier à des mystères niais ou criminels !

On n'était point alors en défiance contre Dieu, mais beaucoup contre les démons : on était moins crédule et beaucoup plus croyant.

C'est cette confiance en la divine Providence, que le ciel s'attacha à récompenser dans M. de la Dauversière, par les faveurs les plus signalées et les plus merveilleuses.

Nous ne pouvons par exemple regarder comme ordinaire sa rencontre avec M. Olier, son grand auxiliaire dans l'œuvre de Montréal.

C'est à Meudon, à la porte du palais où M. de la Dauversière était venu réclamer l'appui du ministre pour son institution ; les deux hommes qui ne s'étaient jamais vus, illuminés soudainement par une clarté intérieure, tombent dans les bras l'un de l'autre, s'appellent par leurs noms, se traitent de frères, se font part de leurs mutuels projets, parlent enfin de cette colonie de Montréal, qui n'était encore qu'une île presque inconnue, avec des détails topographiques si exacts, qu'on eût dit qu'ils y avaient passé de longues années ensemble. " Ainsi, dit M. Faillon, " s'abordaient les Paul et les Antonin au dé-

" sert." M. Olier ne se contenta pas d'encourager son nouvel ami, il lui donna cent louis d'or, et voulut être de tout ce qu'il entreprendrait pour le bien de Montréal.

Ce fut la même Providence qui lui fit trouver de riches protecteurs comme M. de Fancamp, et des auxiliaires comme cet admirable M. de Maisonneuve, qui se présenta à l'heure marquée pour être le Godefroy de Bouillon de cette nouvelle croisade et faire un rempart de son épée aux fondateurs de Ville-Marie.

Il semblait enfin que Dieu n'eut fait revenir le Père Lallemand de Montréal que pour l'aider à obtenir de M. de Lauson la cession de cette île, objet si spécial de la miséricorde divine. C'est ici le moment de dire quelques mots de ce Père. Nous le ferons brièvement, parce qu'il se trouve moins mêlé à notre récit.

Frère du Père Jérôme Lallemand et oncle du glorieux martyr du même nom, il partage avec eux la reconnaissance et la vénération de notre pays. Il était revenu depuis deux ans du Canada et il exerçait à Paris l'emploi de procureur des missions de la compagnie. C'était une œuvre qu'il était d'autant plus apte à remplir qu'il connaissait parfaitement le pays où il avait desservi assez longtemps l'église de Notre-Dame de la Recouvrance. Champlain l'estimait et

l'avait choisi pour son confesseur. M. de Lauson ne lui témoignait pas moins de confiance. Aussi son intervention fut-elle décisive dans la négociation entreprise par M. de la Dauversière. Accueillis tous les deux avec beaucoup de bienveillance, ils lui firent signer le 7 août 1640 l'abandon de l'île de Montréal, aux conditions auxquelles il l'avait reçue.

Leur mission heureusement terminée, les deux voyageurs revinrent à Paris, où Dieu avait travaillé à leur insu à l'accomplissement de leur œuvre, en éclairant Mlle Mance sur sa vocation et en lui faisant connaître les personnages les plus propres à la seconder.

Cette sainte fille, en effet, après le départ du Père Lallemand, s'était mise en relation avec le Père de Saint-Jure, qui l'avait beaucoup encouragée, et surtout avec le Père Rapin, supérieur des Récollets, dont l'appui et les conseils lui furent infiniment précieux. Avec l'humilité particulière aux saints, elle obéissait à cette règle si sage de l'Eglise, et de tous les maîtres de la vie spirituelle, qui soumet à l'examen des supérieurs ecclésiastiques, les voies les plus extraordinaires, et les plus hautes communications du ciel.

En voyant leur unanimité à son sujet, tout doute disparut peu à peu de son esprit, et la joie la plus pure déborda de son cœur. Tout le

monde était émerveillé de son héroïsme, de la noblesse de ses manières, de sa distinction et de sa piété. Mme la princesse de Condé, Charlotte de Montmorency, Mme la chancelière, la reine elle-même, voulurent la voir et lui parler.

Le Père Rapin lui fit connaître Mme de Bullion. Cette riche veuve, désireuse de donner à Dieu le plus secrètement possible la meilleure part de ses grands biens, demanda tout d'abord à Mlle Mance ce qu'elle pensait que coûterait l'établissement d'un hôpital à Montréal, et si elle n'en voudrait pas prendre la direction ? Elle lui répondit que la délicatesse de sa santé semblait la désigner bien peu pour ce genre de service, mais qu'elle lui ferait connaître le prix qu'avait coûté l'établissement de l'hospice de Québec. Elle le fit, et avant son départ, Mme de Bullion la pressa d'accepter 1200 livres, comme arrhes de sa bonne volonté, lui demandant seulement de ne pas la nommer.

Pour éviter d'avoir recours à des intermédiaires, dont la discrétion lui semblait douteuse, elle voulut lui remettre cette somme en mains propres, et la pria de l'emporter par petites sommes dans son tablier, à chacune de ses visites.

Cette précaution donna lieu à une aventure assez piquante : un des porteurs dont elle se

servait dans ces circonstances, lui dit au retour d'un de ces voyages : " C'est vraiment étonnant, mademoiselle, combien vous êtes plus légère à l'aller qu'au retour ! il faut croire que cette dame vous comble de biens." Mlle Mance comprit que son secret courait des risques avec des gens si observateurs ; elle se résolut à faire à pied le reste de ses visites, et réussit, grâce à une assez grande fatigue, à sauver ainsi son secret.

Ce fut donc Mme de Bullion qui donna à Mlle Mance la première idée de la mission qu'elle allait remplir en Canada.

On était arrivé au printemps de 1641 : deux envois se préparaient pour la colonie, et Mllle Mance se décida tout de suite à profiter de cette occasion. Sa famille fit un suprême effort, pour l'amener à s'embarquer à Dieppe, afin d'avoir la consolation de lui tenir compagnie jusqu'à la fin. Mais de semblables raisons avaient peu de force sur une âme si détachée. Habituée à préférer en tout les motifs surnaturels, elle choisit le départ de la Rochelle, où elle savait que quelques prêtres devaient s'embarquer, et lui donner ainsi la consolation d'entendre la messe pendant la traversée.

Ce fut à cette circonstance qu'elle dut de rencontrer M. de la Dauversière, qui, à son retour

du Dauphiné, était venu assister au départ des hommes qu'on envoyait à Montréal. Il rencontra Mlle Mance à la porte des jésuites, et Dieu, comme pour M. Olier, " leur imprima subite-" ment dans l'esprit une connaissance de leurs " desseins si claire, qu'ils ne purent faire autre " chose que de le remercier de ses faveurs."

Une difficulté pourtant les arrêta au début : Mlle Mance, par esprit de pauvreté, refusait de faire partie de la nouvelle société de colonisation, où se trouvaient beaucoup de gens très-riches. M. de la Dauversière, qui voyait dans cette condition un moyen d'influence indispensable à la réalisation de son projet, insistait vivement. On convint d'écrire au Père de Saint-Jure, dont la réponse leva tous les scrupules.

Touchée des bontés de la princesse de Condé, de Mme la Chancelière, et des autres protectrices qu'elle avait trouvées à Paris, elle eut la délicate pensée de leur laisser un dernier souvenir, en même temps qu'un discret et ingénieux appel à leur crédit et à leur protection. Elle pria M. de la Dauversière de tracer un certain nombre de copies du dessein de Montréal, qu'elle adressa aussitôt, avec une lettre, à chacune de ces personnes.

Une suprême consolation lui fut accordée au départ : elle avait craint de se trouver seule

BIBLIOTHÈQUE C. N. D.
MAISON MÈRE
MONTRÉAL

femme sur le navire, au milieu d'une troupe de soldats. Dieu, à la dernière heure, lui envoya une vertueuse fille de Dieppe, à qui il avait inspiré de l'aller servir en Canada, et qui pénétra dans le navire malgré toutes les oppositions qu'on voulut lui faire. Ce fut donc avec de profonds sentiments de reconnaissance et d'amour pour Jésus, dont elle allait accomplir la volonté au-delà des mers, qu'elle vit peu à peu s'éloigner et disparaître les rivages de la patrie.

Le convoi parti de la Rochelle se composait de deux navires. Sur le premier se trouvait M. de Maisonneuve avec 25 hommes ; Mlle Mance, le Père Laplace et douze hommes seulement étaient sur le second. Ils partaient confiants, mais sans se dissimuler les fatigues et les dangers de leur voyage.

Ce n'était pas alors une petite entreprise que de traverser l'océan : aussi le départ avait-il toujours quelque chose de solennel et qui parlait vivement au cœur. Quatre siècles plus tôt, les compagnons de saint Louis l'avaient éprouvé, lorsqu'ils s'étaient embarqués pour la croisade.

" Lorsqu'ils ne virent plus que le ciel et l'eau, " suivant le récit du naïf chroniqueur, et que le " vent les éloigna chaque jour du pays où ils " étaient nés, ils comprirent que bien fou et bien " hardi est celui qui ose se mettre en tel péril,

" la conscience chargée du bien d'autrui, ou de
" quelque péché mortel ; car, en s'endormant le
" soir, on ne sait pas si on ne se réveillera pas
" le lendemain au fond de la mer."

Le vaisseau de M. de la Dauversière faillit en faire l'épreuve : un coup de vent s'abattit sur lui, et il fut battu de si furieuses tempêtes qu'il lui fallut relâcher trois fois, et qu'il perdit même plusieurs de ses hommes.

Bien que l'autre navire n'éprouvât rien de ces tempêtes, l'inquiétude de ne plus revoir leurs compagnons à l'horizon les préoccupa jusqu'à leur arrivée à Québec.

Enfin, le 24 août, M. de Maisonneuve arriva.

CHAPITRE II.

ÉTABLISSEMENT DE LA COLONIE.

> " La multitude des fidèles ne formait qu'un seul cœur et qu'une seule âme."
>
> (ACTES DES APOTRES.)

Malgré le bonheur de se trouver réunis, et l'ardeur des nouveaux venus, il fallut reconnaître qu'il était trop tard pour songer à s'établir à Montréal avant l'hiver : on se résigna à attendre le printemps à Québec, où le gouverneur, M. de Montmagny, et les anciens colons faisaient les plus vives instances pour les retenir. Les raisons alléguées étaient sérieuses : " N'y ayant encore que deux cents Européens " dans tout le pays, disait-on, ne valait-il pas " mieux réunir les forces nouvelles aux an- " ciennes pour se mettre en état de résister plus " efficacement aux ennemis ? "

M. de Montmagny proposait l'île d'Orléans, à la porte de Québec, pour l'établissement des nouveaux colons : " Ce que vous me proposez " serait bon, répondit M. de Maisonneuve, si on " m'avait envoyé pour délibérer et choisir un " poste : mais la compagnie qui m'envoie, ayant " déterminé que j'irais à Montréal, il est de mon

" honneur, et vous trouverez bon que j'y monte " pour commencer une colonie, quand tous les " arbres de cette île se devraient changer en " autant d'Iroquois." M. de Montmagny était homme à comprendre la noblesse de ce langage ; il en fut même si satisfait, qu'il proposa à son ami de le conduire à Montréal pour reconnaître le poste, et en prendre possession. La proposition fut joyeusement acceptée, et le 15 octobre, M. de Montmagny, le Père Vimont, supérieur des jésuites, et quelques compagnons, accomplirent sur les lieux les cérémonies prescrites en semblable circonstance, et prirent possession, au nom de la compagnie, de Montréal.

L'influence que M. de Maisonneuve avait su gagner, dès les premiers jours, par la rondeur toute militaire de son caractère et la pureté de ses vues, fut admirablement secondée par l'ascendant que prit Mlle Mance sur les anciens et les nouveaux colons : les Ursulines, la Mère de l'Incarnation, leur bienfaitrice Mme de la Peltrie, arrivée avec elle depuis deux ans, avaient pour leur compagne toutes les délicatesses de sœurs et d'amies.

Pourtant leurs prévenances ne l'empêchaient pas de s'effrayer de la perspective d'un hivernage à peine meilleur que celui qu'ils auraient pu avoir à Montréal : leurs hôtes n'étaient guère

mieux abrités qu'eux ; la différence de mission des deux entreprises, les divergences d'opinion sur les besoins du pays, quelques symptômes de ces misérables querelles de préséances, qui ont de tout temps fait un si grand mal au Canada, étaient de nature à abattre une âme moins habituée que celle de Mlle Mance à tout remettre entre les mains de la Providence. Cette fois encore elle eut raison de se confier à elle.

Un vénérable vieillard, M. Pierre Puiseau, qui avait acquis une petite fortune aux îles espagnoles, et qui, dans l'espérance d'être utile à la conversion des sauvages, était venu joindre Champlain quelques années auparavant, fut si frappé du dévouement des nouveaux venus qu'il demanda à être leur associé, et qu'il leur abandonna ses meubles, ses bestiaux et ses deux fiefs de Saint-Michel et de Sainte-Foye, près de Sillery, avec la magnifique maison qu'il y possédait, et qu'on appelait à bon droit le bijou du Canada.

Mlle Mance fut d'autant plus reconnaissante à Dieu de cet heureux événement, qu'elle eut le bonheur de retrouver Mme de la Peltrie à Saint-Michel : cette pieuse dame aimait ce séjour qui la rapprochait des sauvages, et elle l'aima bien plus encore, quand elle put y jouir de la société d'une personne aussi vertueuse et aussi accom-

plie que sa nouvelle compagne. D'une grande distinction elle-même, la noble châtelaine savait apprécier l'élévation d'esprit, la grâce, et surtout l'héroïque vertu de cette envoyée de Dieu.

Ce fut donc pour elle un véritable charme pendant les longues soirées de l'automne de l'entretenir de son entreprise et de s'y associer de tous ses vœux. Elle n'en resta pas là : elle conçut le désir d'aller établir à Montréal un nouveau monastère de ses chères Ursulines, et résolut de se joindre à la nouvelle expédition.

En attendant, Mlle Mance se fit la gouvernante et la mère des pauvres colons ; elle leur distribua les vivres et les munitions, et bien qu'elle n'eût encore que trente-six ans, elle prit dès lors sur tous un ascendant d'autant plus réel qu'elle s'en doutait moins elle-même. D'habiles charpentiers furent dépêchés à Sainte-Foye pour y prendre le bois nécessaire à la construction de deux barques : l'activité et l'entrain de M. de Maisonneuve, son esprit pratique, firent des merveilles, et quand les neiges du premier hiver commencèrent à fondre, tout se trouva prêt pour le départ.

Le 8 mai 1642 (1) " une petite flotte consistant " en deux barques, une pinasse et une gabare

(1) Histoire de Ferland.

" partit de Saint-Michel du Puyseau, emportant " MM. de Montmagny, du Puyseau, de Maison-" neuve, le Père Vimont, Mme de la Peltrie, " Mlle Mance, les ouvriers et les soldats, et neuf " jours après (17) la flotille arriva en face de " Montréal."

L'enthousiasme des colons se fit jour par des cris de joie et des cantiques d'allégresse, auxquels se joignirent les prières silencieuses de Mlle Mance. Elle reconnaissait cette île, dont les visions de M. Olier et de M. De la Dauversière lui avaient fait une peinture si exacte, une description si fidèle qu'elles s'étendaient jusqu'aux moindres accidents de terrain et aux qualités du sol. Aussi son cœur se fondait-il de tendresse et d'amour quand, descendue le lendemain matin sur ce rivage aimé, elle fut chargée, avec Mme de la Peltrie, d'orner l'autel où le Père Vimont devait célébrer la messe : " les deux " saintes âmes, dit M. Dollier de Casson, ne pou-" vaient se lasser de bénir le ciel de la faveur " qu'il leur faisait, en les choisissant pour une " telle fonction et en consacrant leurs mains à " l'élévation du premier autel de la colonie."

Le Père Vimont, dans une chaleureuse allocation, pronostiqua la gloire du futur Montréal dont il compara les débuts au grain de sénevé de l'Evangile. Il exposa ensuite le Saint-Sacre-

ment, qui resta sur l'autel toute la journée, comme si Notre-Seigneur eut voulu prendre possession de cette terre, où il devait être tant aimé ! Il n'a plus cessé depuis lors de reposer à Ville-Marie : mais, au commencement, à défaut de lampe et d'huile, on se contenta de suspendre devant le tabernacle une fiole remplie de ces mouches de feu très communes en Amérique, et qui projettent une lueur si vive et si claire.

C'est de ce 18 mai 1642 que date Montréal. Les colons avaient débarqué sur la pointe à Callière : ce fut là qu'ils commencèrent à établir un fort et une église. En attendant, ils couchaient sous la tente près de l'autel qu'ils s'étaient élevé ; n'ayant tous au cœur qu'un même désir, la conversion des sauvages, qu'un but, le salut de leurs âmes, qu'une ambition, celle de se rapprocher le plus possible de la pratique des vertus de la primitive Eglise.

" Il semble, dit le Père Vimont, que la résolu-
" tion de se donner entièrement à Dieu naît avec
" la pensée de s'établir dans la Nouvelle-France ;
" ce n'est pas une petite faveur de Dieu sur ce
" pays, et elle paraît plus que jamais en la per-
" sonne des membres de la compagnie de Mont-
" réal et de tous ceux qui demeurent dans leur
" habitation."

La ferveur et la pureté des vues de Mlle

Mance et de M. de Maisonneuve étaient passées dans tous les cœurs : les ouvriers, les simples manœuvres, les soldats, ne respiraient que l'ardeur de l'apostolat : ceux qui étaient arrivés moins bien disposés s'étaient laissé doucement gagner à l'œuvre sainte, et l'on pouvait dire avec les sociétaires de Paris que cette île, autrefois le séjour des démons, était devenue les délices des anges.

Plus tard, quand les habitations furent construites, ils voulurent, pour la plupart, continuer à vivre en commun dans une sorte de pension, où tout appartenait à chacun, et où régnait la véritable fraternité chrétienne. On ignora longtemps l'usage des serrures, et la nécessité de fermer les portes.

" Tous ces colons, dit la sœur Morin, restèrent " près de onze ans renfermés dans le fort, sans " que durant tout ce temps, il y eût entre eux " aucun différend qui pût blesser la charité. " Ceux à qui il échappait quelques paroles trop " vives en demandaient pardon, avant de se " coucher, à ceux qu'ils avaient offensés de la " sorte, et aussi exactement qu'on aurait pu le " demander dans un monastère plein de régu- " larité et de ferveur."

Nous serions injuste de faire honneur à Mlle Mance toute seule de cet état de choses : une

plus haute protection s'était mise de la partie, la sainte Vierge veillait sur la ville naissante, et acceptait ce fief que les associés se plaisaient à remettre entre ses mains.

Eux aussi étaient dignes de l'œuvre, et montraient le même détachement et la même pureté de vues. La plupart, quoiqu'ils appartinssent à la plus haute noblesse, qu'ils fussent princes, ducs et barons, " ne voulaient pourtant être connus que de Dieu," à l'exemple de Mme de Bullion, et leur modestie fut si discrète, qu'on ignore encore au juste aujourd'hui les noms d'un grand nombre d'entre eux.

Les lettres que Mlle Mance leur avait envoyées à son départ avaient fait comprendre à tous ce qu'exigeait de vertu la fondation de cette république chrétienne, et combien elle était hors de proportion avec tous les moyens humains dont ils pouvaient disposer.

M. Olier, qui jetait alors les fondements du séminaire de Saint-Sulpice, profita de ces dispositions pour leur suggérer l'idée de consacrer à Marie cet établissement, afin qu'elle le défendit comme son bien et l'accrût comme sa propriété. Il les réunit dès le mois de février de cette même année, le jour de la Purification, dans l'église de Notre-Dame de Paris, pour leur faire offrir solen-

nellement à Marie le domaine de cette île. (1642.)

Ils le firent de grand cœur, et adoptèrent même pour sceau de la compagnie la figure de Notre-Dame, et confirmèrent le nom de Ville-Marie, si heureusement donné à cette terre prédestinée.

La nouvelle en arriva quelques mois plus tard aux colons, et excita parmi eux un enthousiasme universel ; ils en retardèrent pourtant l'expression jusqu'à la fête de l'Assomption : " Ce jour-" là, dit le Père Vimont, nous chantâmes le *Te* " *Deum*, en action de grâces de ce que Dieu nous " faisait la faveur de voir le premier jour d'hon-" neur et de gloire, la première grande fête de " Notre-Dame à Montréal . le tonnerre des ca-" nons fit retentir toute l'île, les démons, quoique " accoutumés aux foudres, furent sans doute " épouvantés d'un bruit qui parlait de l'amour " que nous portons à la grande maîtresse, et je " ne doute pas que les anges tutélaires des sau-" vages n'aient marqué le jour dans les fastes du " paradis."

Après les vêpres eut lieu la procession solennelle du vœu de Louis XIII, on pria pour le roi, pour la reine, pour le dauphin, depuis Louis XIV, et son frère le duc d'Anjou, pour la France ; puis, on se rendit au travers des grands bois qui

entouraient alors la cité naissante, à la montagne qui la domine. Des sauvages algonquins, de passage à Montréal, les accompagnaient, et se montraient émerveillés de tout ce qu'ils voyaient, et disposés à recevoir l'instruction religieuse. C'est cette nation, d'ailleurs, qui avait eu l'honneur de donner à Dieu les prémices de la gentilité, en faisant baptiser, le 28 juillet, un enfant de quatre ans, à qui Mlle Mance et M. de Maisonneuve donnèrent le nom de Joseph. La bonne volonté de ce peuple, comme celle des Hurons, fut constante envers les Français. Ceux qui les accompagnaient en cette circonstance s'arrêtèrent au sommet de la montagne, et leur dirent avec une sorte d'orgueil mélancolique, en étendant les mains vers les montagnes qui sont à l'orient : " Nous sommes de la nation de ceux " qui ont autrefois habité dans cette île : voilà " les endroits où il y avait des bourgades rem- " plies d'une grande quantité de sauvages : nos " ennemis en ont chassé nos ancêtres, et c'est " ainsi que cette île est devenue déserte et " inhabitée."

Cependant les travaux du fort se poursuivaient avec activité ; l'approche de la mauvaise saison ne les ralentit point, mais ils faillirent être bien tristement interrompus tout-à-coup par le débordement du fleuve, et si la Providence n'eût

renouvelé pour eux les merveilles des temps apostoliques, dont ils essayaient de retracer les vertus, tout espoir d'un sérieux établissement eût été ajourné pour longtemps.

En effet, afin de mettre leurs fortifications plus à l'abri des surprises de l'ennemi, ils les avaient établies sur une langue de terre entre le fleuve et une petite rivière, qui s'y déversait un peu plus loin : mais ils n'avaient pas songé qu'à l'automne des inondations pourraient monter jusque là. C'est ce qui eut lieu pourtant : la petite rivière déborda, les fossés du fort se remplirent, et M. de Maisonneuve et ses colons assistèrent avec douleur aux progrès continuels des eaux. Dans cette extrémité, cet homme rempli de foi plante au bord des flots une croix de bois, et fait vœu, si Dieu veut sauver ce fort, où se trouvent, avec les provisions de la colonie, les seuls moyens de la préserver des attaques de l'ennemi, de porter sur ses épaules une croix semblable jusqu'au sommet de la montagne.

Vain espoir ! les eaux dépassent le rempart que sa foi venait d'élever, et viennent battre à grosses vagues les nouvelles fortifications. Sa confiance pourtant ne fut point ébranlée, et Dieu la récompensa aussitôt : le flot s'arrêta au seuil du fort, et peu à peu il commença à s'écouler lentement, et à rentrer dans son lit.

C'était le 25 décembre, jour de la Nativité du Sauveur, que cette grande faveur leur fut accordée ; M. de Maisonneuve voulut tout de suite en remercier Dieu par l'accomplissement de son vœu. On se mit à l'œuvre, les uns traçant le chemin au travers des bois, les autres préparant la croix : elle fut prête et bénie le 6 janvier, jour des Rois, et aussitôt la procession commença. M. de Maisonneuve chargea ses épaules de cette lourde croix, et la porta l'espace d'une lieue le long des flancs escarpés de la montagne, jusqu'au sommet où elle fut solennellement plantée. On y renferma de précieuses reliques, et un pèlerinage s'établit à partir de ce jour à la croix de la montagne, pour obtenir la conversion des pauvres sauvages. Que de fois Mlle Mance, malgré sa délicate santé et le danger d'être massacrée par les Iroquois, ne l'accomplit-elle pas plus tard !

Pour le moment, elle croyait que sa mission se bornerait à servir d'intendante et de mère à tous ces pieux colons, et elle était d'autant plus autorisée à penser ainsi, que la Providence, qui avait dérobé aux Iroquois l'établissement de la colonie, l'avait si visiblement assistée, que pas un d'entre eux ne se trouva malade durant ce premier hiver : mais ces heureux débuts la trompèrent un instant sur les besoins de la

colonie. Elle crut donc, avec son désintéressement habituel, qu'il serait peut-être plus opportun de donner l'argent qu'elle avait reçu pour la construction d'un hôpital, à quelques missions urgentes de la compagnie de Jésus.

Elle écrivit donc dans ce sens à sa bienfaitrice ; mais cette pieuse dame, sûre des ordres du ciel, et peut-être éclairée sur l'avenir, tint ferme, et exigea des sociétaires la promesse que l'argent serait employé suivant ses intentions.

Ce n'était pas au moment où M. de la Dauversière achevait de fonder à la Flèche sa congrégation d'hospitalières, que le ciel pouvait permettre à sa généreuse avant-garde en Canada, de manquer à sa mission par un excès de désintéressement, alors surtout qu'il préparait tout pour le succès de cette entreprise.

En effet, le but que se proposaient les sociétaires et M. de la Dauversière était identique : procurer la gloire de la sainte Famille, qui voulait être spécialement honorée à Montréal. Les colons n'avaient pas d'autre but : leur ferveur y suffit dans les premiers jours ; mais il fallait, pour que cette pensée pût s'entretenir constamment dans les cœurs, qu'elle se renouvelât et s'alimentât dans un triple foyer religieux, voué au culte de chacune des personnes de la sainte Famille.

C'est pour cela qu'en jetant les fondements de Montréal, Dieu fit naître presque simultanément ces trois familles religieuses des sulpiciens, des hospitalières, et de la congrégation, dont l'union a tant servi à maintenir l'esprit primitif de la colonie, et continuera, nous l'espérons, à le conserver toujours.

Les sulpiciens, dans la pensée de leur pieux fondateur, devaient y honorer la présence de Notre-Seigneur, par l'imitation de sa vie intérieure, et de son zèle pour la formation de ses apôtres ; les hospitalières devaient s'efforcer de retracer le dévouement de saint Joseph ; les religieuses de la congrégation Notre-Dame se vouer à une pratique spéciale des vertus de leur illustre patronne.

Mlle Mance, la première, préluda de tout son pouvoir à l'établissement de cette dévotion envers saint Joseph, qui est le trait caractéristique des hospitalières, en attendant que la sœur Bourgeois et les premiers sulpiciens vinssent compléter la sainte Famille.

Cependant, les colons, heureux de la solennité qu'ils avaient pu donner à la fête de la sainte Vierge, se préparaient à célébrer dignement celle de saint Joseph, patron général de la Nouvelle-France. Ils s'empressèrent d'achever le principal bâtiment du fort, et le 19 mars, y

transportèrent du canon, et se plurent à annoncer à tous les échos des bois et de la montagne la gloire du bienheureux patriarche. C'était à la fois un acte de reconnaissance et une prière : un acte de reconnaissance, pour la santé et la paix dont ils avaient joui depuis le commencement, et qui étaient indispensables au début ; une prière, en vue des dangers futurs qu'on ne pouvait se dissimuler.

En effet, l'habitation de Montréal avait eu le bonheur de n'être point découverte encore par les Iroquois, mais elle ne pouvait rester plus longtemps cachée à ces coureurs de bois sans cesse à la poursuite des Hurons ou Algonquins. Malheureusement, dix de ces derniers, se trouvant serrés de près par un parti iroquois, s'enfuirent vers le fort des Français, pour y chercher abri et protection.

Leurs ennemis n'osèrent les y poursuivre ; mais ils reconnurent la place, et se proposèrent de dresser des embuscades aux environs, aussitôt que l'on serait remis de l'alarme qu'ils venaient de donner. Leur patiente malice eut tout le succès qu'ils en avaient attendu, et au mois de juin, ils surprirent, à quelques milles au-dessus de Ville-Marie, une flotille huronne chargée de pelleteries qu'elle venait échanger avec les Européens.

Les Hurons, étonnés de cette brusque attaque, ne songèrent pas même à se défendre : ils se mirent à fuir dans la direction du fort des Français, en laissant vingt-trois de leurs compagnons entre les mains de leurs ennemis. Les Iroquois s'acharnèrent à leur poursuite, et poussèrent jusqu'aux portes des fortifications, où ils tuèrent trois Français, et en emmenèrent deux autres prisonniers. L'un s'échappa plus tard, et, à son retour, fit comprendre par ses récits tout ce qu'on avait à craindre de la perfidie de ces sauvages.

A partir de ce jour, la colonie ne fut plus sans appréhensions, et il faut avouer qu'elles étaient bien fondées. Il n'était pas besoin de se surexciter l'imagination, pour comprendre tout ce qu'avait de précaire un établissement isolé au milieu de solitudes peuplées de sauvages ou de bêtes fauves, entouré d'un océan de forêts où d'implacables ennemis épiaient sans cesse le moment de fondre sur lui. L'exemple des malheureux Hurons dispersés et égorgés de toutes parts, les massacres, les incendies et les horreurs de cette guerre de sauvages à sauvages, parlaient assez haut pour que chacun se pût demander si un sort aussi funeste n'attendait pas à quinze cents lieues de sa patrie le dernier des Français.

Aussi, quand la nuit descendait des hauteurs du Mont-Royal, et s'étendait sur le vallon où les colons avaient dormi si paisiblement les premiers mois de leur arrivée, les regards sondaient-ils instinctivement les profondeurs du bois, d'où pouvaient à chaque instant s'élancer leurs insaisissables ennemis " plus prompts que les aigles, " plus terribles que les lions," comme les dépeignent les relations des Pères Jésuites.

Mais l'imminence du danger ne faisait qu'accroître la ferveur : " chaque habitation avait été " placée sous la protection d'un saint, et tous les " jours, matin et soir, le chef de la famille en- " touré des siens, récitait à haute voix la prière, " suivie de l'examen de conscience." (1).

Mlle Mance surtout se montrait calme et confiante, et s'efforçait de rassurer tout le monde par sa sérénité. De bonnes nouvelles d'ailleurs lui arrivèrent par M. de Montmagny, qui vint sur ces entrefaites, visiter la colonie, et la rassurer dans son isolement et ses dangers.

" Les associés de France ne les avaient pas " oubliés : sur les vaisseaux arrivaient des secours " pour Montréal, conduits par un gentilhomme " champinois, M. Louis d'Ailleboust de Coulonge, " qui était accompagné de sa femme et de sa

(1) Relat. des jésuites.

" belle-sœur. La bienfaitrice inconnue n'avait " pas non plus oublié sa protégée, et persistait à " fonder immédiatement un hôpital à Ville-" Marie." (1).

Toutes ces bonnes nouvelles se réalisèrent pleinement, et le jour de l'Assomption 1643, au moment où l'on allait commencer la messe, les québecquois aperçurent, du haut de leur cap, les deux navires annoncés : " M. d'Ailleboust, " très-honnête et très-vertueux gentilhomme " associé à la compagnie de Montréal avec sa " femme et sa belle-sœur, de pareil courage et " vertu," (2) débarqua bientôt, et, avec toute sa troupe, se rendit droit à l'église pour remercier Marie du succès de son voyage. Tout le monde vit dans cet acte de piété, et dans cette coïncidence de la fête de la sainte Vierge, un présage de bon augure pour la colonie.

On ne se trompait pas : les pieux associés avaient eu la main heureuse en choisissant pour M. de Maisonneuve un semblable lieutenant.

Louis d'Ailleboust de Coulonge, descendait d'une famille allemande qui, naturalisée en France, avait donné aux rois François Ier et Henri IV d'illustres médecins, et à l'Eglise de

(1) Ferland.

(2) Père Vimont. Relat. de 1643.

France de saints prélats. Pour lui, ses œuvres devaient être son unique postérité : il n'avait épousé Barbe de Boullongne qu'à la condition de respecter le vœu de virginité qu'elle avait fait dès son enfance. Il la traitait comme une sœur avec laquelle il se plaisait à mettre en commun l'acquisition des plus belles vertus et la conquête du ciel. Dieu ne pouvait refuser au Canada, qu'il dotait alors des trésors surnaturels les plus extraordinaires, ces cœurs si près de lui et si dignes des anges. Louis d'Ailleboust se sentit longtemps attiré vers Montréal : mais son épouse souffrante et d'ailleurs effrayée s'opposait à ce dessein. Une maladie qu'elle fit changea ses idées : elle promit, si elle guérissait, de partir pour le Canada. Elle guérit miraculeusement. Pourtant son dégoût et ses doutes persistaient, quand une réflexion bien naturelle y mit fin : " Pourquoi m'inquiété-je, se dit-elle, de ma voca-
" tion à une mission si périlleuse ? Dieu ne me
" doit aucun appel ; n'ai-je pas la vocation de
" suivre mon mari partout où il désire aller ?
" s'il est appelé de Dieu, je suis avec lui."

Les associés accueillirent M. d'Ailleboust dans leur compagnie avec d'autant plus d'empressement que ses connaissances dans l'art militaire le rendaient très-apte à seconder M. de Maisonneuve.

Son épouse et sa belle-sœur Mlle Philippine de Boullongne, (1) qui voulut les accompagner, ne devaient pas être de moins précieuses auxiliaires pour Mlle Mance ; quelques ouvriers, quelques huguenots même, que leur piété avait convertis à la Rochelle, mais surtout le courageux Jean de Saint-Père dont nous aurons l'occasion de parler plus tard, allaient heureusement combler les vides faits par les Iroquois, et fortifier les colons.

M. d'Ailleboust se mit aussitôt à l'œuvre avec

(1) Sa jeunesse, son aimable humeur égayaient toute la colonie. Elle se mit bientôt à parler l'algonquin, et acquit par là la confiance de tous ces sauvages, qui la lui témoignèrent parfois d'une manière aussi originale qu'inattendue. Pendant l'absence des Pères, un jeune chrétien, désireux de se marier, la vint trouver en particulier avec cette étrange requête : " Puisque tu nous entends, lui disait-il, ne pourrais-tu pas " suppléer au défaut du Père ? nous nous sommes donné " parole, une jeune fille chrétienne et moi. Je t'en supplie, " marie-nous publiquement en l'église, car le Père nous défend " de nous marier en secret."

Cette simplicité fit rire cette demoiselle, ajoute la Relation, et elle lui répondit, non sans quelque rougeur, qu'il fallait attendre le Père ou descendre jusqu'à Québec.

Un autre qui, depuis trois ans, était en instance, pour obtenir le baptême, et le méritait, au témoignage de sa femme, par sa bonne conduite, lui disait pour lui faire comprendre son ardeur pour la réception de ce sacrement, qu'il n'aimait rien au monde autant que le tabac, et que pourtant il n'y pensait même plus, sitôt qu'il était question du baptême, et que, dût-il, pour être baptisé, avoir à renoncer au calumet, il se sentait prêt au sacrifice. A la vue de cet héroïsme Mlle de Boullongne lui demanda : " Si ta femme voulait t'empêcher d'être chrétien, " que ferais-tu ? Avant tout, répondit-il, j'aime le baptême."

toute l'entente d'un homme du mêtier : il remplaça la palissade de pierre dont on s'était contenté jusqu'alors autour du fort, par une suite de beaux bastions parfaitement reliés ensemble, et avec le principal corps de défense. Cette aide providentielle venait dans son temps : la colonie entière, en y comprenant Québec, ne comptait encore que 200 Européens, et des milliers d'Iroquois exercés à la guerre, armés d'arquebuses fournies par les Hollandais de " Nouvelle-York," enorgueillis d'ailleurs par leurs succès sur les Hurons, dont ils continuaient de faire un affreux massacre, les enveloppaient de toutes parts. Les hommes ne songeaient qu'au fort : la Providence maternelle, qui les assistait, ordonna la construction immédiate de l'hôpital.

CHAPITRE III.

RUINE IMMINENTE DE LA COLONIE.

> " Mes ennemis m'avaient environné de toutes parts."
>
> (PSAUME.)

Mme de Bullion n'avait pas approuvé l'abandon de ce projet, et on ne peut s'empêcher de voir dans cette notion si juste du véritable état des choses à une semblable distance, quand des personnes comme Mlle Mance surtout, croyaient pouvoir retarder encore, l'action surnaturelle du bienheureux patriarche occupé de nouveau à édifier cette "demeure de Marie," comme les colons l'appelaient dès lors.

Sans se faire connaître davantage, cette pieuse veuve avait fait passer à sa protégée 42,000 livres, dont 6,000 devaient être consacrées à la construction des bâtiments, et les 36,000 autres servir à constituer une rente de 2,000 livres, qui serait la dotation de l'hôpital.

Elle joignait deux autres mille livres pour être employées par Mlle Mance comme elle le jugerait bon. Mais elle exigea des sociétaires, par un acte du 2 janvier 1644, que cette donation ne fût pas détournée de son objet "la fondation d'un

" hôpital, au nom et en l'honneur de saint
" Joseph, pour nourrir, traiter et médicamenter
" les pauvres malades du pays et les faire ins-
" truire des choses nécessaires à leur salut."

Cette fois il n'y avait plus à hésiter : les Pères Jésuites eux-mêmes, pour qui la compagnie faisait en ce moment construire une demeure, ne trouvèrent pas étrange que M. de Maisonneuve enlevât immédiatement tous les ouvriers pour les appliquer à cette œuvre nouvelle, quand le Père Laplace leur eût fait connaître les engagements pris par les sociétaires.

Instruit par l'expérience, M. de Maisonneuve se garda bien de désigner un terrain aux environs du fort pour le nouvel établissement : il voulut le choisir à l'abri des inondations, et on s'arrêta pour ce choix à la colline qui lui a servi si longtemps d'emplacement. Les ouvriers travaillèrent avec ardeur, et construisirent un bâtiment de soixante pieds de long sur vingt-quatre de large. C'est tout ce qu'on jugea nécessaire pour le commencement.

" Il se composait d'une cuisine, d'une chambre
" pour Mlle Mance, d'une autre pour les ser-
" vantes et de deux pièces pour les malades. On y
" adjoignit un petit oratoire de pierre, de neuf à
" dix pieds carrés, assez bien orné et voûté, pour
" y mettre à couvert de la pluie le Saint-Sacre-

" ment, qui commença à y reposer dès que
" l'hôpital eût été achevé, sans cesser d'être tou-
" jours dans la chapelle du fort. Cette dernière,
" construite d'abord en écorce, puis en charpente,
" servait d'église paroissiale, et celle de l'Hôtel-
" Dieu, située à une petite distance de l'autre,
" était un lieu de station pour les processions,
" spécialement pour celle du Très-Saint-Sacre-
" ment, à l'occasion de laquelle Mlle Mance y
" dressait un beau reposoir." (1).

Avec quels sentiments de reconnaissance ne vit-elle pas s'élever cette maison, où son zèle allait se donner libre carrière, et surtout cette chapelle du Saint-Sacrement, où elle mit tout son cœur ! Elle n'eut pas le bonheur d'y voir prier près d'elle Mme de la Peltrie : cette sainte amie désespérant de pouvoir établir un monastère d'Ursulines dans les conditions actuelles de la colonie, assurée d'ailleurs que Mlle Mance et ses aides suffisaient pour le moment, avait cédé aux conseils de ses directeurs, et était retournée près de la Mère de l'Incarnation.

Puisque nous ne la retrouverons plus dans ce récit, prenons congé de cette amie de Mlle Mance en reproduisant le portrait qu'en a si finement tracé M. l'abbé Casgrain dans la Vie de la

(1) Hospitalières.

Mère de l'Incarnation, d'après les souvenirs des Ursulines :

" Toute sa personne offrait le type de l'amé-
" nité et de la douceur. Sa figure, d'un bel
" ovale, était remarquable par l'harmonie des
" lignes et la perfection des formes. Un nez
" légèrement aquilin, une bouche bien dessinée
" et toujours souriante, un regard limpide, voilé
" sous de longs cils, que l'habitude de la médi-
" tation tenait à demi baissés, imprimaient à sa
" physionomie une douceur exquise.

" Quoique sa taille frêle et délicate ne dépassât
" pas la moyenne, et que tout en elle respirât la
" modestie et l'humilité, sa démarche était néan-
" moins pleine de dignité et de noblesse : on
" reconnaissait, en la voyant, la descendante de
" ces hauts et puissants châtelains, de ces preux
" chevaliers, dont la vaillante épée avait soutenu
" le trône et l'autel. A travers la plus char-
" mante simplicité, perçaient toujours ce grand
" air du dix-septième siècle, et cette distinc-
" tion parfaite traditionnelle parmi les vieilles
" familles de France. Mais ce majestueux en-
" semble était tempéré par un air de recueille-
" ment et d'onction qui donnait à sa conversa-
" tion un charme infini, et lui avait conquis
" l'estime et l'affection de tous ceux qui avaient
" eu le bonheur de la connaître."

Elle eut, avant son départ, la consolation de s'assurer que l'œuvre de Montréal, aussi bien que celle de Québec, allait être un puissant moyen de conversion pour les sauvages. Elle avait vu le zèle et la charité de M. de Maisonneuve et les effets qui avaient presque aussitôt répondu à sa générosité. " Les sauvages, dit le " Père Vimont dans la relation de cette année-là, " disent tous que c'est à Ville-Marie qu'ils " veulent être instruits et baptisés : et non-" seulement ceux qui ont déjà le bonheur d'y " demeurer, mais même ceux des nations plus " éloignées au-dessus de nous."

Quel était donc le puissant aimant qui attirait ainsi ces enfants des forêts à l'ombre des fortifications européennes ? sans doute l'espoir d'y trouver un appui contre les Iroquois, mais bien plus la piété des colons, et l'affection qu'ils témoignaient à ces pauvres peuples. Elle était si vraie et si sincère, que partout le bruit s'était répandu que Ville-Marie n'avait été établie que pour le seul bien des sauvages, et qu'ils eussent tous voulu s'y établir, n'eût été la crainte des Iroquois, et l'impossibilité pour M. de Maisonneuve de les soutenir tous. Il s'épuisait en largesses pour eux, mais en revanche ils se montraient dociles, dévoués et reconnaissants : ils se présentaient par bandes de vingt à vingt-cinq,

s'arrêtaient quelquefois, et repartaient pour la chasse, emportant des impressions de foi, qui ne tardaient pas à fructifier. Les baptêmes commençaient à devenir nombreux ; pour encourager la foi des convertis, Mlle Mance, Mme d'Ailleboust et son mari, M. de Maisonneuve, avec les principaux habitants, Legardeur de Repentigny, Barbier, Godet, Boissier, Quesnel, se plaisaient à leur servir de parrains et de marraines. Soixante-dix à quatre-vingts personnes avaient reçu le baptême en 1643 : la conversion du chef de l'île et les circonstances qui l'accompagnèrent amenèrent un grand nombre d'autres sauvages à solliciter la même faveur. Les Français l'appelaient le Borgne et redoutaient à bon droit son influence sur les Algonquins. Adroit, brave, éloquent, mais surtout orgueilleux, il n'avait jusque là témoigné que du mépris pour " la prière." Il avait pourtant promis à ses enfants de se faire baptiser : son neveu Joseph allait l'être quelques jours plus tard, et priait ardemment pour lui. Tout-à-coup, le 1er mars, l'indomptable chef arriva sur les glaces, et demanda à M. de Maisonneuve à être reçu à Montréal et à être baptisé, menaçant, avec sa fougue habituelle, si on hésitait de lui accorder sa requête, de se rendre chez les Robes Noires des Hurons.

Il fut accueilli avec bonté, instruit et disposé au baptême : sa ferveur se maintint admirablement ; elle fit bientôt l'admiration de tous, quand on le vit passer les nuits entières à prêcher à ses guerriers les bienfaits de la foi, et à déplorer d'avoir tant tardé à s'en instruire.

M. de Maisonneuve, au baptême, lui donna son nom de Paul : il fut marié le même jour, et il reçut avec Joseph un lot de terre à cultiver, et deux hommes pour le diriger et l'aider. Le don d'une belle arquebuse mit le comble à la réputation de magnificence que M. de Maisonneuve s'était faite parmi les sauvages.

Mais Paul, bien que touché de ces marques d'estime, l'était bien autrement du don de la foi. Ce lion païen était devenu doux comme un agneau ; son humilité, son recueillement intérieur rendaient visibles en lui les effets tout-puissants du saint-baptême. Ne sachant comment exprimer à Mlle Mance et à M. de Maisonneuve sa reconnaissance, le pauvre sauvage vint mettre à leurs pieds ce qu'il avait de plus cher au monde, sa liberté : il promit de ne pas se rendre à la traite à Trois-Rivières, sans la permission du gouverneur. M. de Maisonneuve se garda bien d'accepter cet esclavage volontaire, et lui laissa toute son indépendance. Ce dernier

trait attacha Paul à son bienfaiteur, plus que toutes les faveurs qu'il en avait reçues.

A son exemple quantité de sauvages demandèrent et reçurent le baptême : on exclut pourtant, avec une grande fermeté, tous ceux qui laissèrent voir des motifs intéressés. Naturellement, au milieu de toutes ces conversions, le souvenir de ce qu'avaient fait les Clotilde, les Balthilde, les Ildegonde, les Radegonde, pour la conversion de leur chère France, revenait au cœur de Mlle Mance et de ses pieuses compagnes, et les soutenait au milieu de ce laborieux apostolat : mais que d'épreuves et de déboires aussi éprouvait leur patience, et que de sinistres pronostics commençaient à les effrayer pour l'avenir !

De tous côtés on apprenait le massacre des missionnaires et des Hurons convertis, et la rage toujours croissante des impitoyables Iroquois. Le découragement s'emparait de quelques néophytes :

" Les Iroquois, nos mortels ennemis, disaient-
" ils, ne croient point en Dieu ; ils n'aiment
" point les prières, ils commettent tous les
" crimes, et néanmoins ils prospèrent. Nous,
" depuis que nous abandonnons les coutumes
" de nos pères, les Iroquois nous tuent, nous
" brûlent, et renversent toutes nos bourgades.

" Que nous sert de prêter l'oreille à l'Evangile,
" si la foi et la mort marchent ensemble ? " (1).

D'une extrémité à l'autre de la colonie, les mêmes craintes et les mêmes appréhensions pesaient sur tous les cœurs : le cercle dans lequel les Iroquois enfermaient leurs ennemis se rétrécissait peu à peu : Ville-Marie elle-même allait se trouver comme enveloppée. Déjà les malheureux Algonquins et les autres bandes qui la quittaient pour quelques jours, dans le but de chercher dans la chasse des moyens de subsistance, étaient traqués et décimés de toutes parts, et le deuil commençait à planer sur la colonie. L'épreuve est dans les voies de la Providence : c'est dans la faiblesse que se forme la vertu. Le jeune arbre de la foi, planté au milieu des solitudes canadiennes, avait besoin d'être secoué par les tempêtes, et arrosé du sang des martyrs, pour que ses racines s'ancrassent profondément dans le sol, et qu'une sève abondante circulât dans ses rameaux.

Ce qui, outre leurs succès, soutenait les Iroquois, était la facilité qu'ils avaient de se procurer des armes auprès des Hollandais de la Nouvelle-Belgique (aujourd'hui New-York), tandis que M. de Montmagny, redoutant pour les

(1) Relations des jésuites.

Européens les conséquences de semblables armements, n'osait en distribuer à nos amis les Hurons. On soupçonnait en outre le gouverneur de la Nouvelle-Belgique de pousser secrètement les cantons à l'attaque, malgré la paix et les représentations de M. de Montmagny, et de les animer contre les Français.

Ce qui est certain, c'est que les précautions des Iroquois furent mieux prises que jamais, et qu'ils préparèrent leurs attaques avec une entente de la stratégie et un ensemble qu'on ne trouve pas ordinairement chez ces sauvages.

Ils se partagèrent en dix colonnes volantes, qui pouvaient se replier facilement en cas d'échec, sans compromettre le corps d'armée, en même temps que cette disposition leur permettait d'envelopper la colonie d'un cercle de fer, et d'attaquer tous les points à la fois.

Cette savante tactique acheva de dérouter complètement les Hurons, et quelques années suffirent pour ruiner ce peuple, qui comprenait plus de trente mille habitants, et qui donnait tant d'espérances à la foi par son zèle à s'instruire, et son amour pour les Français.

Ville-Marie qui était comme le boulevard avancé des Européens, devait être un des principaux buts désignés à l'ennemi : aussi deux de ces bandes se préparèrent-elles à mettre à sac la

nouvelle colonie. Pendant que a quatrième s'établissait au-dessus de l'île pour empêcher les tribus de s'y réfugier ou d'y porter secours, la cinquième, au nombre de quatre-vingts guerriers, s'alla mettre en embuscade devant Ville-Marie. Cette première attaque ne fut pas heureuse : les Iroquois furent mal payés de la patience qu'ils avaient mise à guetter leur ennemi pendant trois jours. La garnison les découvrit et les dispersa, pendant que les Algonquins, se mettant à leur poursuite, leur faisaient un certain nombre de prisonniers, qui furent brûlés vifs quatre jours après.

La leçon, pour être dure, ne les abattit point, et ne fit qu'enflammer leur vengeance, seulement ils prirent plus de précautions encore :

" Ils se glissaient dans les bois, dans les " ravines, dans les moindres accidents de terrain, " derrière les souches, pour attendre les habi- " tants qui travaillaient aux champs. Il s'en " cachait jusque dans la tête des arbres, autour " des maisons, et plusieurs fois on en surprit " ainsi, qui étaient en sentinelle pour donner le " signal d'attaque à leurs compagnons restés un " peu plus loin : ils passaient dans cette posi- " tion des journées entières sans bouger." (1).

(1) Garneau, Histoire du Canada.

Une passion semblait dominer chez ces peuples toutes les autres : la vengeance, et les missionnaires, pas plus que les gouverneurs, ne purent souvent réussir à la calmer : les nouveaux chrétiens gardaient quelque chose de leur rudesse, et la soif du sang, comme chez les Mérovingiens, déconcertait souvent la patience et la douceur de leurs apôtres. " Cette passion, dit Colden, semble " leur ronger le cœur, et ne laisser aucun repos " qu'elle ne soit satisfaite... Un sauvage par- " courra trois ou quatre cents milles et se cachera " pendant plusieurs semaines sur le territoire de " l'ennemi dans l'espérance de venger la mort " d'un parent ou d'un ami."

D'ailleurs ceux d'entre eux qui étaient chrétiens, eussent-ils voulu épargner leur ennemi, qu'ils ne l'eussent pu le plus souvent : M. de Champflour, gouverneur de Trois-Rivières, et M. de Montmagny en firent l'épreuve à quelque temps de là. Après un engagement où les Algonquins avaient eu l'avantage, ils essayèrent, à force de présents, d'arracher aux mains de ces derniers un chef iroquois qu'ils étaient en train de torturer. Les gouverneurs espéraient se servir de lui pour obtenir la paix : ils réussirent près des Algonquins, mais leur tentative échoua complètement auprès des Hurons, qui refusèrent constamment de leur livrer deux prisonniers

qu'ils s'étaient réservés : " Je suis un guerrier " et non un marchand, s'écria avec chaleur un " des chefs ; je suis venu pour combattre et non " pour faire le commerce : ma gloire n'est pas de " rapporter des présents, mais de ramener des " prisonniers : qu'ai-je à faire de vos haches et " de vos chaudières ? Si vous avez tant d'envie " d'avoir des prisonniers, prenez-les ; j'ai encore " assez de cœur pour aller en chercher d'autres. " Si l'ennemi nous tue, on dira dans le pays " qu'Ononthio (1) ayant retenu nos prisonniers, " nous nous sommes jetés à la mort pour en " avoir d'autres."

D'autres chefs, avec moins de vivacité, mais avec la même fermeté, firent comprendre aux gouverneurs que les lois de la guerre étaient inflexibles, et que leur honneur, et même l'espoir de la paix dépendait de ces prisonniers.

Si pourtant le sang sauvage se révélait par de soudaines révoltes, il faut reconnaître que la plupart de ces chrétiens s'adonnaient dès lors à la pratique des vertus, avec une énergie qui allait souvent à l'héroïsme, et que déjà commençait à apparaître parmi eux cette sainte fraternité que l'évangile fait partout éclore. Les relations des jésuites de ces années en fournissent de nom-

(1) Nom générique donné aux Français.

breux témoignages. Nous ne citons que celui-ci, qui montre l'influence de la foi sur ces néophytes : " Une escouade de Hurons était descen-
" due à la mission de Saint-Joseph ; les chré-
" tiens, étant dans une grande nécessité de
" vivres, se demandaient l'un à l'autre : Pour-
" rons-nous bien donner à manger à tous ces
" gens-là ? Comme ils disaient cela, en voilà une
" partie qui, sortant de leurs petits bateaux, s'en
" vont droit à la chapelle, se mettent à genoux,
" et font leurs prières. Un Algonquin, qui était
" allé saluer le Saint-Sacrement, les ayant aper-
" çus, vint donner avis à son capitaine que ces
" Hurons priaient Dieu : Est-il vrai ? fit-il.
" Sus, sus, il ne faut plus consulter si on leur
" donnera de quoi dîner, ils sont nos parents,
" puisqu'ils croient aussi bien que nous."

Ces traits de vertu des nouveaux baptisés encouragèrent nos généreux colons, mais il faut avouer qu'ils en avaient besoin au milieu des dangers d'une situation qui devenait chaque jour plus critique.

La bande de Trois-Rivières avait mieux réussi que celle de Montréal : elle avait enlevé le Père Bressani et quelques-uns de ses compagnons ; le saint missionnaire endura comme le Père Jogues, toutes sortes de tortures, et repassa comme lui en Europe sur un navire hollandais.

Ce demi-succès enhardit ceux qui s'étaient acharnés à la perte de Montréal, et on les vit bientôt revenir harceler nos colons. Le caractère français endurait mal cette situation de continuelle alarme, qui le forçait d'être toujours sur la défensive. Les colons rougissaient des insultes quotidiennes des Iroquois, dont ils pensaient pouvoir se débarrasser par une bonne sortie. Tout travail de colonisation était entravé : impossible de se rendre au champ, sans être armé, et sans s'exposer à être surpris, scalpé, ou emmené prisonnier. Ils ne purent le supporter plus longtemps, et supplièrent M. de Maisonneuve de les mener à l'ennemi. Mais le gouverneur connaissait mieux qu'eux le danger de la situation, et l'impossibilité de poursuivre dans les bois ces insaisissables ennemis : d'ailleurs eut-il réussi à tuer à l'ennemi vingt ou trente de ses guerriers, que le résultat eût été à peu près nul, quand au contraire la perte de deux ou trois de ses hommes était un affaiblissement considérable pour sa faible garnison. Mais il est des moments d'impatience, où les meilleures raisons irritent ; les colons étaient exaspérés, et M. de Maisonneuve vit qu'on allait attribuer à la pusillanimité ce qui, chez lui, n'était que vulgaire prudence. Il comprit que le plus grand mal, après tout, serait encore ce manque de con-

fiance entre les soldats et le commandant, et il résolut de les satisfaire à la prochaine occasion. Elle ne se fit pas attendre.

Le trente mars, les chiens que l'on avait dressés à reconnaître la piste des Iroquois, et qui rendirent à la colonie les plus précieux services dans ce temps, signalèrent la présence de l'ennemi aux environs par leurs aboiements : comme d'ordinaire on réclame aussitôt le combat. M. de Maisonneuve y consent, s'arme et se met à la tête des trente plus déterminés. On entre dans le bois, les chiens servant de guides ; mais au lieu de surprendre, on tombe dans une embuscade : deux cents Iroquois se précipitent sur eux, et s'efforcent de les envelopper. Les Français font bonne contenance tant qu'ils ont des munitions : malheureusement, elles sont bientôt épuisées, et on mit aussitôt à se replier sur le fort avec autant d'empressement au moins qu'on en avait mis à en sortir. L'intrépide de Maisonneuve seul restait en arrière, se retirant lentement, les pistolets au poing, et se retournant parfois, pour tenir les ennemis à distance. Tout-à-coup, les Iroquois le reconnaissent : leur chef se promet de le prendre vivant, et s'élance pour le saisir, M. de Maisonneuve se retourne brusqement, et lui casse la tête d'un coup de pistolet. Les Iroquois, étonnés de tant de courage et de

sang-froid, voulant d'ailleurs soustraire aux Français le corps de leur chef, se retirent vers le bois avec ses restes sanglants, pendant que le commandant rentrait tranquillement au fort. Ce fut fini pour les murmures, et M. de Maisonneuve ne pensa pas avoir acheté ce résultat trop cher par la mort de quelques-uns des siens, et les blessures de quelques autres. (1).

La paix que M. de Maisonneuve essaya en 1645 de conclure avec les prisonniers qu'il avait faits, ne fut adoptée que par un des cantons, celui des Agniers, et resta toujours suspecte, malgré l'éloquence que Kiotsaeton déploya en cette circonstance :

" J'ai passé, dit-il, auprès du lieu où les Algon-
" quins nous ont massacrés ce printemps. . . . . .
" J'ai passé vite, ne voulant point voir le sang
" des miens qu'on a répandu, ni les corps qui
" sont encore sur la place ; j'ai détourné les
" yeux pour ne pas exciter ma colère ! " Puis frappant la terre et feignant d'écouter : " J'ai
" entendu les voix de mes ancêtres massacrés
" par les Algonquins ; leurs voix amies m'ont
" crié : Mon petit-fils ! mon petit-fils ! Il n'y a
" plus moyen de nous arracher à la mort. Pense
" aux vivants ! Un homme vivant vaut mieux

(1) Ferland.

" que plusieurs trépassés. J'ai entendu leur " voix ; je suis venu à vous, pour délivrer ceux " que vous tenez captifs."

La chaleur et l'éloquence manquaient moins à la harangue que la sincérité. Aussi, le Père Jogues, qui était présent, ne put-il s'empêcher de sourire, en regardant ses mains mutilées quand, dans un mouvement pathétique, Kiotsaeton dépeignit la douleur des Agniers lorsqu'ils l'avaient perdu : le saint martyr, qui avait échappé comme par miracle au bûcher que ces barbares lui préparaient, trouvait que la métaphore était par trop audacieuse.

On feignit pourtant de les croire, et l'année suivante, M. de Montmagny leur envoya une nouvelle ambassade avec le Père Jogues : " *Ibo, et non redibo*, j'irai, et ne reviendrai pas," dit le saint vieillard, heureux d'achever son sacrifice, comme il le disait, là où il l'avait commencé. Ses prévisions ne le trompaient pas. Il fut massacré, en effet, traîtreusement, par un s[illegible] qui lui fendit la tête d'un coup de [illegible]

De semblables récits arrivaient à chaque instant à Ville-Marie, et y entretenaient une terreur croissante. D'ailleurs leurs adversaires revenaient à la charge, et de jour et de nuit, des alertes étaient données, et des attaques tentées sans relâche. Aussi, Mlle Mance en ouvrant

son hôpital, au mois d'octobre, put elle à peine trouver place pour tous ses malades, elle comprit alors comment la Providence avait tout dirigé pour l'établissement immédiat de cet asile, et quelle reconnaissance elle devait à la générosité de Mme de Bullion : " D'abord que la " maison où je suis a été construite, lui écrivait- " elle, elle a été garnie, et le besoin qu'on en a, " fait voir la conduite de Dieu en cet ouvrage. " C'est pourquoi, si vous vouliez faire encore " une charité, qui serait que j'eusse ma subsis- " tance pour moi et pour ma servante, et que " les 2,000 livres de rente que vous avez don- " nées fussent entièrement destinées aux pauvres, " on aurait le meilleur moyen de les assister. " Voyez ce que vous pouvez faire là-dessus. J'ai " de la peine à vous le proposer, parce que j'ai " de la peine à demander. Mais vos bontés sont " si grandes, que j'aurais peur d'un reproche " éternel, si je manquais à vous mander les " besoins que je sais."

Un si discret et si délicat appel à sa charité toucha de nouveau sa bienfaitrice, qui lui répondit l'année suivante, en lui envoyant deux mille livres, et en l'assurant " qu'elle avait plus d'en- " vie de lui donner les choses nécessaires, qu'elle- " même n'en avait de les demander."

Une autre joie lui était réservée cette même

année (1645). Tout manquait encore dans son hôpital : il n'y avait ni linge, ni meubles, ni surtout les médicaments, les potions, le lait, si indispensables dans une œuvre semblable : tout lui vint à la fois. La compagnie lui donna un mobilier complet pour sa chapelle, un calice, un ostensoir d'argent, un ciboire, une croix, une lampe, et des chandeliers avec trois ornements d'autel. On n'avait pas même oublié deux tapis, don particulièrement appréciable dans un climat si froid et parfois si humide. Des matelas, des draps de lit pour l'hôpital, tous les ustensiles de ménage, dont elle avait senti si vivement le besoin, arrivaient en même temps. Mais ce qui lui fit encore plus plaisir, fut l'envoi de deux bœufs, trois vaches et vingt moutons : ces bonnes bêtes se mirent aussitôt à brouter le fin gazon de l'Hôtel-Dieu, avec le même plaisir que si elles se fussent trouvées dans les meilleurs pâturages de Normandie ; les blessés et les malades trouvèrent aussitôt qu'elles embellissaient autrement mieux l'horizon, que les caribous et les élans qu'on voyait s'élancer parfois à l'extrémité des bois. Le lait et la laine furent désormais assurés à l'hôpital, et c'était un immense bienfait.

Pour les protéger, on construisit à ces nouveaux et précieux hôtes une vaste étable, et l'on profita de l'occasion pour établir autour de l'en-

clos de quatre arpents une forte palissade en pieux qui pouvait les mettre à l'abri d'une soudaine attaque de leurs dangereux voisins. Il est vrai que la rage de ceux-ci, loin de se ralentir, croissait de jour en jour, et qu'ils décimaient de plus en plus la colonie : salles et garde-malades devenaient insuffisantes. Il fallut que Mlle Mance transformât en infirmerie un couloir et quelques cabinets, et s'adjoignît trois servantes au lieu d'une.

Mme d'Ailleboust et sa pieuse sœur vinrent à son aide ; mais, malgré leur zèle et les sommes énormes dépensées par les associés pour cette œuvre, on pouvait aisément prévoir le jour où le besoin s'y ferait sentir de nouveau.

M. d'Ailleboust, qui y prenait plus d'intérêt que personne, résolut, dans un voyage à Paris, de s'adresser de nouveau à la générosité de Mme de Bullion. Ce fut avec un plein succès ; la pieuse veuve éleva à soixante mille livres le capital de la fondation, à condition que les associés paieraient à l'hôpital une rente annuelle de 3,088 livres et que Mlle Mance resterait administratrice de l'hôpital jusqu'à sa mort ; qu'après elle, il serait desservi par les hospitalières de M. de la Dauversière, mais que, pour aucun motif, on n'emploierait l'argent de la fondation à une autre œuvre.

Au moment où tout semblait s'accorder pour assurer la durée de cet établissement, il se déclara un danger plus grand, et qu'on n'avait pu prévoir, danger d'une nature plus délicate et plus affligeante pour le cœur de Mlle Mance.

Jusque là, son courage et son énergie s'étaient maintenus à la hauteur de tous les dangers et de toutes les épreuves, parce qu'après Dieu, les sympathies humaines ne lui avaient pas manqué. La Providence avait mis sur sa voie les âmes les mieux faites pour la comprendre : Mmes de Bullion, de la Peltrie, d'Ailleboust, lui avaient adouci l'amertume de ces cruelles années ; elle voyait l'établissement de Montréal approuvé et appuyé par les plus puissants protecteurs ; tous avaient semblé comprendre que, sans ce boulevard avancé, Québec serait lui-même emporté par le flot montant des barbares ; elle s'était plu à oublier les oppositions de ceux qui l'avaient traversée dès les premiers jours, et elle croyait qu'après une lutte de huit années, l'épreuve était faite, et que Ville-Marie était désormais reconnue indispensable à la colonie. Elle se trompait : les jalousies qui l'avaient accueillie au début, tout en se dissimulant davantage, avaient peu à peu atteint leur but : décourager les associés d'une œuvre condamnée à l'avance. Les lettres, les insinuations, les rapports, l'in-

fluence, avaient enfin refroidi les mieux disposés, de sorte que la plupart finissaient par se reprocher en conscience d'aider au maintien d'un établissement qui était, pour le moins, un hors-d'œuvre, sinon un danger pour la colonie. Ils songeaient donc à mieux placer leurs libéralités, suivant les indications de ceux qui avaient su ainsi les prévenir.

Le but était toujours louable : il s'agissait de soutenir les missions huronnes, que la mort de tant de martyrs, ou leur captivité, et les massacres des missionnaires rendaient de plus en plus précaires.

Les effets de ce revirement des esprits se firent aussitôt sentir à Ville-Marie, qui ne reçut presque plus rien de la mère-patrie. Cette épreuve émut Mlle Mance plus que toutes les autres : Dieu qui la voulait entièrement détacher des créatures, voulut lui montrer le peu de fonds qu'il faut faire sur les hommes, et la nécessité de ne s'appuyer que sur sa divine bonté. Il voulait sans doute aussi, mettre dans tout leur jour, pour sa gloire, les trésors de dévouement, d'énergie et de prudence, dont cette âme était douée, et dont elle allait avoir tant besoin. Mlle Mance commença, comme toujours, à se rendre un compte exact de la situation, et à voir jusqu'à quel point il fallait s'alarmer. Dans ce but,

pendant l'été de 1649, elle descendit à Québec, pour y voir l'état des esprits, et apprendre tout de suite, par les dépêches de France, quels étaient au juste les sentiments des associés. Les nouvelles qu'elle reçut presque aussitôt, dépassaient malheureusement tout ce qu'elle avait pu craindre : la société était presque dissoute, et ce qu'il en restait était complètement découragé. Deux nouvelles, plus tristes encore, achevèrent de l'accabler : M. de la Dauversière était mourant et complètement ruiné ; le Père Rapin, son intermédiaire auprès de Mme de Bullion, venait de mourir !

Elle vit d'un seul coup d'œil dans cet ensemble de malheurs la ruine imminente de sa chère colonie, et une angoisse inexprimable s'empara de son cœur : c'était donc en vain que, depuis huit ans, elle avait lutté et souffert, en vain que les sillons de Ville-Marie s'étaient rougis du plus pur sang français, en vain tant d'héroïsme, de vertu, de dévouement ! Et ces pauvres sauvages, qu'allaient-ils devenir ? à combien n'avait-elle pas servi de mère, au saint baptême ? n'était-elle pas la mère de tous, et cette ville naissante,n'était-elle pas sa fille bien-aimée ?

D'ailleurs, Montréal tombé, la colonie perdait son boulevard, et devait périr : et, à cette pensée, son cœur de catholique et de française se gon-

flait d'émotion. Ce beau vallon du Saint-Laurent, avec ses lacs grands comme des mers, où s'enfonçaient les missionnaires avec l'espoir de tendre la main un jour à leurs frères qui évangélisaient la Chine et la Mandchourie, et d'enfermer ainsi le monde dans leur cercle apostolique, tout cela perdu, ruiné, anéanti ! Dieu avait soufflé sur tous ces grands projets !

Mais ce combat ne dura qu'un moment : elle baissa la tête sous la main de Jésus, qui avait tout donné, et qui reprenait tout ; elle s'humilia devant lui, et fit de nouveau l'abandon entre ses mains de sa vie, de ses projets, de ses vœux.

Une pensée lui vint aussitôt : elle devait repasser en France, aller se jeter aux pieds de tous ses bienfaiteurs, et sauver sa ville, s'il en était encore temps. Si pendant son absence, la colonie succombait, elle n'aurait pas du moins, la douleur d'assister à son agonie : Agar, dans le désert, s'était éloignée pour ne pas voir mourir son enfant. D'ailleurs Ville-Marie ne devait pas périr : c'était l'œuvre de Dieu ! C'était sur son ordre qu'elle était venue dans cette île, sur son ordre qu'elle avait élevé cet hôpital, c'était sa divine bénédiction qui avait tout fait prospérer.

Elle n'hésita plus : elle sentait d'ailleurs que Dieu lui demandait ce voyage.

CHAPITRE IV.

MLLE MANCE SAUVE LA COLONIE.

" Seigneur, j'ai espéré en vous."
(Te Deum.)

Après avoir pris conseil de ses directeurs et de M. de Maisonneuve, elle passa de nouveau l'océan, et alla droit à Paris, chercher près de M. Olier, le constant ami de Ville-Marie, avis et consolation : " Je lui parlerai avec confiance, " dit-elle, et dans la sincérité de mon cœur, qui " ne lui a rien caché." Le saint prêtre éclairé surnaturellement sur ses dispositions, " admi- " rait les opérations de Dieu dans cette âme, " qu'il voyait remplie de sa lumière comme un " soleil." (1).

Ce don de pénétrer les cœurs, que nous trouvons dans tant de saints de toutes les époques, de saint Pierre à saint Bernard, de saint François d'Assise au curé d'Ars, était habituel chez M. Olier, et il rappelle instinctivement cette légende de Fioretti, qui rapporte le même fait de saint Louis et du moine Œgidius.

Le saint roi, en passant à Spolète, pour aller vénérer à Assise le grand pauvre de Jésus-

(1) Mémoires de M. Olier.

Christ, voulut voir ce frère qui était en grande réputation de sainteté : sitôt qu'ils s'aperçurent, ils furent ravis en extase, et sans parole entrèrent en communication complète de toutes leurs idées, de sorte qu'ils se quittèrent, le monarque pour retourner à son trône, le moine à sa cellule, sans s'être dit un mot, et pourtant se connaissant intimement. Les frères furent indignés de ce que Œgidius fût resté si longtemps avec le roi, sans dire un mot : " O mes frères bien-aimés, " leur répondit le bienheureux, ne vous étonnez " pas si ni lui ni moi n'avons pu parler, car dès " que nous nous sommes embrassés, la lumière " de la divine Sagesse m'a révélé tout son cœur, " et lui a révélé tout le mien, et ainsi, en nous " regardant dans nos deux cœurs, nous nous " connaissons bien autrement que si nous avions " voulu rendre par des paroles ce que nous sen- " tions, tant la langue humaine est incapable " d'exprimer les secrets mystères de Dieu ! "

M. Olier lut donc à découvert, par une lumière surnaturelle, toutes les pensées de cette grande âme. Lui aussi ne lui dissimula rien de ses projets et de son désir d'envoyer à Ville-Marie quelques-uns des messieurs du Séminaire : il l'encouragea dans son idée de voir le peu d'associés qui étaient restés fidèles, et de tâcher de les réunir de nouveau par un grand effort.

Hélas ! le cercle en fut bientôt parcouru ! ils n'étaient restés que neuf des quarante-cinq qui, quelques années auparavant, s'étaient réunis à Notre-Dame avec tant de ferveur pour l'œuvre commune. Esprit fin, délié, et pratique avant tout, Mlle Mance comprit que ce qui avait le plus nui à l'entente des sociétaires, était justement la persistante modestie qui les avait poussés à vouloir rester inconnus : une société anonyme de bienfaisance ne pouvait durer longtemps, il fallait que les membres se compromissent publiquement par des actes authentiques, et que chacun prît ouvertement sa part des responsabilités. Elle le leur déclara sans hésitation, et, grâce à son tact, à sa décision et à sa prudence, les amena à embrasser ses vues.

Ils ne firent donc plus de difficultés de donner leurs noms et de s'engager publiquement par acte notarié à continuer l'œuvre si heureusement commencée : dans ce but, ils se rendirent chez Mtre Chaussière, notaire à Paris (21 mars 1650), et déclarèrent " que les associés étaient " MM. Jean-Jacques Olier, curé de la paroisse et " supérieur du Séminaire ; Alex. Le Ragois de " Bretonvilliers, prêtre du Séminaire ; Nicolas " de Barreau, aussi prêtre ; Roger Duplessy, " seigneur de Liancourt et de la Roche-Guyon ; " Henri-Louis Habert de Montmor, conseiller du

" roi et maître des requêtes ; Bertrand Drouard, " et Louis Seguier, seigneur de Saint-Germain, " sans parler encore de MM. d'Ailleboust et de " Maisonneuve, qui se trouvaient l'un et l'autre " en Canada." Ils se faisaient tous donation mutuelle entre vifs jusqu'au dernier survivant, et excluaient leurs héritiers de toute prétention à cet héritage. (1).

En même temps, M. Olier, fut choisi pour directeur de la société, en remplacement de M. de Renty, qui s'était retiré. C'était pour le pieux fondateur de Saint-Sulpice une marque de plus de la volonté de Dieu, et un pas de plus aussi vers l'accomplissement des desseins dont il le chargeait. Aussi demeura-t-il désormais constamment préoccupé de ce projet : il se considéra comme le père de cette héroïque famille de Montréal, et ne rêva qu'aux moyens de l'aider, de la développer et la maintenir. Cette pensée, plus que toute autre l'occupait, lorsque, le 21 novembre de cette même année, il fit renouveler à ses ecclésiastiques leurs promesses cléricales entre les mains du nonce, et aux pieds de Marie. Il songeait avant tout alors, à faire de ces fervents disciples des missionnaires de Ville-Marie, et ne rêvait pas pour lui-même de plus heureux destin

(1) Vie de Mlle Mance, par M. Faillon.

que de consacrer le reste de ses jours à cette œuvre qu'il chérissait entre toutes.

Mais l'heure de Dieu n'était pas venue. Au moins, Mlle Mance fut-elle complètement dédommagée des fatigues de son long voyage, en voyant comment la Providence s'était servie d'elle pour reconstruire la compagnie de Notre-Dame de Montréal, et sauver la colonie. Elle était trop humble pour s'en attribuer le moindre mérite. Elle dut songer alors combien elle avait eu raison de presser les habitants de mettre leurs maisons, leurs familles, leurs enfants, leurs champs, sous la protection des anges et des saints : elle n'avait pensé d'abord qu'à réclamer leur aide contre les Iroquois ; elle voyait aujourd'hui que leur ministère était plus précieux encore, et leur entremise plus nécessaire auprès de ses protecteurs de France, contre les malveillantes suggestions qui leur venaient de toutes parts.

Ces influences défavorables n'étaient pas toujours heureuses dans le choix de leurs moyens : Mlle Mance, par exemple, ne put s'empêcher de sourire, lorsqu'une de ces personnes, qui ne connaissait pas le but de sa mission en France, mais qui avait entendu parler de son influence sur les associés, vint la prier d'insister auprès d'eux pour l'abandon définitif de cette œuvre condamnée, et de les porter au contraire à donner tout

leur concours pour les missions huronnes. Autant prier une mère d'enlever le pain à ses enfants, pour le donner à d'autres, quelque nécessiteux qu'ils soient.

Non seulement elle se refusa à rien tenter de semblable, mais elle ne parut pas fâchée d'apprendre à cette personne, que la société était plus décidée que jamais à mener à bonne fin l'entreprise. Cette personne ne fut point convaincue, et elle se rendit successivement chez différents membres pour les influencer, mais sans le moindre succès.

Ce grand intérêt réglé, Mlle Mance voulut revoir ses chers bienfaiteurs, M. de la Dauversière et Mme de Bullion. Cette dernière la reçut avec la même affection et la même bonté ; mais, tout en la comblant de nouveaux bienfaits, et en l'assurant qu'elle était ravie d'être la fondatrice de l'hôpital, elle lui montra que son amour pour l'oubli et l'humilité l'emportait sur tout. Ainsi, non seulement elle désira que son nom restât secret, mais pour s'assurer contre toute indiscrétion, même accidentelle, elle négligea de lui indiquer un intermédiaire pour les relations futures, comme l'avait été jusque-là le Père Rapin. Ce souci constant de rester inconnue, ce secret que la pieuse veuve gardait à Jésus, n'est pas un des traits les moins délicats que nous

ayons à admirer dans cette histoire : d'autant plus qu'il se présenta des circonstances, comme nous le dirons bientôt, où il devint presque impossible de le garder.

Il était écrit que Dieu donnerait à ce voyage toutes les consolations et toutes les joies : Mlle Mance eut le bonheur de retrouver M. de la Dauversière en bonne santé, plus occupé que jamais de sa fondation des hospitalières de Saint-Joseph, dont le succès n'était plus douteux. Plus de vingt personnes y étaient entrées en moins d'un an, et de toutes parts on les demandait pour les hôpitaux. Il est vrai que cette faveur publique ne les enrichissait pas, et que les pauvres hospitalières n'avaient pas où se loger.

M. Olier n'abandonna point celui qu'il appelait son ami et son frère dans l'œuvre de Montréal, et sur sa recommandation, M. de Bretonvilliers et ses frères firent construire avec beaucoup de soin et de générosité les bâtiments de la communauté de la Flèche, n'exigeant pour toutes conditions, que trois messes, qui devaient être dites chaque année à leur intention.

Grâce à cet heureux concours de circonstances, Mlle Mance put donc espérer d'avoir bientôt à Ville-Marie des auxiliaires dévouées à son œuvre. Aussi quitta-t-elle la France le cœur soulagé de tout ce qui l'avait oppressée si cruellement à son

arrivée, et en remerciant Dieu de la protection évidente qu'il avait donnée à toutes ses démarches et entreprises.

Elle se sentit plus que jamais confirmée dans cette pensée, lorsqu'en arrivant à Québec, le 28 octobre, elle entendit raconter la ruine complète des missions huronnes. Malgré le bon vouloir et la générosité qu'elle avait montrés en leur faveur, Mlle Mance avait toujours douté du succès de missions si étendues et si disséminées, sans point d'appui assez fort pour résister à une attaque systématique et concertée de tous leurs ennemis à la fois.

Il y a deux principales manières d'établir des missions, et l'Eglise s'en sert suivant l'opportunité des circonstances et les ressources d'hommes et d'argent. Dans un pays fermé comme la Chine, par exemple, où il est impossible de former aucun grand établissement central, qui attirerait immédiatement sur lui les coups de la persécution, on a dû se contenter de postes détachés, de prêtres et d'évêques à peine résidents ; mais aussi vienne la persécution, et des régions entières, comme le Japon, se trouvent subitement rejetées dans le paganisme.

C'est pour éviter un sort semblable au Canada, que les fondateurs de Montréal avaient voulu, à l'exemple des bénédictins, qui ont si bien réussi

dans d'autres contrées, établir un centre de ferveur et de piété qui fit plus encore par l'exemple que par la prédication. Le développement et le progrès de l'œuvre religieuse devait grandir avec l'importance matérielle de ce foyer de prosélytisme. En conséquence, le succès serait lent, moins brillant, mais plus sûr que celui qu'on obtient d'ordinaire par des missions séparées.

C'était au moins l'espoir de nos pères, et il semble que nous serions injustes envers la Providence et envers eux, si en voyant l'état des grand et petit séminaires de cette ville, de nos collèges catholiques, de nos institutions de toutes sortes, de nos ordres religieux, nous ne reconnaissions pas que leur pensée était sage, leur entreprise prudente, et que Dieu l'a bénie.

Mais ni eux, ni Mlle Mance n'avaient l'esprit assez étroit et exclusif pour méconnaître l'utilité de cette grande entreprise des missions ; tout en croyant qu'il ne fallait pas y consacrer toutes les ressources de la colonie, à cause de l'incertitude du succès définitif, ils étaient assez sages pour penser que quand même pas une de ces missions ne réussirait, toutes réussiraient en semant dans le pays des germes de christianisme, et des exemples de foi et de vertu, qui amèneraient avec le temps la conversion de toute la contrée.

Ils voyaient d'ailleurs de leurs yeux ce qu'annonçait le Père Jérôme Lallemand dans la relation de cette année : " Arrivant au pays, il y a " douze ans, disait-il, je n'y rencontrai qu'une " seule famille huronne chrétienne, et deux ou " trois qui composaient l'Eglise algonquine ou " montagnaise, et voilà qu'au bout de ce temps, " à peine y laissé-je aucune famille huronne, " algonquine et montagnaise qui ne soit entière- " ment chrétienne."

Ce fut donc avec un vrai déchirement de cœur, qu'à son arrivée Mlle Mance entendit raconter les souffrances et le martyre de tant de généreux missionnaires qu'elle avait connus et admirés. Deux ans après le Père Jogues, le Père Daniel avait été massacré à la mission de Saint-Joseph, pendant qu'il administrait le baptême et l'absolution à ses pauvres néophytes surpris et enveloppés par leurs implacables ennemis ; sept cents d'entre eux avaient péri avec lui.

L'année suivante 1649, le tour de la mission Saint-Ignace était venu : quatre cents Hurons y avaient été massacrés, et les quelques hommes qui avaient échappé au carnage étaient allés donner l'alarme à la mission Saint-Louis. Quatre-vingts guerriers assistés, dans leur lutte héroïque, des Pères Brébœuf et Lallemand, résistèrent à toute l'armée ennemie : jusqu'au dernier, ils

furent tous massacrés ou pris, et emmenés à la mission Saint-Ignace pour y être torturés. Leur supplice fut affreux : on attacha au cou des missionnaires un collier de haches rougies ; on les enveloppa d'une ceinture d'écorce de sapin enflammée et, en dérision du baptême, on leur versa de l'eau bouillante sur la tête.

Les mains du Père de Brébœuf furent percées de fers rouges, la peau de sa tête arrachée, et sur son crâne dénudé les misérables versèrent de la cendre chaude et des charbons embrasés. Le supplice dura trois heures : pas une plainte n'échappa au martyr.

Le Père Lallemand, aussi courageux mais d'une constitution plus faible, ne pouvait réprimer les gémissements que lui arrachaient d'intolérables tortures. Il eut plus à souffrir encore que le Père Brébœuf. Son supplice dura un jour et une nuit : on lui arracha les yeux, on mit à la place des charbons ardents, enfin un de ces barbares lassé de le voir souffrir, lui fendit la tête d'un coup de hache.

Les Hurons se dispersèrent dans la forêt, ou allèrent chercher un refuge chez les peuplades voisines, avec le reste de leurs missionnaires. Le Père Ragueneau, au mois de juillet 1650, traversa Montréal avec une bande qui obtint de se fixer dans l'île d'Orléans, et dont les

restes occupent encore aujourd'hui le village de Lorette.

Les nouvelles de tous ces événements qui s'accomplissaient si près d'eux et qui retentissaient successivement dans leur enceinte, avaient frappé les colons de douleur et d'effroi : Mlle Mance en fut aussi cruellement affectée, mais, habituée à adorer en tout les desseins de Dieu, elle prit occasion de ce désastre pour louer son saint nom, et l'invoquer avec plus d'abandon que jamais en faveur des Montréalistes :

" Tout cela m'a bien fait adorer la divine " Providence, disait-elle depuis, quand j'ai vu à " mon retour, que M. Lemoine, qui était parti " pour porter du secours dans le pays des Hu- " rons, a été obligé de rebrousser chemin, les " trouvant tous qui venaient, du moins autant " qu'il en restait. Car enfin, si les associés de " Montréal avaient tourné leurs vues vers ce " dessein, et y avaient appliqué leurs dépenses, " à quoi tout cela aurait-il abouti ? Il est vrai " que l'état pitoyable où j'avais laissé les Hurons " me faisait compassion ; le ciel, qui voulait les " humilier, n'a pas permis que ses serviteurs " aient ouvert leurs bourses pour un ouvrage " qu'il ne voulait pas maintenir : Il a deviné dans " Montréal une œuvre qu'apparemment il veut " rendre plus solide : son saint nom soit béni ! "

Du reste, elle comprenait que la résistance des Hurons, en brisant le premier flot des barbares, et en les épuisant par leurs victoires mêmes, avait sauvé la colonie. Elle ne voyait pas non plus, sans un sentiment d'orgueil chrétien, de si nobles et de si glorieux martyres : elle savait que les peuples, comme les individus, peuvent se promettre des progrès d'autant plus grands dans la vie surnaturelle, qu'ils y débutent avec un fonds plus abondant et plus riche, et que le plus grand trésor d'une nation est le sang des martyrs qui l'ont fondée. D'ailleurs les Hurons fugitifs allaient convertir leurs ennemis, et du bûcher même des confesseurs, allait jaillir l'étincelle de la foi pour tous ces peuples.

Remplie de ces pensées et de cès espérances, elle ne s'alarmait pas outre mesure des attaques des Iroquois contre Ville-Marie, que, dans le premier moment de leur triomphe, ils avaient espéré emporter comme les missions huronnes. Pourtant le danger fut grand, surtout pour l'Hôtel-Dieu : " Ils nous serraient, raconte-t-elle " elle-même, de si près, et leurs attaques étaient " si brusques et si fréquentes, qu'il n'y avait " plus de sûreté pour personne. Ils tuèrent " plusieurs des nôtres, et brûlèrent des maisons " dans les environs mêmes de Ville-Marie. Notre " hôpital n'était pas en sûreté, et il fallait y

" mettre une forte garnison pour le défendre." On y plaça même deux pièces d'artillerie, et toutes les munitions nécessaires pour repousser une attaque subite.

Les précautions n'étaient pas inutiles ; la situation isolée de l'Hôtel-Dieu en rendait le séjour plus périlleux ; aussi les sauvages en firent-ils le point de mire ordinaire de leurs attaques, et commirent-ils dans les environs leurs plus grands actes de barbarie.

Le Père Ragueneau, après en avoir raconté l'abondante moisson de cette année, les vertus des cinquante colons qui restaient dans la place, le courage de M. de Maisonneuve, ajoute en effet :

" Ce lieu serait un paradis terrestre pour les " sauvages et pour les Français, n'était la terreur " des Iroquois, qui y paraissent quasi conti- " nuellement. Le plus grand malheur qui leur " soit arrivé, a été en la personne d'une pauvre " femme française, qui fut prise au mois de mai, " par une cinquantaine d'Iroquois tout à la vue " du fort, et emmenée captive."

Comme en cette circonstance, Mlle Mance courut elle-même le plus grand danger, nous allons raconter cette histoire, à la fois triste et édifiante. La colonie n'avait guère de plus pieuse famille que celle de Jean Boudart et de

Catherine Mercier, sa femme. Le 6 mai, pendant qu'ils travaillaient dans leur champ, près de l'Hôtel-Dieu, ils furent attaqués tout d'un coup par huit ou dix Iroquois. Ils essayèrent d'échapper par la fuite, mais la pauvre femme fut saisie par les barbares, et son mari, accourant à ses cris, pour la défendre, fut massacré aussitôt.

Pourtant sa résistance avait donné le temps à MM. LeMoine et Archambault, et à un autre soldat, d'accourir : ils croyaient n'avoir affaire qu'à une dizaine d'hommes, mais quarante autres, cachés derrière l'hôpital, se montrent tout-à-coup, et vont les envelopper, quand ils s'aperçoivent que les portes de l'Hôtel-Dieu, qu'on tient habituellement soigneusement verrouillées, sont ouvertes en ce moment : ils s'y précipitent tous les trois, et n'ont que le temps de les fermer à la hâte sur les Iroquois qui s'y précipitaient à leur suite.

Mlle Mance était seule en ce moment, et sans nulle défiance du péril : elle comprit aussitôt à quel danger la Providence venait de la faire échapper, car sans l'arrivée soudaine de LeMoine et de ses compagnons, l'Hôtel-Dieu eût été envahi par les sauvages, et elle-même eût partagé le sort de l'infortunée Catherine Mercier. Il est vrai qu'aux yeux de la foi, ce fut un glorieux mar-

tyre : " Elle fut brûlée cruellement par ces " barbares après qu'ils lui eurent coupé le nez " et les oreilles, et qu'ils eurent déchargé sur " cette pauvre brebis innocente le poids de leur " rage, pour se venger de la mort de leurs " hommes, qui étaient demeurés dans un combat " de cet été. Dieu donna du courage et de la " piété à cette pauvre femme, au milieu des " tourments ; sans cesse elle implorait son " secours ; ses yeux furent collés au ciel, et son " cœur fut fidèle à Dieu jusqu'à la mort. En " expirant, elle avait encore à la bouche le nom " de Jésus, qu'elle invoqua aussi longtemps que " durèrent ses peines."

A cette occasion, Mlle Mance eut le bonheur d'accomplir un grand acte de charité. Les Iroquois s'étaient saisis d'un autre Français, nommé Chiquot, qu'ils avaient vu se cacher au moment où ils massacraient Boudart et tentaient d'envahir l'Hôtel-Dieu ; mais, cet infortuné, sachant le sort que lui réservaient ses ennemis, se débattit si fort entre leurs mains, qu'ils renonçèrent à l'emmener avec eux, et s'empressèrent de le scalper pour échapper à la garnison qui les poursuivait. Recueilli tout sanglant et presque mourant à l'Hôtel-Dieu, on s'aperçut que les féroces indiens lui avaient enlevé, avec la chevelure, une partie du crâne ! Grâce aux bons soins

de Mlle Mance, et contre toute attente, il se rétablit complètement, et vécut encore de longues années.

Malheureusement, c'était un tout petit épisode de cette lutte sans trêve ni merci : de pareilles scènes se renouvelèrent à chaque instant, et la colonie perdit encore deux de ses braves défenseurs : Léonard Lucas et Jean Hébert. Ces alarmes n'enlevèrent point à Mlle Mance le calme que lui donnait sa confiance en Dieu, et ni l'évangélisation de ses chers sauvages, ni ses œuvres de charité n'eurent à en souffrir. Elle voyait dans la ville naissante le bouclier que Marie opposerait à tous les efforts de la barbarie, et secondait de son mieux, en attendant l'heure du triomphe, le zèle des deux Pères jésuites, qui venaient donner l'instruction religieuse à l'Hôtel-Dieu.

Eux aussi, comme le marque le Père Ragueneau (Relat. 1651) comprenaient l'importance de Montréal : " C'est une place très-avantageuse, " disait-il, pour toutes les nations supérieures " qui veulent avoir commerce avec nous ; car, " trouvant là ce qu'ils viennent chercher, ils ne " se voient point obligés de descendre plus bas, " et de s'exposer à de nouveaux périls des Iro- " quois, qui sont plus à craindre au-dessous de " Montréal qu'au-dessus. Deux de nos Pères,

" l'un de la langue algonquine, l'autre de la
" langue huronne, y ont instruit en divers temps,
" plusieurs sauvages, qui les y sont venus trou-
" ver. Une grande partie de l'hiver, quelques-
" uns y ont fait leur demeure : on les assemblait
" à l'hôpital pour leur donner instruction : un
" jour les femmes, un autre jour les enfants, et
" un autre les hommes ; celle qui a soin de
" l'hôpital leur faisait festin."

On reconnaît dans ce dernier mot le cœur si généreux et si bon de Mlle Mance. Au moins se sentit-elle admirablement consolée, lorsque " le
" jour de Pâques de cette même année, ils firent
" une communion générale avec des sentiments de
" piété qui donnaient de la dévotion, et qui font
" avouer, ajoute naïvement le bon Père, que
" Dieu est autant le Dieu des sauvages, que celui
" des Français, des Grecs et des Romains."

Pourtant cette bénédiction que Dieu donnait à son œuvre, si elle suffisait à maintenir présentement son énergie et sa confiance, ne l'aveuglait pas sur les dangers du présent et de l'avenir. Les Iroquois, qui se doutaient du petit nombre de leurs adversaires, et savaient que rien de décisif ne serait fait contre les Européens, tant que subsisterait ce poste avancé de leur domination, furieux d'ailleurs des pertes qu'ils faisaient dans

chacune de leurs incursions, avaient résolu de frapper un grand coup.

Ils préparèrent leur attaque pour le mois de juillet, et le 26, dès six heures du matin, deux cents sauvages se glissèrent dans un fossé qui longeait l'hôpital, et se précipitèrent tout d'un coup sur cette maison. Dix-sept hommes, avec le major Closse, s'y jetèrent au plus tôt, pour porter secours, et pendant douze heures, tinrent tête à deux cents ennemis. Le brave Denis Archambault, qui fut tué par l'éclat d'un des canons de fonte qu'on y avait mis, comme nous l'avons raconté, pour la défense de la place, fut à peu près la seule perte de la journée.

Mais cette héroïque victoire ne sauvait que le présent, et n'assurait pas l'avenir. Mlle Mance, avec son bon sens ordinaire, reconnut que l'hôpital ne pouvait servir de citadelle, et que cette division des forces restantes serait la ruine de la colonie. Elle se retira au fort avec le reste de la population, et alors, à la vue de ces restes d'une garnison décimée, le sentiment vrai de la situation la saisit plus vivement que jamais.

Dix-sept hommes valides et capables de faire face à l'ennemi, étaient tout ce qu'on avait à opposer aux innombrables bandes d'Iroquois qui grossissaient chaque jour ; qu'importait de vaincre ? la ruine était dans ces victoires suc-

cessives elles-mêmes : l'épuisement allait bientôt venir et la mort. Pourtant, depuis son voyage à Paris, et l'assurance qu'elle y avait prise de la protection divine, elle n'éprouvait plus d'abattement : mais l'inquiétude et l'effroi de tous l'écrasaient ; elle n'entendait autour d'elle que des plaintes sur cette patrie ingrate qui les laissait ainsi mourir un à un sans espoir et sans secours.

Elle eut honte pour la France ! En priant au pied de la croix, il lui semblait que les fleurs de lis tombaient du crucifix, et que le drapeau blanc ne couvrait plus l'Evangile. La fierté patriotique, la seule qui vécut encore dans une âme si parfaitement immolée, et dont son divin Epoux ne songeait pas à lui faire un crime, se réveilla avec une force inouïe.

Elle aimait dans la France son esprit apostolique, et tremblait de la voir infidèle à sa séculaire mission. Elle priait, et cherchait les moyens de sauver les débris de cette héroïque entreprise ; et Dieu, qui n'attendait que l'aveu de cette impuissance humaine, pour faire éclater sa miséricorde, voulut bien lui venir en aide : " Dans " cette extrémité, écrit-elle, et comme je faisais " réflexion quel préjudice ce serait pour la reli- " gion et quelle humiliation pour l'Etat, si l'on " était obligé d'abandonner le pays, je me sentis " inspirée de m'adresser à M. de Maisonneuve

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

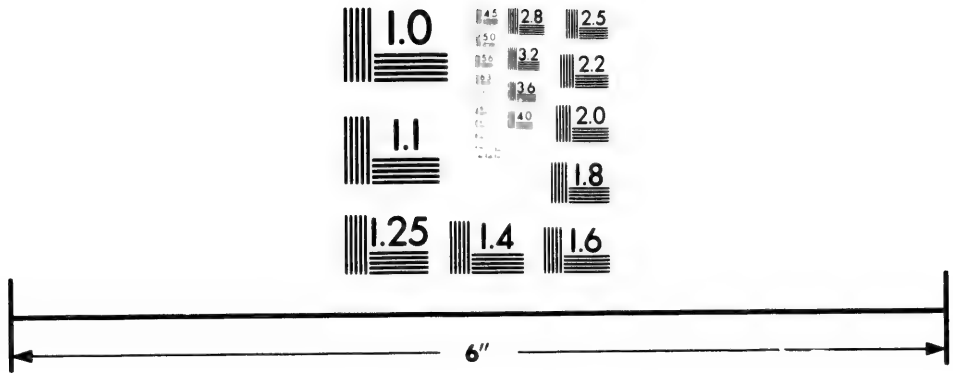

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

" pour l'engager à faire un voyage en France, " afin d'aller demander du secours à MM. de " Montréal."

La proposition était hardie, et semblait presque téméraire ; jamais la colonie n'avait eu plus besoin des conseils, de l'habileté, et du sang-froid de M. de Maisonneuve ; personne n'avait assez d'influence ou d'expérience pour pouvoir prendre sa place dans un moment de danger.

Pourtant, après réflexion, M. de Maisonneuve lui-même jugea qu'il n'y avait rien autre chose à faire ; que lutter plus longtemps dans des conditions si précaires, c'était aller à une ruine certaine, et que, sans un renfort de cent ou deux cents hommes, il fallait renoncer à conserver Montréal. Mais, d'un autre côté, un voyage en France avait-il quelque chance de succès ? Les associés, réduits à sept, étaient incapables de lui fournir l'armement qu'il jugeait indispensable. Nulle ressource possible : la générosité des bienfaiteurs serait refroidie encore par la nouvelle de la ruine des Hurons. Comment lever des soldats sans argent ?

Mlle Mance, qui avait eu l'idée de ce dessein, lui indiqua encore les moyens de l'exécuter : avec sa décision habituelle, elle mit entre ses mains les 22,000 livres que Mme de Bullion lui avait données pour l'hôpital, malgré le désir

bien connu de la donatrice de n'employer cet argent qu'à cette œuvre. " L'hôpital avant tout," disait la bienfaitrice : mais, comme sans colonie, il ne pouvait y avoir d'hôpital, la sauver d'une ruine définitive était aussi sauver l'Hôtel-Dieu. Pourtant, son esprit pratique lui suggéra le moyen de rester dans la lettre même des intentions de la donatrice, et de déguiser ce don de 22 mille livres, en achat de cent arpents de terre défrichés, cédés à hommage à l'hôpital par les seigneurs. C'était, semblait-il, de part et d'autre une bonne affaire : les bras manquaient pour faire valoir les terres, et une dotation en biens fonds, si l'œuvre devait vivre, paraissait pour l'avenir, offrir plus de garanties et d'assurance, qu'une simple rente d'argent.

Le contrat conclu, M. de Maisonneuve partit aussitôt pour la France, en rêvant aux moyens de le faire agréer par Mme de Bullion, dont Mlle Mance avait été forcée de lui révéler le nom et les intentions, sans blesser la délicate et discrète modestie de la pieuse veuve.

CHAPITRE V.

FERMETÉ DE MLLE MANCE.

"Je puis tout en celui qui me fortifie." (1).
(SAINT PAUL.)

On raconte que tous les prophètes de l'ancienne loi, quels qu'aient été l'objet de leur mission et la vérité de leurs oracles, ont tous néanmoins dessiné quelques traits de la physionomie du divin Rédempteur, si bien que le dernier d'entre eux, Jean-Baptiste, n'a eu qu'à faire tomber le voile qui couvrait le portrait divin, et à s'écrier en se prosternant avec les foules : " Voilà l'agneau de Dieu, le fils de David, le " Désiré des nations, le Messie vivant ! "

La même chose peut se dire des saints : chacun d'eux (suivant sa nature purifiée et élevée par la grâce) reproduit un trait particulier du divin modèle, tout en gardant sa physionomie propre, et son caractère distinctif; mais en tous, c'est Jésus vivant, Jésus charitable, Jésus pauvre, doux, miséricordieux, vierge, docteur, martyr. Les nuances de son divin intérieur sont ineffables en éclat comme en nombre, et la créature,

(1) *Omnia possum in eo qui me confortat.*

dans son imitation, restera toujours à une distance infinie du divin modèle.

Pas plus que la nature, dans ses plus frais et plus nobles paysages, ne peut reproduire les merveilles de cette terre des vivants où nous devons habiter un jour, les saints, ces fidèles miroirs de la beauté céleste, ne peuvent en reproduire les reflets les plus lointains. Pourtant, et c'est là la gloire de l'homme, nous sommes l'image de Dieu ; et Jésus se plaît à la rendre plus vive, plus colorée, plus ressemblante dans l'âme de chacun de ses élus.

Sans cesse, au travers des temps, des luttes intérieures et extérieures, Jésus est occupé à retracer au fond des cœurs sa céleste empreinte, le signe de salut qui les désignera au moment de la mort aux anges et aux saints, et inspirera au Père de tous ces paroles d'ineffable consolation : " Toi aussi, tu es mon fils bien-aimé ; tu " es un autre Jésus ! "

Ainsi, il continuera à retracer les différents traits de son image, dans les âmes les plus hautes, les plus pures, les plus fortes et les plus tendres, jusqu'à ce que la terre ait reproduit, autant qu'elle peut le faire, le divin prototype, et reconstitué son corps mystique avec ces éclats merveilleusement variés, et non moins merveilleusement fondus et réunis ensemble.

Alors apparaîtra cette ombre vivante de Jésus, désormais inséparable de lui pendant l'éternité, manteau de sa gloire, reflet de son infinie majesté. Les saints, dit l'Ecriture, brilleront comme des étoiles dans de *perpétuelles éternités ;* leur bonheur sera d'être un des satellites du soleil de justice, d'être pénétrés de ses splendeurs, et d'unir leurs rayons de lumière à l'océan de feu de la divinité.

Les saints seront transformés, mais ils garderont dans le ciel comme sur la terre la physionomie propre de leur nature, et le caractère spécial de leur sainteté.

Quand donc nous lisons la vie de quelqu'un de ces admirables personnages qui ont le plus honoré et le mieux reproduit l'image de leur créateur, il n'est rien qui nous plaise davantage, que de reconnaître ainsi sur son âme la divine empreinte, et de voir, si l'on peut s'exprimer ainsi, à quel coin elle a été frappée de Dieu.

Jusqu'ici, entraîné par le récit des événements et aussi forcé de laisser le temps développer plus clairement la physionomie propre de notre héroïne, nous avons laissé le lecteur démêler dans les anxiétés de sa vocation, les épreuves de son arrivée à Québec et à Montréal, les fatigues de son voyage en France, le sentiment habituel et personnel qui dominait en elle tous

les autres. Il nous semble que tout le monde a reconnu que cette marque distinctive de son esprit, et de sa vertu était la confiance en Dieu

Cette absolue confiance a eu, si nous pouvions parler ainsi, ses élans de jeunesse : elle aura maintenant le calme et la fermeté de la maturité. Dieu est en son cœur toujours visible et présent, agissant partout et en tout : elle ne sera plus ébranlée !

La retraite de M. d'Ailleboust si populaire à Ville-Marie, et qui fut remplacé cette année (1651) par M. de Lauzon, le départ de M. de Maisonneuve, l'incertitude du succès de sa mission, les attaques plus fréquentes que jamais des Iroquois, semblaient de nature à jeter le découragement parmi les colons. Il en avait été ainsi, il est vrai, dans les commencements, mais à la longue, Mlle Mance prit sur eux un tel ascendant, qu'ils imitèrent sa confiance, de sorte que M. de Musseaux, qui remplaçait temporairement le gouverneur, n'eut qu'à se louer de leur constance et de leur fermeté.

L'année suivante, un renfort de dix hommes de garnison qu'on reçut de Québec, si léger qu'il fût, encouragea les colons plus molestés que jamais par leurs ennemis. " Le 15 mai, une " femme huronne travaillant à Montréal à culti- " ver du blé d'Inde, fut enlevée par les Iroquois

" avec deux de ses enfants." Les misérables, ajoute la relation, se cachaient derrière des souches, dans des trous qu'ils faisaient en terre, et passaient deux ou trois jours quelquefois sans manger pour surprendre leur proie. On apprit en même temps le massacre du Père Buteux, le septième jésuite martyrisé par les Iroquois.

Au milieu de ces continuelles alarmes, Mlle Mance s'ingéniait de toutes façons à tenir en haleine sa petite troupe, et pour lui épargner quelques angoisses, elle ne reculait devant aucun danger. C'est ainsi que, pour leur procurer à tous des nouvelles plus promptes et plus circonstanciées de la tentative de M. de Maisonneuve, et pouvoir expédier immédiatement ce qui leur arrivait de France, elle voulut descendre à Québec, au commencement de l'été, accompagnée du major Closse. Mais, arrivée à Trois-Rivières, elle apprit que la colonie de Ville-Marie était de nouveau cernée par l'ennemi : elle fit de grand cœur le sacrifice de la protection du brave major, qui revint incontinent au fort, et rendit courage à toute la petite troupe.

M. Duplessis Bochart, gouverneur de Trois-Rivières, qui fut si misérablement assassiné le 19 août suivant, procura à Mlle Mance les moyens de se rendre à Québec. Elle y apprit des nouvelles qui l'affligèrent et la consolèrent

tout à la fois : il ne fallait pas, lui mandait-on, compter pour cette année sur le retour de M. de Maisonneuve. C'était un grand désappointement : mais il était compensé par le succès de sa mission : il réussissait à lever des troupes, et l'année suivante, il allait définitivement remonter la garnison de Ville-Marie.

Du reste, il avait vu en particulier chacun des associés, dont les dispositions lui avaient paru excellentes. Sa mission avait été plus délicate, mais non moins heureuse par rapport à Mme de Bullion : il avait longtemps cherché à entrer en relations avec elle, et à la consulter indirectement sur la disposition des 22,000 livres. La Providence l'avait enfin servi, et il racontait ainsi les efforts de sa pieuse diplomatie :

" Ayant appris qu'une de mes sœurs, écrivait-
" il, était en procès avec Mme de Bullion, je
" m'offris de lui donner la main pour aller chez
" elle ; et, comme je savais qu'elle n'ignorait pas
" mon nom, à cause du gouvernement de Mont-
" réal, je me fis nommer à la porte, afin que mon
" nom lui renouvelât le souvenir du Canada.
" Dieu donna sa bénédiction à ma ruse, car
" l'ayant saluée, et ma sœur lui ayant parlé de
" ses affaires, elle s'enquit de moi si j'étais le
" gouverneur de Montréal, qu'on disait être dans
" la Nouvelle-France. Je lui répondis que c'était

" moi-même, et que j'en étais revenu depuis peu :
" apprenez-nous, me dit-elle, des nouvelles de
" ce pays-là : quelles sont les personnes qui y
" demeurent, ce qu'on y fait, comment on y vit.
" Dites-le nous, s'il vous plaît ; car, je suis
" curieuse de savoir tout ce qui se passe dans les
" pays étrangers. Madame, lui dis-je, je suis venu
" chercher du secours pour tâcher de délivrer ce
" pays des dernières calamités, où les guerres
" des Iroquois l'ont réduit, et de tenter si je
" pourrais trouver le moyen de le tirer de misère.
" L'aveuglement est grand parmi les sauvages ;
" néanmoins, on ne laisse pas d'en gagner tou-
" jours quelques-uns. Ce pays est grand, et le
" Montréal est une île fort avancée dans les
" terres, très-propre pour en être la frontière. Ce
" nous sera une extrémité bien fâcheuse s'il faut
" abandonner ces contrées si étendues, sans qu'il
" y reste personne, pour annoncer les louanges
" de Celui qui est le Créateur. Au reste, cette
" terre est un lieu de bénédiction pour ceux qui
" y viennent ; la solitude, jointe aux périls de la
" mort où la guerre nous met à tout moment,
" fait que les plus grands pécheurs y vivent
" avec édification, et sont des modèles de vertu.
" Cependant, s'il faut tout abandonner, je ne sais
" ce que deviendra cette colonie, ni quel sera le
" sort d'une bonne fille qu'on appelle Mlle

" Mance ; et c'est ce qui me fait le plus de peine.
" Car, si je n'ai un puissant secours à amener
" dans cette colonie, je ne puis me résoudre à y
" retourner, d'autant que mon retour serait inu-
" tile ; et si je n'y retourne pas, je ne sais ce que
" deviendra cette bonne demoiselle. Je ne sais
" pas non plus quel sera le sort d'une certaine
" fondation qu'une bonne dame qu'on ne connaît
" point y a faite pour un hôpital, dont elle a
" établi cette bonne demoiselle administratrice ;
" car enfin, si je ne vais les secourir, il faut que
" tout échoue, et quitte le pays.

" A ces mots, elle me dit : Comment s'appelle
" cette dame ?—Hélas ! lui répondis-je, elle a
" défendu à Mlle Mance de la nommer. Au
" reste, cette demoiselle assure que sa dame est
" si généreuse, qu'on aurait lieu de tout espérer
" d'elle, si elle pouvait avoir l'honneur de lui
" parler, mais qu'étant si éloignée, elle n'a aucun
" moyen de lui exposer l'état des choses. Qu'au-
" trefois, elle avait auprès de sa bienfaitrice un
" bon religieux qui le lui eût fait connaître, et
" eût bien négocié cette affaire ; mais que, main-
" tenant que ce religieux est mort, elle ne peut
" lui parler, ni lui faire parler, pas même lui
" écrire, cette dame lui ayant défendu de mettre
" son nom sur l'adresse d'aucune de ses lettres.
" Quand ce religieux vivait, elle lui envoyait ses

" lettres, qu'il portait lui-même à la dame ; à
" présent, elle ne peut plus lui écrire. Si elle met-
" tait seulement son nom pour servir d'adresse
" sur une lettre, elle assure qu'elle tomberait
" dans sa disgrâce, et qu'elle aime mieux laisser
" le tout à la seule Providence, que fâcher une
" personne à qui elle est tant obligée, elle et
" toute la compagnie de Montréal.

" Voilà, madame, l'état où en sont les choses.
" On est même si pressé de secours, que la
" demoiselle, voyant que tous les desseins de sa
" fondatrice sont prêts à être mis au néant, m'a
" donné pouvoir de prendre 22,000 livres de la
" fondation de l'Hôtel-Dieu, qui sont dans Paris,
" pour cent arpents de terre, que la compagnie
" lui donne, me disant : " Il vaut mieux qu'une
" partie de la fondation périsse que le total ;
" servez-vous de cet argent pour lever du monde,
" afin de garantir tout le pays en sauvant le
" Montréal. Je ne crains point, dit-elle, d'en-
" gager ma conscience, je connais les dispositions
" de ma bonne dame : si elle savait les angoisses
" où nous sommes, elle ne se contenterait pas de
" cela. Voilà l'offre que m'a faite cette demoi-
" selle. J'avais de la peine à l'accepter ; mais
" enfin, en ayant été pressé vivement par elle,
" qui m'assurait toujours qu'elle pouvait hardi-
" ment interpréter la volonté de sa bonne dame

" en cette rencontre, j'ai fait un concordat avec
" elle pour les cent arpents de terre, en échange
" des 22,000 livres qu'elle a espéré pouvoir
" beaucoup aider à garantir le pays, et c'est
" l'unique vue de ce concordat."

Mlle Mance s'empressa de repartir pour Montréal, pour communiquer au plus tôt ces bonnes nouvelles aux colons : on y vit la marque assurée de la protection de la sainte Vierge, dont l'assistance miraculeuse sauvait depuis plus d'un an vingt-sept braves qui avaient parfois à tenir tête à 150 et 200 ennemis. On voulut donc lui demander la continuation de sa maternelle protection et choisir sa fête de la Présentation, pour lui offrir les actions de grâces solennelles de Ville-Marie.

Elle sembla, avant l'époque marquée, vouloir les récompenser de leur confiance : " Le 14
" octobre, les aboiements furieux des chiens
" firent connaître que des Iroquois étaient en
" embuscade près du fort. Le major Closse,
" toujours sur ses gardes, se met à la tête de
" vingt-quatre hommes, et marche droit à l'en-
" nemi. Trois éclaireurs, jetés en avant, s'étant
" aventurés un peu trop loin, tombent au milieu
" des ennemis, qui font une décharge générale,
" et tuent un Français. Les deux autres s'en-
" fuient au milieu d'une grêle de balles, et

" rejoignent le corps de M. Closse. Dès lors, " le combat s'engage vivement : les Français " tiennent ferme, mais s'apercevant bientôt que " les Iroquois, dix fois plus nombreux, les " cernent de tous côtés, Closse, suivi des siens, " s'ouvre un passage au milieu des rangs enne- " mis, et se jette dans une chétive cabane. Deux " cents Iroquois l'environnent, et font un feu " terrible sans causer aucun mal à ses hommes " qui, de leur côté, tuent et blessent un grand " nombre d'ennemis. Mais enfin la poudre " manque. Boston, brave soldat, et excellent " coureur, se dévoue pour la cause commune, il " traverse les rangs ennemis, et réussit à arriver " au fort, quoique vivement poursuivi. Il en " revient bientôt avec dix hommes, traînant deux " petites pièces de campagne : arrivé sur un " coteau, à l'abri duquel il s'est avancé, il dé- " charge les deux pièces, et, profitant du trouble " où les Iroquois ont été jetés, il rejoint les " assiégés. Le feu des Français devient alors si " vif, que leurs adversaires ne le peuvent sou- " tenir, et s'enfuient, portant sur leurs épaules " plus de vingt morts et environ quarante " blessés." (1).

On comprend dans quels sentiments, un mois

(1) Ferland. Histoire du Canada.

plus tard, les vainqueurs célébrèrent la fête de la Présentation : la sainte Vierge sembla accepter leurs prières, car toutes ses fêtes de l'année suivante furent marquées par quelque heureux événement : la Visitation, par la prise d'Aontarisaty, l'un des plus fameux chefs iroquois, l'Assomption, par celle d'Atonieiarha, qui fut si utile plus tard à la conclusion de la paix. Mlle Mance, qui savait que les Iroquois s'étaient vantés d'anéantir la colonie pendant l'hiver précédent, se sentait donc remplie de reconnaissance pour Dieu, à la vue des faveurs dont il comblait tous les membres de la colonie.

Il est vrai qu'elle en avait sa large part : dans sa confiance, elle n'avait pas craint de descendre en canot à Québec, pour aller prendre des nouvelles de la future arrivée de M. de Maisonneuve. C'était au commencement du printemps. A peine avait-elle dépassé Trois-Rivières, que six cents Iroquois, enhardis par la mort de M. Duplessis, vinrent en faire le blocus. Elle admira une fois de plus la main de la divine Providence, car quelques jours de retard de plus dans son voyage, et elle eût été infailliblement prise, et serait morte dans les supplices.

Les nouvelles qu'elle apprit à Québec la dédommagèrent de tant de dangers : M. de Maisonneuve arrivait avec plus de cent hommes :

c'était le salut, c'était la vie après tant de cruelles alarmes. Oh ! comme elle eût voulu voler vers la vaillante petite garnison de Ville-Marie, pour lui apprendre la bonne nouvelle ! Une chaloupe que, sur ses instances, M. de Lauson leur envoya, ne put avancer, à cause du vent contraire. M. de Maisonneuve ne parut pourtant que le 27 septembre, avec cent huit hommes d'élite, levés dans l'Anjou, le Maine, le Poitou et la Bretagne, et fut reçu au milieu des acclamations de toute la population.

Mlle Mance, plus que tous, remercia Dieu de cette heureuse tentative qu'il lui avait inspirée, et tout ce que lui apprit M. de Maisonneuve la confirma dans la pensée que ce voyage, comme le sien, s'était fait d'après les ordres, et sous les auspices particuliers de la Providence.

Il lui rapporta ses visites à Mme de Bullion, le gracieux accueil qu'il en avait reçu, le silence approbateur qu'elle avait gardé, lorsqu'il lui avait exposé la disposition qu'ils avaient faite des 22,000 livres de la " bienfaitrice inconnue." D'ailleurs, elle ne s'était départie ni de son humilité, ni de sa générosité habituelle : elle lui avait fait remettre sous main, sans se faire connaître davantage, vingt mille autres livres pour la levée de ses cent huit hommes.

C'était donc quarante-deux mille livres que la

pieuse fondatrice de l'hôpital donnait généreusement pour sauver la colonie. Dieu bénit ses intentions, et le gouverneur de Denonville et l'intendant Champigny furent assez justes pour reconnaître longtemps après, que c'était grâce à cette somme avancée dans de si critiques circonstances, que Montréal, tout le Canada même, avait dû, après Dieu, son salut.

Du reste, la valeur et la constance que les colons avaient montrées n'avaient pas été inutiles ; les Iroquois commençaient à désespérer de vaincre des guerriers qui n'étant qu'une poignée d'hommes, avaient pu leur tenir tête pendant plusieurs années, et qui allaient être renforcés si considérablement.

Une certaine lassitude se faisait sentir parmi eux : ils trouvaient que le poste de Montréal sur le grand fleuve, était plus commode pour l'échange des marchandises que les cinq cantons pouvaient faire, que ceux des Hollandais d'Orange (Albany) ou de la Nouvelle-York. D'ailleurs, le blocus de Trois-Rivières échouait : des sentiments de paix commençaient à naître dans les cœurs : Aoueaté, le chef huron qui, le jour de l'Assomption, avait fait prisonnier un des plus illustres capitaines iroquois, en descendant avec lui vers Québec pour traiter de la paix

au nom de son canton, acheva la dispersion des Iroquois.

Les Agniers, un mois après le retour de M. de Maisonneuve, se décidèrent à envoyer le Père Poncet faire les mêmes propositions au gouvernement de Québec. Le Père Poncet arriva le 24 octobre à Montréal, où ses cicatrices touchèrent tous les cœurs. Les barbares lui avaient fait couper l'index de la main gauche par un enfant, pendant qu'il chantait l'*Ave Maris Stella*, et avaient cautérisé ses plaies avec les cendres brûlantes de leurs pipes ou des charbons ardents. Il portait sur plusieurs parties de son corps les marques de profondes brûlures, qui lui avaient été infligées par ses ennemis.

Ce spectacle fit mieux comprendre à tous le bonheur de la paix, et augmenta la reconnaissance envers M. de Maisonneuve, le brave Closse et Mlle Mance. Cette dernière en obtint aussitôt un touchant témoignage : pendant que les habitants, prisonniers au fort depuis trois ans, regagnaient joyeusement leurs maisons, les ouvriers de M. de Maisonneuve se rendirent à l'hôpital, et commencèrent à y construire un nouveau corps de logis de trente pieds de long sur trente pieds de large, destiné à une chapelle et à une salle pour les hommes.

Si le gouverneur se plaisait à faire valoir la bravoure de ses nouveaux compagnons, Mlle Mance sut apprécier bien mieux encore leur habileté et leur adresse. La chapelle qu'ils élevèrent, avec son élégant clocher et ses deux cloches, devint, quoiqu'elle ne fût qu'en bois de charpente, l'objet de l'admiration de tous les colons, et les ouvriers firent une telle diligence, qu'elle put y faire transporter ses malades, dès le commencement du printemps (1654), sans crainte d'être davantage molestée par les Iroquois, ou de manquer du nécessaire pour eux. Elle entra aussitôt en possession de cent arpents de terre qu'elle avait obtenus en compensation des vingt-deux mille livres si généreusement sacrifiées, et grâce auxquelles la question de vie ou de mort s'était décidée en faveur de Ville-Marie. Elle ne songea plus, dès lors, puisque la colonie devait vivre, qu'à assurer son bien-être par de nouvelles fondations, et à panser les plaies faites par dix années de guerres incessantes (1644-54).

Quelque chagrin et quelque ennui que lui causèrent donc plus tard les difficultés et les embarras de cette donation, elle ne les regretta jamais.

Dieu avait voulu faire passer ses fidèles servi-

teurs par cette tempête de fer et de feu pour éprouver leur foi, et tremper leur énergie : maintenant qu'il les trouvait fidèles, il commandait à la fureur des ennemis de se calmer, pour pouvoir, avec ces instruments purifiés, donner cours à ses œuvres.

CHAPITRE VI.

UNION DES COLONS—PAIX AVEC LES IROQUOIS—NOUVEAU VOYAGE DE M. DE MAISONNEUVE EN FRANCE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA SAINTE-FAMILLE.

> " Il est doux et consolant pour des frères d'habiter ensemble."
>
> (Ps.)

Lorsque Néhémias revint à Jérusalem pour en relever les débris, une grande douleur le saisit à la vue des toits détruits, des portes brisées, des remparts ébranlés de la cité de David : au milieu de la nuit, il fit le tour de ces ruines, et le lendemain il alla trouver les magistrats, et " leur dit : " Vous voyez notre affliction ; allons, " relevons ensemble les murs de Jérusalem."

Les mêmes sentiments, sans doute, oppressaient l'âme de M. de Maisonneuve, quand il revit les restes de cette petite troupe qu'il avait amenée douze ans auparavant, et qu'il visita les champs de bataille et la tombe de ses compagnons d'armes : mais, comme Néhémias, il avait l'appui du grand Roi, et la confiance de réussir. Il se mit aussitôt à l'œuvre, comme nous l'avons vu, et outre le corps de bâtiment qu'il fit ajouter à l'Hôtel-Dieu, il songea, en vue des dangers de l'avenir, à en faire le centre de tout un système

de fortifications qui permettrait aux colons de s'étendre un peu dans les campagnes, au-delà de la ligne de protection du fort primitif.

D'ailleurs, Mlle Mance ne pouvait, à la première alarme, quitter son hôpital, et faire transporter à la pointe à Callière ses malades, ses meubles et sa pharmacie : il fit donc établir une première redoute en haut du coteau Saint-Louis (1), et une autre en bas.

Les ouvrages avancés, au nord et au sud, pouvaient à la rigueur suffire en temps ordinaire à la sûreté de l'hôpital, mais la guerre pouvait aussi se rallumer, la première ligne être forcée, et l'hôpital se trouver menacé de nouveau. Il le fit donc épauler de deux autres redoutes abondamment fournies de tous les moyens de défense.

Cette fois, les précautions furent si bien prises, que Mlle Mance ne fut plus jamais forcée d'abandonner sa demeure, et que plusieurs colons ne craignirent pas de venir abriter leurs demeures à l'ombre des nouvelles constructions.

On leur donnait à chacun une petite somme, et deux arpents de terre, à condition qu'ils promissent de ne pas quitter l'île : mais il entrait si peu dans l'idée de la compagnie d'en faire des

(1) Plateau qui domine l'emplacement de l'Hôtel-Dieu.

serfs attachés à la glèbe, qu'ils demeuraient toujours libres de chercher ailleurs un autre établissement, pourvu qu'ils remboursassent au départ l'argent qu'on leur avait avancé comme frais d'installation.

Les premiers qui reçurent de ces concessions furent André Demers, Jean Des Carryes, Jean Leduc, Jacques Menier, Charles Le Moyne, Fiacre Ducharme, l'habile armurier, si précieux à la colonie.

Aussi les colons étaient-ils si parfaitement satisfaits des conditions qu'on leur faisait, et convaincus de la générosité des directeurs de l'œuvre, que la plus touchante union continuait de régner, à tous les degrés de la petite famille. Sitôt que les nouveaux venus avaient respiré l'atmosphère de Ville-Marie, ils se sentaient gagnés par cette douce influence de piété, de vertu, et de charité chrétienne. On le vit bien à l'arrivée de la recrue de M. de Maisonneuve : tous ces hommes qui, jusque-là, avaient plus brillé par la valeur militaire, que par la pratique des vertus chrétiennes, se trouvèrent peu à peu si bien changés, et si heureusement gagnés à l'œuvre sainte de la mission, qu'on ne les reconnaissait plus.

C'est le témoignage que leur rend la sœur Bourgeoys, qui ne les avait pas quittés depuis

la Rochelle : il n'y a qu'une chose que la pieuse fille oublie de dire, c'est qu'elle avait la plus grande part dans cette pieuse métamorphose. Mais tous le savaient, et M. de Maisonneuve, qui se félicitait d'avoir pu acquérir pour le Canada cette perle de vertu et de sainteté le savait mieux que tout autre.

Aussi, lorsqu'en débarquant dans le magasin de Québec, il revit Mlle Mance, s'empressa-t-il de lui présenter cette compagne si digne d'elle à tous égards, et dont il se plut à lui faire le plus gracieux éloge : " Cette bonne fille, lui " dit-il, est encore un fruit de notre Champagne, " qui semble vouloir donner à ce lieu plus que " toutes les autres provinces réunies."

Mlle Mance fut ravie de l'acquisition d'une compatriote si accomplie, mais son admiration augmenta lorsqu'elle eût vu les grâces singulières dont Dieu avait favorisé la sœur Bourgeoys. Le gouverneur l'avait rencontrée à Troyes, près de sa sœur Mme de Chaumedey de Maisonneuve, religieuse de la congrégation de Notre-Dame du Père Fournier, qui admirait en elle la modestie la plus parfaite et les opérations de la grâce les plus admirables : Jésus en effet s'était plu à la combler de ses plus hautes faveurs. Il lui était apparu dans la sainte Eucharistie sous la forme d'un enfant d'une ravissante beauté ; la

sainte Vierge l'avait bénie et encouragée, et en apercevant pour la première fois M. de Maisonneuve au parloir de la congrégation, elle s'était arrêtée stupéfaite, en reconnaissant dans son costume simple, moitié ecclésiastique, moitié laïque, un personnage vénérable que Dieu lui avait montré dans un de ses rêves.

Quelque temps avant son départ, un matin, " étant bien éveillée, elle avait vu devant elle " une grande dame vêtue d'une robe comme de " serge blanche, qui lui avait dit : Va, je ne " t'abandonnerai point." Elle était donc venue d'après les ordres, et sous les auspices de Marie ; et au fruit des grâces qu'elle répandait partout sur son passage, on s'apercevait bien qu'une vertu divine veillait sur elle.

Mlle Mance, après avoir remercié Dieu du trésor qu'il donnait au Canada, était remontée en hâte à Montréal, comme nous l'avons dit, porter la bonne nouvelle du retour de M. de Maisonneuve, et la sœur Bourgeoys, toute dévouée à ces pauvres soldats " maintenant " doux comme de vrais religieux, et changés " comme du linge qu'on aurait mis à la lessive, la " suivit un peu plus tard avec le gros de l'expé- " dition."

Elle venait à son heure : au moment provi-

dentiel où l'œuvre que Dieu lui confiait au Canada allait s'ouvrir.

Dix ans plus tôt, Mme de Chaumedey et les pieuses religieuses de Troyes avaient en vain supplié M. de Maisonneuve d'emmener quelques-unes d'entre elles avec lui pour établir une école à Montréal. Il s'y était refusé constamment et à bon droit, hélas ! car, pendant ces dix premières années de carnage et de guerre, on n'eut besoin que d'un hôpital : il n'y avait point d'enfants des colons à Ville-Marie, et ceux des sauvages ne faisaient qu'y passer avec leurs familles.

Pendant huit ans, tous les enfants qui y naquirent moururent : on n'y trouva pourtant qu'un nouveau motif d'espoir pour l'avenir : " Puisque Dieu prend les prémices, disait-on, il " nous gardera le reste." Et il en avait été ainsi : de beaux et vigoureux enfants commençaient à prendre leurs ébats autour des forts : l'aînée de ces survivants, Jeanne Loysel, était l'objet de la tendresse de toute la colonie. Jean Desroches, qui fit son apparition quelque temps après, fut déclaré solennellement le doyen des garçons de Montréal. Le patron du Canada eut donc tout d'abord deux clients sous sa protection.

La sœur Bourgeoys prit Jeanne Loysel à l'âge de 4 ans, et la conserva près d'elle jusqu'à son mariage. D'ailleurs quatorze mariages eurent

lieu en cette année (1654) : l'éducation semblait donc avoir désormais de l'avenir.

Mlle Mance, trop éloignée du centre de la colonie, n'avait pu avoir la consolation d'attirer dans sa maison sa chère et pieuse compatriote : c'était encore la volonté de Dieu. Forcée de passer les quatre premières années dans le fort, où résidaient aussi Mme d'Ailleboust et M. de Maisonneuve, la sœur Bourgeoys mit ordre aux affaires du gouverneur, prit soin de sa demeure et de son linge, et surtout l'entretint par son exemple dans cet esprit de sacrifice et de désintéressement qu'il porta si loin. Elle était déjà la sainte Geneviève du Canada, comme M. Souard se plaisait à la nommer plus tard.

Elle trouva encore le temps de suppléer Mlle Mance auprès des pauvres et des malades, et donna à tous le spectacle de la plus admirable charité. Ses pauvres soldats, qu'on voyait maintenant commencer et finir par la prière leurs exercices militaires, furent surtout l'objet de son zèle. L'un d'eux, à l'époque des plus grands froids, vint lui demander de quoi s'abriter pendant la nuit : elle lui donna son matelas. Un autre se présenta aussitôt, formulant la même demande : il eut la paillasse. Deux autres, s'imaginant sans doute qu'elle avait un mobilier complet à distribuer, vinrent coup sur coup

solliciter sa charité : ils eurent les deux couvertures. Mais elle garda l'oreiller " parce que, " dit-elle naïvement, personne ne le réclama." Elle coucha ainsi bien d'autres fois, ainsi que Mlle Mance, sur cet oreiller de la Providence, et il ne lui fut jamais enlevé.

M. de Maisonneuve donnait à sa garnison l'exemple de la plus haute piété : en mettant le pied sur le rivage de Ville-Marie, il s'était fait armer par les missionnaires comme un vrai chevalier, et investir du titre de soldat de Dieu ; et l'on avait récité sur lui les prières de l'Eglise en semblable circonstance. Il savait combien une semblable consécration lui avait procuré de grâces du ciel : tous les dangers n'étaient pas passés, aussi songea-t-il à fonder parmi ses militaires une congrégation de la sainte Vierge. Il en choisit 63, pour honorer le nombre présumé des années de la vierge Marie, et tous aussitôt se déclarèrent prêts à se sacrifier en tout temps pour le salut de leurs frères.

Ce n'était pas une vaine promesse : malgré la paix, les perfides Iroquois tenaient la colonie dans une perpétuelle défiance ; les sentinelles ne cessaient de monter la garde, et n'empêchaient pas toutes les attaques : " Ces barbares, " disent les Relations, tuent, massacrent, sac- " cagent et brûlent, le mercredi, par exemple ;

" et le jeudi, ils se font des présents, se visitent " les uns les autres, comme font des amis." Un mauvais rêve, un songe, un faux rapport suffit pour qu'on déterre la hache de guerre, et qu'on vole au combat.

En pleine paix, en 1654, un des trois chirurgiens de Montréal, en tendant des trappes aux environs, fut enlevé par les Onneyouts, sans que les Onnontagués, leurs alliés, se doutassent de cet acte d'hostilité. Aussi, à quelque temps de là, le capitaine de cette tribu, entrant en toute sécurité à Montréal, fut aussi surpris d'entendre les colons lui réclamer leur frère, que touché de voir qu'ils ne songeassent pas à lui faire porter la responsabilité de son enlèvement. Il voulut rester en ôtage, jusqu'à ce que des chefs iroquois, envoyés avec des présents, eussent ramené le docteur, et rapporté au camp l'assurance des bonnes dispositions des cinq nations iroquoises.

Ce qui n'empêcha pas qu'une des sentinelles ne fut surprise encore à quelque temps de là par un Iroquois qui s'était glissé de souche en souche jusqu'auprès d'elle, et qui, tout à coup, se jetant au travers de ses jambes, l'avait, malgré ses cris et ses coups, enlevée sur ses épaules et emportée. En vain ses camarades se mirent-ils à la poursuite du ravisseur avec le major Closse ; ils allèrent se heurter contre un gros d'ennemis,

commandés par un chef valeureux, que les Français nommaient la Barrique, à cause de sa large corpulence.

Le major Closse ordonna à son meilleur tireur de se glisser du côté de l'endroit où la Barrique, du haut d'une souche, haranguait sa troupe, et de percer d'un coup de mousquet, ce tonneau qui servait de bouclier à leurs ennemis. Quelques instants après, la Barrique gisait criblé d'une décharge de gros plomb reçu en plein corps, et les Iroquois étaient en fuite.

On porta la Barrique ensanglanté à Mlle Mance, et bien qu'il fût en grand danger, elle ne désespéra pas plus de le sauver qu'elle n'avait fait pour le malheureux Chiquot : elle le soigna avec un zèle, une attention et un dévouement qui firent plus que tous les remèdes, car ils rendirent au pauvre sauvage la confiance et l'énergie. Il fut si touché de la charité chrétienne de cette sainte fille, qu'il promit d'être à jamais le meilleur ami des Français. Il tint aussitôt parole, et fit cesser les attaques par lesquelles, les Iroquois, conduits par son frère, qui le croyait mort, voulaient venger sa perte : il se fit porter sur le champ de bataille, et les supplia de ne pas faire la guerre aux Français, qui étaient ses meilleurs amis. Les sauvages crurent d'abord voir un fantôme ; mais, se rassu-

rant bientôt, ils vinrent vers les Français avec confiance, et jurèrent, sincèrement cette fois, de rester en paix et de rendre tous les prisonniers. Ce fut donc à la charité de Mlle Mance d'abord, et aux prisonniers de marque que le gouverneur et M. Lemoyne firent à quelques jours de là, qu'on dut de voir finir ces perpétuelles alarmes, et qu'un grand nombre de Français durent leur liberté. Parmi eux se trouvaient les deux demoiselles Moyen : Elizabeth qui épousa le major Closse, et Marie, qui demeura plus de douze ans près de Mlle Mance, et épousa en 1667 Sidrac Du Gué, sieur de Boisbriant. Les deux filles de M. Macart, Michel Messieu, l'inprète Gilles Trottier et la Perle, furent également redevables à la charité de Mlle Mance du bienfait de la liberté, et peut-être de la vie.

Elle n'eut pas le bonheur de sauver de la mort le Père Garreau qui, l'année suivante, fut apporté mourant à Montréal, d'une balle qui lui avait brisé l'épine dorsale, et qu'un traître lui avait lancée, pendant qu'il naviguait dans son canot. Le misérable fut pris et pendu.

Cependant, depuis la paix, une pensée assiégeait constamment l'esprit de Mlle Mance : Ville-Marie était fondée, ses colons prospères : l'établissement de la Sainte-Famille recevait en elle et en la sœur Bourgeoys un commencement

d'exécution : saint Joseph et la sainte Vierge avaient établi leur demeure dans ce nouveau Nazareth, mais la société de prêtres appelés à imiter la vie humble et intérieure de Jésus, manquait encore.

Souvent cette sainte fille sur qui, disait M. Olier, Dieu semblait s'être reposé du soin d'établir l'église de Ville-Marie, s'en était préoccupée ; elle avait, lors de son voyage, supplié le fondateur du séminaire d'envoyer quelques-uns de ses prêtres : il avait promis, avec les sociétaires, de la satisfaire au plus tôt. Mais, malgré son désir de compléter l'œuvre que Dieu s'était proposée, de réunir à Montréal, dans une sainte famille, ces trois congrégations qu'il faisait naître en même temps, il n'avait pu jusqu'alors exécuter les projets chers à son cœur entre tous.

Les personnes les plus influentes de la colonie le pressaient à l'envi d'envoyer enfin quelques-uns des siens : les Pères jésuites demandaient à être déchargés d'une mission pour laquelle ils n'avaient aucune fondation, et qu'ils étaient obligés de laisser souvent sans prêtres. Mais M. Olier, se trouvait moins que jamais en état de satisfaire à ces demandes : à toutes ses difficultés précédentes une nouvelle venait s'ajouter, plus insurmontable que toutes les autres, l'accable-

ment d'une maladie qui allait le conduire au tombeau.

Dieu allait-il donc laisser échouer cette œuvre, dont il avait lui-même donné à ses serviteurs une vue si claire et si nette ? non, cela ne pouvait pas être : le désir de la Providence était manifeste. Elle ne lui manquerait pas, mais il ne fallait pas qu'elle manquât à la Providence.

Elle s'ouvrit de ces pensées à M. de Maisonneuve, son conseiller ordinaire, et chercha avec lui les moyens d'en assurer l'exécution. Ils n'en trouvèrent pas d'autre qu'un voyage immédiat à Paris, pour obtenir de M. Olier mourant, la faveur si souvent promise et si longtemps retardée.

M. de Maisonneuve laissa donc de nouveau le gouvernement de la colonie entre les mains du major Lambert-Closse, et s'embarqua avec MM. d'Ailleboust et Desmousseaux, à la fin de 1655, suivi par les prières de Mlle Mance, qui seule était dans le secret de l'objet de son voyage. Il arriva à Paris, au commencement de 1656, et se rendit tout droit au séminaire. Il eut la faveur d'être admis immédiatement auprès de M. Olier.

Il était vrai que le saint prêtre se mourait : la paralysie dont il était atteint allait dégénérer en apoplexie, et tous prévoyaient déjà qu'il allait

finir comme saint François de Sales, dont, tout enfant, il avait reçu la bénédiction et les prédictions.

Il était facile de voir sur la figure de ses disciples, que tous savaient la séparation prochaine ; le seul espoir qui restait se fondait sur l'âge : il n'avait encore que quarante-huit ans.

Pour lui, il contemplait avec amour les années éternelles, et refusait déjà d'entendre toute vaine conversation " qui n'avait pas le goût de l'éternité." On l'entendait s'écrier : " Oh ! chère éternité, tu n'es pas loin ! " et prier Marie de ne pas retarder son exil. D'ailleurs la lucidité de son esprit était parfaite : de son lit de mort, il rédigeait son catéchisme chrétien, et cet angélique Traité des saints ordres, qu'aucun prêtre ne relit sans verser des larmes.

Admis près de celui que Bossuet nomme quelque part le grand Olier (et Bossuet s'entendait en grandeur) M. de Maisonneuve en reçut l'accueil le plus chaleureux et le plus aimable. Le mourant lui parla avec amour du Canada, où il avait tant rêvé d'aller porter l'Evangile, et lui renouvela toutes ses promesses par rapport à l'envoi des hospitalières et des prêtres du séminaire.

Une assemblée des associés se tint le 31 mars, et entra avec ardeur dans la pensée de son

pieux président : " Ils s'engagèrent au nom *de* " *la personne fondatrice qui ne voulait être connue,* " à recevoir à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, sous " le bon plaisir du roi et l'agrément de l'évêque " d'Angers trois ou quatre des hospitalières de " Saint-Joseph, comme aussi à leur en donner la " propriété, ainsi que celle des bâtiments qu'ils " y feraient construire pour elles, et enfin telle " quantité de terre que M. de Maisonneuve, Mlle " Mance, et les hospitalières elles-mêmes déter- " mineraient d'un commun accord. (1).

Cette dotation devait être augmentée d'une pension de cent cinquante livres que, de son côté, la maison de la Flèche promettait de payer à chacune des trois ou quatre sœurs qu'elle allait y envoyer. Mais on stipula nettement que ce bien de la communauté n'aurait rien à faire avec les donations que les hospitalières pouvaient recevoir pour les pauvres, qu'il serait administré à part, sans qu'elles eussent à en rendre compte chaque année à l'évêque et au gouverneur de l'île, comme elles y étaient tenues pour le bien des pauvres.

Cette mention de l'*évêque de l'île* montre que les associés espéraient déjà l'établissement d'un évêché à Ville-Marie : M. Godeau le proposa,

(1) Vie de Mlle Mance, par M. Faillon.

avec l'érection d'un chapitre, à l'assemblée du clergé de cette année (9 août 1656), l'idée fut bien accueillie, et Mazarin l'agréa d'autant mieux, que les associés se proposaient de donner la moitié de l'île pour cette double fondation. Il agréait aussi la personne de M. de Queylus qu'on proposait pour ce poste.

Mais les Pères jésuites, qui étaient le vrai clergé du pays, avaient bien le droit de dire leur mot dans la question : ils le firent, et proposèrent M. de Laval de Montigny au choix du roi, et à la nomination du pape.

Les associés voyant échouer leur plan d'établir un évêché à Montréal, résolurent dès lors de donner l'île entière aux ecclésiastiques qui l'évangéliseraient. M. Olier prévoyant quelle charge serait pour le séminaire l'entretien d'une semblable colonie où, de longtemps, il n'y aurait que des dépenses à faire, hésita, dit-on, longtemps, et ne consentit à se charger d'une telle responsabilité, qu'après avoir longuement consulté Dieu dans la prière, et s'être assuré de sa volonté. Il désigna, pour le remplacer dans cette œuvre quatre de ses messieurs : MM. de Queylus, Souart, Galinier et Dallet.

M. Gabriel de Thubière de Léry Queylus, abbé de Loc Dieu, docteur en théologie, n'était pas

moins remarquable par ses talents et sa piété que par sa naissance.

Il avait édifié le Rouergue, sa patrie, et le Vivarais par les missions qu'il y avait données. Son esprit de pauvreté, ses vertus, son éminente intelligence le désignaient naturellement pour la supériorité : heureux de la mission que lui confiait son supérieur, il partit aussitôt, sans se dissimuler que ni lui, ni ses compagnons ne le reverraient : et, en effet, la nouvelle de sa mort, arrivée le lundi de Pâques 2 avril (1657) les atteignit à Nantes, au moment où ils allaient s'embarquer.

Elle n'ébranla nullement leur résolution : ils n'y virent qu'un motif de plus d'honorer Dieu, qui avait inspiré à Mlle Mance le voyage si opportun et si heureux de M. de Maisonneuve. M. de Queylus reçut alors de l'archevêque de Rouen, de qui jusqu'alors les missionnaires avaient toujours obtenu leurs pouvoirs, le titre de grand vicaire et d'official en Canada.

Il mit à la voile avec M. d'Ailleboust et le gouverneur, et arriva à Québec le 27 juillet, après une traversée aussi longue que pénible.

Les Pères Dequen, supérieur, et Poncet, curé, qui tous les deux avaient pendant quelque temps eu la charge de la mission de Montréal, vinrent complimenter M. de Queylus sur son arrivée, et

sur ses lettres de grand vicaire. Il les leur montra en leur disant que son intention était de n'en faire usage que dans l'île de Montréal.

Après en avoir pris connaissance, le Père Dequen lui exposa que ses pouvoirs se trouvaient révoqués par le fait même de sa venue, parce qu'il n'était grand vicaire qu'à la condition expresse de résilier son autorité entre les mains des premiers prêtres séculiers, munis des mêmes facultés, qui viendraient en Canada. Il y eut assaut de modestie de part et d'autre, et finalement M. de Queylus accepta de visiter la paroisse de Québec avant de partir pour Ville-Marie.

Il avait hâte, ainsi que ses compagnons, d'arriver enfin à sa mission : l'accueil le plus cordial l'y attendait. Les colons étaient fiers de voir leur église élevée en cure, et maintenue dans cette dignité par la générosité de leur riche protecteur. Mlle Mance, qui voyait enfin la famille religieuse au grand complet, ne savait comment exprimer à Dieu sa reconnaissance. Elle voulut, au moins, traiter les quatre ecclésiastiques aussi magnifiquement que le lui permettrait sa pauvreté, et elle leur donna la plus belle et la plus vaste chambre de l'hôpital, en attendant que leur séminaire fut construit.

Les messieurs firent aussitôt de cet apparte-

ment leur salle d'exercice, leur bibliothèque, leur office et leur dortoir. C'était bien pauvre ; mais que leur importait ? n'étaient-ils pas assez heureux de penser qu'ils accomplissaient les destins de Dieu qui, " pour récompenser la cha-
" rité de M. Olier, dilater son cœur, et donner
" des espaces à son amour, avait voulu le porter
" par ses enfants jusque dans les pays étrangers ?
" Il ne lui avait fait cette grâce qu'à la mort,
" parce qui'l voulait que l'arrivée de ces quatre
" ecclésiastiques fût au Montréal, un témoignage
" authentique de l'intime amour que lui portait
" son serviteur, par le legs pieux qu'il lui faisait
" de ses enfants pour le servir après lui. Que la
" Providence divine est admirable ! Elle avait
" choisi ce lieu pour être le sépulcre de plu-
" sieurs des enfants de ce digne fondateur, pour
" les y faire mourir aux douceurs de l'Europe et
" les y inhumer à ce monde ! " (1).

Touchés du dévouement de leur hôtesse, ils tâchèrent de la payer par une nouvelle qui lui alla droit au cœur : c'était celle de l'arrivée prochaine des hospitalières de la Flèche qui n'attendaient, pour se mettre en mer, disaient-ils, que le départ des bâtiments destinés à les emmener en Canada. Elle sentait plus que

(1) Histoire du Montréal, par M. Dolier de Casson.

jamais en ce moment le besoin de ces auxiliaires par suite d'un accident qui la faisait cruellement souffrir. Au mois de janvier de cette année, elle avait fait une chute sur la glace, et s'était fracturé le bras en deux endroits, et démis le poignet. La douleur fut si violente qu'elle en perdit connaissance.

Ce fut dans cet état que la trouva le chirurgienEtienne Bouchard, qui, malgré son habileté, ne reconnut que les deux fractures du bras, sans remarquer la dislocation du poignet. Du reste, Jean Madrid, le lieutenant des chirurgiens de Québec, que M. d'Ailleboust lui adressa, ne fut pas plus heureux : il ne vit que les fractures sans remarquer la luxation du poignet.

Cette méprise fut, pour Mlle Mance, la source de souffrances indicibles : chaque fois qu'on la pansait, la douleur lui causait des convulsions si atroces que parfois quatre hommes avaient peine à la retenir :

" Je demeurais, dit-elle, tout à fait privée de
" l'usage de ma main, et de plus, j'en souffrais
" beaucoup. J'étais obligée de porter toujours
" un bras en écharpe, ne pouvant le soutenir
" autrement, ou sans quelque autre appui.
" Depuis le moment de ma fracture, je ne pus
" ni m'aider, ni me servir de ma main en aucune
" manière, ni en avoir la moindre liberté, en

" sorte qu'il me fallait habiller et servir comme " un enfant." (1).

La nouvelle de l'arrivée prochaine des hospitalières était donc une grande consolation pour elle, au milieu de ses souffrances ; pourtant, avec son grand sens ordinaire et son esprit pratique, elle ne put se défendre d'un certain doute par rapport à la réalisation de cette espérance, en faisant réflexion combien était insuffisante l'allocation accordée aux religieuses, et combien illusoire pour longtemps au moins, était la concession de terres en friche et sans moyen de culture.

Le temps lui donna raison : la venue des hospitalières traîna en longueur : les souffrances et l'affaiblissement de la patiente allaient en augmentant, et elle voyait arriver le jour où elle deviendrait complètement inutile, sinon à charge, à l'hôpital. Elle ne songeait pas alors que la Providence tirerait justement de son infirmité les moyens d'établir à Ville-Marie ces religieuses qu'elle appelait de tous ses vœux.

Toutefois, avec la vue si claire qu'elle avait des situations, elle jugea qu'il était impossible de retarder davantage la réalisation de ce projet, sans en compromettre à tout jamais l'exécution.

(1) Vie de Mlle Mance, par M. Faillon.

Malheureusement le supérieur du séminaire était alors absent : après avoir nommé M. Souart pour le remplacer, il était parti pour Québec, où les devoirs de sa charge de grand vicaire le retinrent près de onze mois. Il y eut bientôt l'occasion de reconnaître que la première inspiration qu'il avait eue, de borner l'usage de ses facultés à la seule île de Montréal était la bonne, et que les Pères jésuites, en insistant pour qu'il en usât dans toute son étendue, avaient, ainsi que lui, fait preuve, en cette circonstance, de plus de générosité que de prévoyance.

On le sentit de part et d'autre : le Père Dequen fit restreindre les pouvoirs de M. de Queylus à l'île de Montréal, et, après quelques froissements inévitables en pareil cas, M. de Queylus revint à Montréal, où le réclamaient avec instances ses confrères et toute la population.

Cette absence, qui ne semblait pas dans les vues de Dieu, eut encore d'autres graves inconvénients : elle empêcha M. de Queylus de se mettre suffisamment au courant des affaires de Montréal, comme sa charge de supérieur l'y obligeait, et de remédier ainsi à l'insuffisance des instructions de M. Olier, qui avait été obligé de l'enlever presque subitement à ses missions du Vivarais pour l'envoyer au Nouveau-Monde.

Il était bien plus au courant de la controverse avec les calvinistes, et les Cévenoles, que des vues des associés et de M. Olier, par rapport à l'établissement des trois communautés à Montréal. Malheureusement, il avait pris à Québec des impressions et des engagements qui ne laissaient plus la question entière, et faillirent faire tout échouer par celui-là même qui était chargé de tout mener à bonne fin.

CHAPITRE VII.

GUÉRISON MIRACULEUSE DE MLLE MANCE.

Le Seigneur a opéré en moi de grandes choses.
Fecit mihi magna qui potens est.

(MAGNIFICAT.)

Le retour de M. de Queylus à Montréal (27 août 1658) fut une véritable ovation : MM. Souart et Galinier, au risque d'être enlevés par les sauvages, s'étaient portés au travers des bois au-devant de sa barque. Soixante personnes le suivaient, dans trois bateaux, autant pour lui faire honneur, que pour le protéger contre les dangers de la route : les messieurs de Montréal furent heureux de voir la popularité et la reconnaissance que sa générosité, son zèle et sa piété lui avaient acquises pendant sa courte administration de dix mois. Il leur en raconta lui-même les principaux traits.

Il avait établi diverses pratiques de piété, les saluts du Saint-Sacrement tous les jeudis de l'année, la dévotion envers sainte Anne, en l'honneur de laquelle, grâce à la générosité de M. de Lessart (1658), il avait bâti sur la côte de Beaupré une chapelle et établi un pèlerinage. M. Vignal, le pieux aumônier des Ursulines, l'avait remplacé dans la bénédiction de cet édifice, et déjà beaucoup de miracles et de guérisons y étaient signalés. Cet ecclésiastique s'était at-

taché au séminaire, et, après avoir donné aux religieuses qu'il avait tant édifiées, un arpent de terre, qui fait encore aujourd'hui partie de l'enclos de leur couvent, s'était rendu à Paris pour y faire sa solitude.—A Château-Richer, une église de la Visitation avait été érigée, de sorte que le culte de la sainte Vierge et celui du Saint-Sacrement, principales dévotions de Saint-Sulpice, se répandaient de plus en plus en Canada.

A Québec il avait témoigné aux Pères jésuites et reçu d'eux des marques de déférence et d'amitié : les communautés, et notamment les hospitalières, où il avait reçu à la profession et bientôt assisté à la mort la première sauvagesse (1) qui eût embrassé la vie religieuse, lui avaient donné les plus grandes consolations.

Un des détails que M. le grand vicaire n'ajoutait pas, c'est que, sur les conseils du Père Dequen, et dans le but de mettre plus d'unité dans les œuvres religieuses du Canada, il s'était engagé à donner aux hospitalières de Québec la direction de l'hospice de Mlle Mance, quand le temps en serait venu.

L'occasion lui parut excellente presque aussitôt : Mlle Mance, de plus en plus infirme et souffrante depuis dix-huit mois, vient le trouver dès les premiers jours de son retour, pour lui faire part de sa situation et de ses projets : nous citons ses propres paroles, d'après M. Dollier de Casson, parce qu'elles mettent parfaitement en relief et

(1) Une jeune huronne, âgée de 15 ans, nommée Geneviève.

la netteté de son esprit, et la générosité de son caractère :

" Monsieur, lui dit-elle, voilà que mon mal " empire au lieu de se guérir : mon bras est " quasi tout desséché, et me laisse le reste du " corps en danger de quelque paralysie. Je ne " le puis aucunement remuer, et même on ne " peut y toucher sans me causer les plus vives " douleurs. Cet état me met dans un embarras " extrême, étant chargée d'un hôpital auquel je " ne puis subvenir, et me voyant obligée de de- " meurer ainsi inutile tout le reste de mes jours. " Cela étant, voyez ce qu'il est à propos que je " fasse. Ne serait-il pas bon que j'allasse en " France trouver la fondatrice pendant qu'elle " est encore vivante, et que je parlasse aussi à " messieurs de la compagnie de Montréal, afin " d'obtenir de la fondatrice, s'il se peut, un fonds " pour des religieuses ? La compagnie n'est pas " présentement en état de faire elle-même cette " fondation, ayant à fournir à tant d'autres dé- " penses pour la colonie ; et moi, de mon côté, " je ne peux plus soigner les malades. Si je " réussis, je tâcherai d'amener ces bonnes hospi- " talières de la Flèche, avec lesquelles feu M. " Olier et les autres associés ont, il y a déjà " longtemps, passé contrat pour le même des- " sein."

En recevant cette communication, M. de Queylus crut trouver le moyen d'accomplir ses vues d'union avec les hospitalières de Québec, et, enchanté de trouver ce *joint* naturel pour

l'exécution de ses plans, il encouragea Mlle Mance, lui dit " qu'elle ne pouvait mieux faire," et lui témoigna beaucoup de joie et de cordialité.

Ce fut donc pour elle une chose arrêtée, et elle ne songea plus qu'à tout régler pour son absence, et pour son voyage. De son côté, M. de Queylus arrangea un plan de conduite qui ne nous semble explicable que par une méprise, ou même par une ignorance assez grande des volontés précises de M. Olier et des associés par rapport aux religieuses de la Flèche, et où paraît d'ailleurs plus d'habileté que n'eût pu lui en suggérer la lecture du traité de son confrère M. Blanlo sur l'enfance chrétienne.

M. Dollier de Casson semble, dans le récit de ce fait, ne pouvoir réprimer le sourire que lui inspire la candeur de M. Souart qui, sans s'en douter aucunement, servit d'instrument au petit stratagème imaginé par son supérieur : " M. " l'abbé, raconte-t-il, lui ayant dit qu'une des " mères hospitalières de ce lieu avait grand " besoin de changer d'air, et que, comme c'était " une personne de mérite, il fallait tâcher de lui " sauver la vie ; qu'il ferait fort bien de des- " cendre pour cela, parce qu'ayant la connais- " sance de la médecine, outre son caractère sa- " cerdotal, aussitôt qu'il donnerait son suffrage " à ce qu'elle montât ici pour changer d'air, on " ne manquerait pas de la faire venir : ce bon " monsieur, ayant ouï ce discours, se disposa de " partir au plus vite, pressé par cette même

" charité qui, sans lui donner le loisir de ré-
" fléchir, le porte tous les jours chez les ma-
" lades..., selon que Sa Sainteté a trouvé bon de
" le lui permettre."

En effet, M. Souart, tout dévoué à son hôtesse, et que nous verrons dans tous les temps son conseiller et son confident, n'aurait pas aidé à éluder ainsi les engagements pris par le fondateur de Saint-Sulpice lui-même : au moins, lui aurait-il remontré que la clause du compromis qui, en cas d'impossibilité, permettrait d'offrir la direction de l'hôpital à d'autres religieuses que celles de la Flèche, ne pouvait être interprétée que par les sociétaires eux-mêmes, et M. de Bretonvilliers ; qu'en tout état de choses, une tentative, même provisoire d'établissement, préjugeait la question d'une façon peu honorable pour les associés ses confrères.

Il partit donc, sans nul soupçon d'un stratagème que M. de Queylus n'employait peut-être, après tout, que pour épargner la délicatesse de Mlle Mance, mais qui n'eut pas et ne méritait pas d'avoir aucun succès.

La première partie du programme cependant réussit à souhait : car M. Souart obtint tout d'abord que la sœur Marie Renée de la Nativité, dont la maladie était réelle, remontât aussitôt avec lui (18 septembre 1658). On eut même l'attention de lui donner pour compagne la sœur Jeanne Agnès de Saint-Paul. Enfin le Père Dequen, en sa qualité de grand vicaire, leur donna toutes les permissions nécessaires.

Aussitôt leur arrivée, " M. de Queylus vint " avertir Mlle Mance, qui ne savait rien de tout " ce qui se passait, en lui disant : Voilà deux " bonnes filles hospitalières qui arrivent, à cause " que l'une d'entre elles a eu besoin de changer " d'air : elles vous vont venir saluer et demander " le couvert."

" Cette bonne demoiselle, un peu interdite, " leur fit pourtant la meilleure réception qu'elle " put : ensuite de quoi elle leur dit agréable- " ment : Vous venez, mes mères, et moi je m'en " vais. Que si cette repartie d'esprit fit voir son " soupçon, cela lui était pardonnable, d'autant " que l'innocence de cette conduite eut paru un " peu jouée à beaucoup d'autres."

En effet, sous l'enjouement de ces paroles, Mlle Mance cachait une véritable angoisse : elle avait trop de clairvoyance pour ne pas se douter des projets de M. de Queylus, et trop d'élévation d'esprit, pour ne pas être profondément affligée de l'étrangeté du procédé. D'ailleurs, les hospitalières de Québec, malgré l'appui des Pères jésuites et de M. de Queylus, n'avaient pas d'autre fondation que celle que leur avait faite, pour Québec, la duchesse d'Aiguillon : il était douteux qu'elles pussent la partager avec la maison de Montréal, ou qu'elles obtinssent de nouvelles générosités pour cet hôpital. Elle espérait que Mme de Bullion, qui avait dépensé plus de soixante mille livres pour l'établissement ultérieur des hospitalières de la Flèche, ne refuserait pas d'ajouter à la donation ce qui

paraîtrait nécessaire. Elle vit donc plus que jamais que son voyage était dans les vues de la Providence : elle remercia Dieu de ce qu'il lui avait montré une fois de plus l'illusion qu'il y a à se confier aux créatures, et à compter entièrement sur ceux que nous admirons le plus.

Toutefois, ce malheureux événement fut pour elle la source de toute une série de déboires, car, comme sa discrétion l'empêchait de se plaindre d'être la victime de ces agissements, elle fut aisément soupçonnée d'y avoir trempé elle-même. Rien ne lui était plus cruel que ces soupçons sur sa droiture et son intégrité ; c'est peut-être pour cela même que Dieu les lui demanda outre ses souffrances physiques, pour lui faire racheter par là cet établissement si cher à son cœur. Elle en éprouva aussitôt les effets, car, après s'être entretenue avec les mères de Québec, et avoir déployé sa courtoisie et son amabilité ordinaires, elle voulut se rendre chez M. de Maisonneuve, qu'elle croyait capable d'éclaircir ses soupçons. Mais elle n'en reçut pas d'abord l'accueil ordinaire : le gouverneur avait remarqué l'arrivée de la mère de la Nativité, et de sa compagne : il savait que cette religieuse était une femme de mérite, très-capable d'être mise à la tête d'un hôpital, et sa venue coïncidant avec le départ de Mlle Mance, lui parut concertée avec elle en-dehors de lui, et en violation des engagements qu'ils avaient pris en commun. Il était donc froissé comme ami, et se sentait compromis comme représentant des associés.

Mais on avait trop souffert ensemble pendant quinze ans, et l'on se connaissait trop profondément, pour qu'un malentendu durât entre deux âmes si loyales et si droites : M. de Maisonneuve vit bientôt que Mlle Mance était aussi étrangère que lui à cet événement, et le bonheur de se trouver irréprochables, joint au ridicule de ne pouvoir donner d'autres éclaircissements que ceux que M. de Queylus avait fournis et qui leur parurent vrais, " les fit rire de leur fausse alarme, " et ils se séparèrent bons amis. Mlle Mance s'en " retourna trouver ses chères hôtesses, avec les- " quelles elle fut deux jours et deux nuits, (1) " " avant que de partir.

Pourtant quelque doute demeurait, et il était fondé. M. de Queylus sentit qu'il ne pouvait retarder plus longtemps une explication, et, confiant dans la pureté de ses intentions, peut-être dans la bonté de sa cause, mais à coup sûr dans le désintéressement de Mlle Mance, il songea à la gagner elle-même à ses projets. Il lui remontra la nécessité de pourvoir immédiatement à l'administration de l'hôpital, que son absence et son infirmité allaient laisser dans une situation critique, et l'impossibilité, dans l'état présent des choses, de se procurer les hospitalières de la Flèche : il lui semblait donc urgent de donner la direction de cette maison aux hospitalières de Québec ; les Pères jésuites les avaient autrefois recommandées à M. de la Dauversière comme très-propres à l'accomplissement de ses desseins

(1) Histoire du Montréal, par M. Dollier de Casson.

sur Montréal, et ils continuaient de les considérer maintenant comme très-désirables pour cet établissement, soit parce que l'union de ces deux maisons était très avantageuse pour la colonie, soit parce qu'ils jugeaient que leur bienfaitrice ne manquerait sans doute pas de les doter. Il ajoutait que c'était l'avis de tout ce qu'il y avait de plus éclairé au Canada, et pour finir par quelque chose de pathétique, il la priait, par l'intérêt qu'elle avait pour cette maison et son dévouement à ses chers malades, d'aider à la réussite d'un projet, qui seul conciliait tous les intérêts, et assurait l'avenir.

Mlle Mance avait trop d'humilité pour préférer son sentiment à celui de tant d'hommes sages, pieux et désintéressés : elle était d'ailleurs trop détachée pour ne pas être prête à sacrifier au bien toutes ses préférences : aussi répondit-elle immédiatement à l'abbé de Queylus qu'elle renonçait personnellement, quelque peine qu'elle en eût, à l'établissement des religieuses de la Flèche, puisqu'il paraissait impossible, et qu'aussitôt son arrivée en France, non-seulement elle prierait les associés de se prêter à ce nouvel arrangement, mais qu'elle irait elle-même supplier la duchesse d'Aiguillon de donner aux hospitalières de Québec une dotation pour Montréal. M. de Queylus crut tout gagné ; il s'empressa de faire partager ses vues à la sœur Bourgeoys, qui allait retourner en France, et dont l'assentiment pouvait avoir du poids près des associés, et leur écrivit à eux-mêmes que ce des

sein réunissait les suffrages unanimes de la colonie comme le seul possible et le seul praticable. Il oubliait de dire si tous ces avis avaient le droit de s'imposer ainsi de fait à des bienfaiteurs qui s'étaient ruinés pour l'établissement de cette œuvre.

Mlle Mance fut plus respectueuse des droits de la société : autant elle s'était montrée généreuse, dévouée, prête à tous les sacrifices par rapport à la question personnelle, autant elle se montra délicate, prudente et ferme dans la revendication du droit des autres. Elle continua de combler d'attentions et d'amabilités la Mère de la Nativité et sa compagne, mais en même temps, pour qu'on ne pût arguer d'un commencement de possession, et disposer préalablement de ce qui était en question, elle confia à Mlle de la Bardillière la garde de sa maison, et lui donna des instructions si complètes et si précises qu'elle ne leur permit jamais de soigner les malades, d'avoir les clefs de quoi que ce soit, ou de prendre possession de rien dans la maison. Les rapports n'en furent ni moins aimables, ni moins charitables, au contraire : on n'eut que plus d'admiration pour la fidélité de Mlle Mance, et plus de confiance dans la promesse qu'elle avait faite de travailler au nouveau projet.

Pour elle, calme, heureuse de souffrir et de se sacrifier, elle partit avec la sœur Bourgeoys, confiante dans cette Providence, dont elle ne pouvait encore démêler les voies, et alla descendre à Québec à la communauté des hospita-

lières, où l'on s'efforça de lui rendre les bons offices et le [illegible] eux accueil qu'elle avait fait aux sœurs de la Nativité et de Saint-Paul.

Pas un mot de plainte ou d'indiscrétion ne lui était échappé, et il en fut ainsi pendant tout le temps que se négocia cette entreprise " de sorte, " dit la sœur Juchereau, que l'affaire demeura " toujours fort secrète, et que le public crut " qu'on n'avait point eu d'autres raisons de faire " ce voyage, que le rétablissement de la santé " de la Mère René de la Nativité." La pieuse hospitalière, qui déposa cette année entre les mains du Père [illegible] équen son bulletin de vote en faveur de de [illegible] ouvelles " discrètes," dut regretter sans doute que Mlle Mance ne fût pas sur les rangs.

Elle s'embarqua en effet le 14 octobre avec la sœur Bourgeoys, dont l'amitié en tous les temps lui avait été si précieuse, et dont les soins lui furent en cette circonstance si indispensables. Cette pieuse fille, incapable de suffire au travail des écoles, repassait en France pour demander des aides : elle s'était décidée tout-à-coup à une démarche si urgente, tant pour assurer le bien de son œuvre, que pour profiter de l'occasion que lui offrait le voyage de Mlle Mance. Elle interrompit même la construction de la chapelle de Bon-Secours, commencée dès le printemps de 1657, et que l'abbé de Queylus désirait d'ailleurs arrêter, pour n'avoir pas à la mener de front avec l'établissement de l'église paroissiale qu'il projetait de construire ; et, après avoir laissé ses

écoles entre les mains de sa compagne, Marguerite Picaud, elle eut l'idée d'inviter les hospitalières à l'aider en son absence : du même coup elle sauva une situation qui aurait pu parfois paraître fausse et embarrassante, et fit échouer, sans que personne y prît garde, le droit de préoccupation que M. de Queylus avait voulu établir.

Pour la sœur Bourgeoys, le bonheur de se trouver avec sa pieuse compagne fut singulièrement amoindri par une découverte qu'elle fit le lundi même de leur départ (14 octobre.)

Le navire était rempli de huguenots, à l'exception de cinq ou six marins catholiques, et malgré les ordonnances du roi, ils se mirent en devoir de chanter leurs prières le matin et le soir. Outre la peine que leur causaient des chants où leur amour pour l'Eglise, leur foi dans ses sacrements, leur piété envers Marie étaient si peu respectés, elles y voyaient une imprudence qui pouvait compromettre les associés de Ville-Marie et la colonie elle-même. Mlle Mance, espérant sans doute que ce n'était qu'une légèreté passagère, se retira avec sa compagne dans la chambre aux canons, d'où elles ne sortirent presque point.

Mais les chants continuèrent, plus bruyants chaque jour, et alors elle n'hésita plus. Malade et infirme comme elle l'était, elle alla trouver ces hommes, et leur rappela doucement que, comme sociétaire, elle avait une responsabité dans la conduite du navire, et qu'elle était obligée

de rendre compte de tout ce qui s'y passait, qu'ils eussent donc à veiller à ne plus enfreindre les édits. Une conduite si digne, si franche, et si raisonnable lui fit prendre aussitôt sur tous ces huguenots l'ascendant qu'elle avait coutume d'exercer sur tous ceux qui l'entouraient. Ils cessèrent leurs chants, et ne cessèrent de lui témoigner beaucoup de déférence et de respect jusqu'à l'arrivée à la Rochelle.

Elle eût voulu partir immédiatement pour la Flèche, mais la fatigue du voyage avait ajouté aux douleurs que son bras ne cessait de lui faire endurer : elle ne put supporter le mouvement de la voiture. La sœur Bourgeoys ne voulut pas l'abandonner en semblable circonstance, et elle résolut de continuer de lui tenir compagnie jusqu'à la Flèche, et même jusqu'à Paris, où elle pourrait la remettre entre les mains de sa famille et de ses amis.

On loua un brancard, et l'on partit aussitôt pour la Flèche : mais quelque hâte qu'elle eût d'arriver, et quelque souffrance qu'elle ressentit, elle voulut s'arrêter à Saumur, pour y vénérer dans la chapelle de Notre-Dame des Ardilliers l'image de la Vierge-Marie, à qui elle voulait recommander le succès de son voyage et la conduite de l'affaire qu'elle avait à traiter.

Pourtant le ciel sembla d'abord vouloir lui rendre plus amères toutes ses souffrances et toutes ses fatigues, par la réception que lui fit M. de la Dauversière, à son arrivée le jour des Rois (1659). Les lettres de M. Queylus les avaient

précédées : il y disait que son projet avait l'assentiment général, en particulier celui de la sœur Bourgeoys et de Mlle Mance, de sorte que le pieux fondateur ne put s'empêcher de croire que cette demoiselle venait pour lui rendre compte des fonds de l'établissement et de son administration, et qu'elle-même " voulait d'autres filles " pour l'assistance de l'hôpital du Montréal que " celles qui avaient été choisies par les asso- " ciés " (1). Une semblable conduite lui semblait à bon droit légère et peu honorable : de là sa froideur.

Mlle Mance, avec sa loyauté ordinaire, ne lui cacha rien de ce qui s'était passé, pas même son engagement d'aller trouver Mme la duchesse d'Aiguillon pour la dotation projetée : mais en même temps elle lui fit part des précautions qu'elle avait prises pour que la question restât entière et parfaitement à la décision des associés, ajoutant que, pour ses sentiments personnels, bien qu'elle crût devoir en faire le sacrifice, si cela était nécessaire, ils restaient toujours en faveur des anciens engagements, et qu'elle espérait autant d'une visite à Mme de Bullion que d'une tentative auprès de la fondatrice de l'hôpital de Québec.

M. de la Dauversière ne put s'empêcher d'admirer tant de générosité, de droiture et de prudence, et bien qu'il vît que tout était contre lui, il crut cependant reconnaître une nouvelle

(1) Histoire du Montréal, par M. Dollier de Casson.

marque de la Providence dans la conduite parfaite qu'avait tenue Mlle Mance, et il comprit que Dieu voulait agir seul dans cette circonstance, pour que personne autre ne pût se vanter d'avoir accompli ce projet : " M. de Queylus a " beau faire, dit-il à la pauvre voyageuse, il " n'empêchera pas que nos filles aillent à " Montréal, et que les desseins de Dieu s'ac- " complissent."

" L'union fut donc plus belle que jamais, " ajoute M. Dollier de Casson, et Mlle Mance se " vit en état de partir en peu de jours pour " Paris, plus joyeuse qu'elle ne se vit à son " arrivée à la Flèche."

Cette confiance de M. de la Dauversière dans le succès définitif fut la seule lumière qu'elle reçut du ciel à ce sujet : elle ne lui sembla cependant pas assez décisive ni assez claire pour modifier en quelque point le programme de conduite que sa loyauté et sa prudence lui avaient dicté à l'avance.

Elle résolut donc, en arrivant à Paris, et avant même de voir les associés, de se rendre tout droit chez la duchesse d'Aiguillon, et cette décision encore était parfaitement sage : car les intentions réelles de cette dame devaient être un des principaux éléments du jugement que les associés auraient à porter sur toute l'affaire ; il était donc indispensable, avant de se présenter devant eux, de savoir d'une manière précise à quoi s'en tenir sur ce point, et quel fonds on devait faire sur les espérances de M. de Queylus.

D'ailleurs, d'après tout ce qu'elle savait de la générosité de la duchesse, et de son zèle pour le bien, elle pensait que sa supplique serait bien accueillie. On disait que cette noble dame s'était fait une loi, à l'exemple de Marie, qui ne rejette jamais une prière, de ne refuser aussi aucune grâce qu'elle pouvait accorder, et elle se proposait de plaider avec ardeur en faveur d'un projet pour lequel elle avait sacrifié toutes ses préférences, et pour lequel elle avait promis tout son concours.

Elle fut donc un peu surprise, lorsqu'après avoir exposé à sa noble interlocutrice tous les motifs de ce nouvel établissement, fait valoir toutes les autorités qui l'appuyaient, et le bien presque assuré qu'un tel concert de suffrages promettait d'espérer de l'union de ces deux maisons, elle se vit poliment, mais définitivement refusée. Peut-être la duchesse ne pouvait-elle en ce moment faire cette générosité, peut-être aussi était-elle instruite des intentions de messieurs de la société de Montréal, et ne voyait-elle dans la démarche de Mlle Mance que le mouvement d'un zèle plus généreux qu'éclairé.

En tous cas, tout était par là remis en question, et si son appel ne réussissait pas mieux près de Mme de Bullion, elle se voyait privée de tout concours pour l'administration de son hôpital : elle alla donc tout droit trouver M. de Bretonvilliers, successeur de M. Olier dans la direction du séminaire et dans la présidence de la société de Montréal. Elle en reçut des paroles d'estime

et d'intérêt pour l'état de souffrance où elle se trouvait, et les remercîments les plus sincères pour tout ce qu'elle avait fait à Montréal.

Mme de Bullion la combla de marques d'affection et de confiance, mais il fallait attendre pour une décision définitive la réunion de tous les membres de la compagnie : elle se tint bientôt. Mlle Mance leur exposa avec une lucidité parfaite et une admirable droiture l'état des choses : elle était désormais incapable, tant à cause de son âge et de la faiblesse de sa constitution, qu'à cause de l'infirmité par laquelle il avait plu à Dieu de la visiter, de porter plus longtemps la responsabilité de cette charge ; d'ailleurs le projet d'union désiré par M. de Queylus semblait compromis définitivement par le refus que la fondatrice de Québec lui avait fait de fournir une dotation nouvelle en faveur de Montréal ; le projet de partager celle de Québec avec la nouvelle maison ne semblait bon, qu'à mettre les deux établissements dans un état de gêne et d'insuffisance nuisible aux intérêts des deux fondations.

Restait donc le premier dessein, si cher à M. Olier et à M. de la Dauversière d'y envoyer les hospitalières de la Flèche, pour lesquelles elle espérait trouver un moyen de subsistance auprès de la bienfaitrice inconnue.

C'était ainsi que l'on continuait de désigner Mme de Bullion, qui de fait restait inconnue à presque tous les associés, et le secret avec lequel la pieuse veuve cachait ses générosités, leur

semblait à tous chose si sacrée, qu'après sa mort M. Dollier de Casson, le révélant pour l'intégrité de son histoire, semble se reprocher de troubler jusque dans son tombeau par le bruit seul de son nom celle qui fut aussi humble que magnifique, et il annonce naïvement que désormais il ne répétera plus cette indiscrétion, et que, dans tout le cours de son récit, il ne l'appellera plus que " la bienfaitrice inconnue," et il tient parole.

Les associés ne voulurent pas prendre sur une question aussi grave une décision immédiate, mais ils comblèrent l'humble fille de marques d'intérêt pour son état et ses souffrances : l'un d'eux, M. Duplessis-Montbar n'eut point de repos qu'il ne l'eut fait conduire dans le carrosse de sa propre sœur et présenter par elle à toutes les sommités médicales de Paris : hélas ! la réponse fut partout la même, unanime dans sa désespérante uniformité : tout espoir était perdu. L'âge de la patiente, son affaiblissement graduel, l'aggravation que deux ans de souffrances avaient amenée, l'état de son bras et de sa main desséchés et atrophiés, ne laissaient aucune prise aux tentatives et aux remèdes : quelques-uns même redoutaient tout nouvel essai de guérison comme pouvant amener des conséquences fatales. C'était le seul point sur lequel ils différassent.

Ils disaient donc, ajoute M. Dollier de Casson, que " si quelques charlatans osaient entreprendre " sa guérison, au lieu de la soulager, ils attire- " raient et irriteraient les humeurs qui la ren- " draient paralytique de la moitié du corps."

Toutefois, les parents de Mlle Mance, la sœur chez qui elle logeait, à Paris, le chanoine Dolbeau, son cousin, voulurent tenter un suprême effort : ils réunirent une assemblée de médecins, les plus distingués et les plus connus. La réponse fut la même : il n'y avait rien à faire, sinon à empêcher, à force de soins et de précautions, " que le bras ne vint à mourir et à se " dessécher complètement."

Tout espoir de guérison étant évanoui, la nécessité d'être remplacée ou au moins soulagée dans l'œuvre de Montréal se présenta plus fortement que jamais à l'esprit de cette généreuse fille. Elle alla de nouveau solliciter sa bienfaitrice, sa dernière et son unique ressource dans cette extrémité, et Mme de Bullion, autant par affection pour elle, et par compassion pour tant de souffrances si noblement supportées, que par désir de voir enfin assurée une œuvre pour laquelle elle avait déjà fait de si grands sacrifices, lui promit une dotation de vingt mille livres pour les hospitalières de la Flèche, et elle commença aussitôt à lui en donner une partie.

L'esprit désormais plus calme, et rassurée sur l'avenir, Mlle Mance voulut s'acquitter à l'égard de M. Olier d'une dette de reconnaissance pour tout ce qu'elle lui devait, en visitant son tombeau et en priant auprès des restes de ce grand serviteur de Dieu. Elle savait que " son corps " et son cœur avaient été enchâssés séparément, " elle voulut rendre ses respects à l'un et à " l'autre," et dans ce but, elle se rendit dans les

derniers jours de janvier auprès de M. de Bretonvilliers, qu'elle supplia de lui accorder cette faveur.

La demande était trop juste de la part d'une personne qui avait si bien servi les intentions du fondateur à Montréal, pour que M. de Bretonvilliers n'en fût pas touché. Malheureusement une difficulté assez grave se présentait dès le début : le corps de M. Olier était conservé dans la chapelle du séminaire, et alors, comme maintenant, pour n'avoir pas à repousser des demandes indiscrètes, on avait jugé nécessaire d'en interdire l'entrée aux femmes.

Pourtant M. de Bretonvilliers comprenait trop bien les motifs de la demande, pour n'être pas disposé à y faire droit, tout en essayant de conserver à la chapelle son caractère entièrement privé. Il s'avisa donc de l'expédient suivant : Il dit à Mlle Mance de se présenter, avec la sœur Bourgeoys, au séminaire le jour de la Purification (2 février), au moment où toute la communauté serait à l'office à la paroisse : qu'il leur dirait la messe, et leur donnerait toute facilité de satisfaire leur dévotion.

La sœur Bourgeoys, pressée de retourner à Troyes pour recruter les auxiliaires dont elle avait besoin, ne put profiter de cette permission, de sorte que Mlle Mance se rendit seule à l'heure marquée, le jour de la Purification, à la chapelle du séminaire. En se dirigeant vers le lieu saint, de nombreuses coïncidences ne manquèrent pas de se présenter à son esprit : elle se rappela la

dévotion particulière que M. Olier avait pour cette fête ; c'était en ce même jour (en 1636) qu'il avait eu sa première révélation sur la mission du Canada ; c'était ce jour qu'il avait choisi en 1642 pour consacrer cette île à la sainte Famille, et enfin c'était pour cette fête de la Purification qu'il avait demandé et obtenu du pape Urbain VIII (1643) une indulgence plénière pour tout associé ou colon qui visiterait ce jour-là une chapelle dédiée à la sainte Vierge. En se rappelant toutes ces particularités, une pensée qui ne lui était jamais venue se présenta tout-à-coup à son esprit : pourquoi ne demanderait-elle pas sa guérison à ce dévot serviteur de Marie ?

Elle repoussa d'abord cette idée, qui lui sembla une présomption : elle n'était pas digne d'une si haute faveur, elle ne méritait que de souffrir pour obtenir la miséricorde de Dieu. Mais la même pensée lui revenait : sans doute elle ne méritait pas que Dieu fit un miracle pour elle, mais ce n'est pas à nos mérites que Dieu accorde ses faveurs ; c'est à nos nécessités, et certes l'entremise de M. Olier avait déjà obtenu de sa bonté des grâces bien plus signalées.

Et puis, ce n'était pas un miracle éclatant qu'elle demandait, mais seulement qu'il plût à Dieu " de donner un peu de force et de soula-
" gement à son bras, afin qu'elle pût s'en servir
" dans les choses les plus nécessaires, comme
" pour s'habiller et pour accommoder l'autel à
" Montréal : Je dis, écrit-elle dans le récit de sa

" guérison, ô mon Dieu, je ne demande point de
" miracle, car j'en suis indigne, mais un peu de
" soulagement, et que je me puisse aider de
" mon bras.

" Comme j'entrais dans la chapelle, il me prit
" un grand saisissement de joie, si extraordi-
" naire, que de ma vie je n'en ai senti de sem-
" blable. Mon cœur en était si plein, que je ne
" le puis exprimer. Je ne puis exprimer cela,
" sinon en disant que c'était un effet de la grande
" complaisance que je sentais du bonheur que
" possède ce bienheureux serviteur de Dieu. Je
" lui parlais comme si je l'eusse vu de mes yeux,
" et avec beaucoup plus de confiance, sachant
" qu'il me connaissait à présent bien mieux que
" lorsqu'il était au monde ; qu'il voyait mes
" besoins et la sincérité de mon cœur, qui ne lui
" avait rien caché."

Etait-ce bien réellement M. Olier qu'elle voyait ainsi à la clarté de la lumière divine ? Pourquoi pas ? ces phénomènes sont fréquents dans la vie des saints : saint Bonaventure raconte dans sa légende de saint François d'Assise qu'au chapitre d'Arles, en 1226, pendant la prédication d'Antoine de Padoue, un saint religieux, du nom de Maldonat, cédant à une secrète inspiration de Dieu, regarda vers la porte de la salle, et y vit des yeux du corps le bienheureux François planant dans l'air, les mains étendues, et bénissant ses enfants. Les frères ne le virent point, mais la joie qui remplit leur cœur leur fut un témoignage sensible de sa présence.

Ce fut un effet de cette nature qu'éprouva Mlle Mance, et sa joie fut si grande à la vue du serviteur de Dieu, dit M. Dollier de Casson, qu'elle ne put se confesser comme elle avait intention de le faire, et qu'elle fut obligée de dire à son directeur : " Monsieur, je suis saisie d'une " telle joie que je ne puis vous rien exprimer."

Toute remplie de cette spirituelle allégresse, elle entendit la messe, et communia sans plus songer à son bras ni à sa guérison : mais après la messe, elle se sentit tout-à-coup intérieurement assurée de sa guérison, et, voyant que M. de Bretonvilliers était pressé de se rendre à l'église pour prendre part aux cérémonies du jour, elle le pria de lui remettre le coffret de bois où était renfermé le cœur de M. Olier : " Il n'en " faudra pas davantage pour ma guérison," lui dit-elle. Le pieux prêtre le lui remit, et partit en lui indiquant l'endroit où elle devait replacer ensuite la précieuse relique.

Le coffret renfermait une boîte en plomb où était le cœur ; malgré sa pesanteur, elle le prit, et l'appuya sur son bras, " et aussitôt, raconte-t-" elle, je sentis que ma main était devenue libre, " et qu'elle soutenait sans appui le poids de la " boîte de plomb où le cœur est renfermé : ce " qui me surprit, m'étonna merveilleusement, et " m'obligea de louer et de bénir la bonté divine " de la grâce qu'elle me daignait faire, de mani-" fester en moi la gloire et le mérite de son saint " serviteur. Je sentis au même temps une chaleur " extraordinaire se répandre par tout mon bras,

" jusqu'aux extrémités des doigts, et l'usage de
" ma main me fut rendu dès ce moment."

" En même temps, ajoute M. Dollier de Casson,
" toutes les ligatures et enveloppes, dont le
" membre malade était enveloppé, se défirent
" d'elles-mêmes ; son bras se trouva libre, et se
" voyant guérie, elle commença à faire un beau
" signe de croix, remerciant le Tout-Puissant,
" qui lui faisait une telle faveur."

Mais quelles que furent sa joie et sa reconnaissance (et elles étaient si vives qu'à peine pendant les huit premiers jours de sa guérison, put-elle manger quelque chose) ; elle se contint assez pour faire son action de grâces avec sa dévotion ordinaire.

Puis avec une réserve, une délicatesse qui montre combien dans les circonstances les plus extraordinaires elle restait maîtresse d'elle-même, elle remit autour de son bras les ligaments ordinaires et le replaça dans son écharpe, " afin
" que le portier ne s'aperçût de rien, et que M.
" de Bretonvilliers fût le premier à apprendre la
" chose."

Elle retourna tout droit chez sa sœur, où la joie lui enleva d'abord la faculté de s'exprimer. Mais la manière dont elle agitait la main, lui fit comprendre la guérison que la toute-puissance de Dieu venait d'opérer. Elle-même demeura aussi toute saisie et incapable de parler ; mais ayant repris ses esprits : " Ma sœur, lui dit-elle,
" qu'est-ce que je vois ? est-ce la sainte Epine

" qui a fait cette merveille ? (1)—Non, lui ré-
" pondit-elle, Dieu s'est servi du cœur de M.
" Olier.—Ah ! lui dit sa sœur, il faut le publier
" partout ; je vais l'apprendre aux Carmes-
" Déchaussés et dans les communautés du voi-
" sinage.—Non, ma sœur, reprend Mlle Mance,
" ne le faites pas, messieurs du séminaire n'en
" savent rien encore ; il faut qu'ils le sachent les
" premiers ; après leur récréation, nous irons le
" leur apprendre.

" Cela dit, continue M. Dollier de Casson, elles
" se mirent à table, parce que l'heure en était
" venue, car il leur était impossible de manger :
" sur les deux heures, elles allèrent au séminaire.
" Une partie de la communauté était déjà re-
" tournée à l'église ; mais comme M. de Breton-
" villiers était à la maison, elle le demanda, et
" lui dit aussitôt qu'elle l'aperçut : " Monsieur,
" voilà des effets de M. Olier." M. de Breton-
villiers lui repartit : " Voyant votre confiance
" ce matin, je croyais bien que vous seriez ex-
" aucée."

Il fit immédiatement appeler ce qui restait d'ecclésiastiques au séminaire, afin d'aller tous ensemble remercier Dieu à la chapelle où s'était fait le miracle. L'action de grâces terminée, M. de Bretonvilliers demanda à Mlle Mance si la main guérie serait assez forte pour tenir la plume et attester la vérité du miracle dont elle venait

(1) La sainte couronne d'épines se conserve au trésor de Notre-Dame de Paris.

d'être l'objet. Comme elle répondit que oui, on lui donna du papier et de l'encre, et elle traça aussitôt cette déclaration, dont on conserve l'original au séminaire de Paris.

"Jésus, Marie, Joseph."

" Le 2 février 1659, en la chapelle du sémi-
" naire, après la sainte messe, j'ai écrit ces mots
" de ma main droite, de laquelle je n'avais eu
" aucun usage depuis deux ans."

"JEANNE MANCE."

M. Dollier, qui avait vu cet écrit, ajoute que si l'écriture a quelque défaut, il faut l'attribuer à l'extrême joie dont elle était animée et non aux infirmités du bras et de la main.

Et en effet, onze jours après, elle traça le récit de sa guérison de cette écriture ferme et nette dont sont écrites toutes ses lettres, et qui est en tout conforme à ce qu'elle était avant l'accident.

La Purification, cette année-là, était tombée un dimanche : le lendemain les associés se réunirent, et demandèrent à cette bonne demoiselle le récit de sa guérison. Ils en furent vivement émus, et ils s'unirent à elle pour remercier Dieu d'avoir bien voulu accorder, par leur ancien confrère une grâce aussi précieuse que l'était pour Montréal la guérison de Mlle Mance : Ils y virent aussi une nouvelle marque de la bienveillance que M. Olier conserve au ciel pour une œuvre qu'il a tant aimée,et ils félicitèrent Mlle Mance de

s'être attiré par son dévouement à Ville-Marie la reconnaissance du serviteur de Dieu.

Elle voulut aussitôt faire part de son bonheur à sa bonne compagne de traversée : " Je reçus " d'elle à Troyes, dit la sœur Bourgeoys, une " lettre où elle me mandait qu'elle était guérie, " et qu'elle m'écrivait de sa propre main. Je " montrai cette lettre à un médecin et à d'autres, " en leur racontant la manière dont son bras " avait été rompu ; et chacun me dit que cette " guérison ne se pouvait faire sans miracle."

Mais nul ne témoigna plus de bonheur de cet heureux événement que Mme de Bullion : elle reçut Mlle Mance, dit M. Dollier de Casson, avec une joie indicible, et elle se plut à reconnaître les particularités tout-à-fait remarquables de ce miracle. Car Dieu ne s'était pas contenté de rendre tout d'un coup la santé à cette privilégiée de sa grâce ; il avait voulu, pour qu'elle et tous en gardassent mieux le souvenir, et pussent à chaque instant en constater la réalité, qu'il fût, pour ainsi dire constant et perpétuel, et se renouvelât chaque fois qu'elle ferait usage de sa main.

" En effet, dit M. Dollier de Casson, les prin- " cipes des mouvements étaient demeurés dis- " loqués comme auparavant, et cependant elle " pouvait manier son bras et sa main sans aucune " douleur, comme si tout était en bon état." C'était donc un miracle de chaque instant, et qui fit bénir à Mlle Mance un accident qui l'as-

surait maintenant si visiblement de la protection de Dieu et des soins paternels de sa Providence.

Elle comprit alors et démêla au milieu des événements la main divine qui avait tout dirigé, en semblant ruiner tout et s'opposer à tout. Rien n'avait péri, si ce n'est les derniers restes de son attachement à ses vues et à ses projets personnels. Sa chute et son infirmité avaient forcé de se hâter pour une œuvre que le ciel voulait accomplir immédiatement, et avaient déterminé les associés et sa bienfaitrice à faire en sa faveur de nouveaux sacrifices. Il n'était pas jusqu'à l'expédient employé par M. de Queylus qui n'eût eu son utilité, en donnant des remplaçantes à la sœur Bourgeoys, et en lui procurant à elle-même, sur toute la route, jusqu'au jour de sa guérison, une aide aussi charitable qu'intelligente !

Dieu est père, et nul ne l'est autant que lui : elle l'éprouvait, et l'éprouva désormais d'une manière visible et évidente jusqu'au dernier moment de sa vie, et c'est cette pensée qui lui rendit désormais si douces toutes ses épreuves et ses souffrances : elle comprit alors que M. de la Dauversière seul avait eu raison, et que les hospitalières viendraient à Montréal en dépit de l'abbé de Loc-Dieu et de toutes les difficultés du monde.

Pourtant un nouvel obstacle, et très-grave venait de surgir : les messieurs de la compagnie avaient tenu plusieurs assemblées, auxquelles ils avaient invité Mgr l'évêque de Pétrée, vicaire

apostolique de Québec, pour traiter avec lui des intérêts de la colonie. On y parla du projet d'établissement des hospitalières de la Flèche à Ville-Marie, et du désir qu'on avait de les voir s'embarquer immédiatement. " Mais le prélat " demanda qu'on différât ce départ, de crainte, " disait-il, que cela ne fît de la peine à une cer- " taine personne qu'il croyait avoir d'autres " desseins " (1).

Sans lui demander de faire connaître les oppositions qu'il prévoyait, les associés insistèrent humblement, mais fortement auprès du prélat pour qu'il trouvât bon que ces religieuses partissent sans retard, à cause des nécessités urgentes de la colonie de Montréal. En effet, ils pensaient bien que M. de Queylus, à qui le vicaire apostolique faisait allusion, et qu'il craignait de contrarier, cesserait son opposition aussitôt qu'il connaîtrait les ordres précis de son supérieur et la volonté des associés.

Mlle Mance, comme tout le monde, considéra donc la question comme entièrement réglée, et ne se préoccupa plus que d'en hâter l'exécution.

L'enthousiasme que sa guérison causa à Mme de Bullion y aida beaucoup : la pieuse veuve vit dans cet événement une marque certaine de la volonté de Dieu pour l'établissement projeté ; non seulement elle se hâta de lui donner les 22,000 livres promises, mais elle la combla de quantité d'autres présents, paya les frais du

(1) M. de Queylus.

voyage, lui donna des vases sacrés et des ornements d'église, et enfin de riches aumônes pour les familles les plus nécessiteuses de Montréal.

Et pourtant cette insigne bienfaitrice, qui dépensa pour la colonie plus d'un million de notre monnaie actuelle, avait quatre enfants, à l'avenir desquels elle devait pourvoir : mais, comme leur généreuse mère, ils aimaient mieux s'amasser des trésors au ciel que sur la terre, et l'un d'eux, Pierre de Bullion, abbé de saint Pharan, qui mourut cette même année, put se féliciter, à son lit de mort, d'avoir, à l'exemple de sa mère, pratiqué dans toute son étendue ce proverbe si catholique et si français : Qui donne aux pauvres, prête à Dieu.

Mme de Bullion ne fut pas la seule que la guérison miraculeuse de Mlle Mance toucha vivement : sitôt que le bruit s'en fut répandu, un concours de visiteurs s'établit : des dames de la plus haute noblesse voulurent la voir et lui parler. C'était à qui aurait le bonheur de la posséder quelques heures dans sa maison, et d'entendre de sa bouche le récit de ce merveilleux événement. Quelque bonheur que la pieuse demoiselle éprouvât à exprimer sa reconnaissance envers M. Olier, et sa confiance en Dieu, on conçoit quelle fatigue elle dut éprouver de cette bienveillante, mais peu discrète admiration. Malheureusement sa distinction naturelle, sa piété, ce don de gagner tous les cœurs, qui avaient toujours séduit en elle, n'étaient pas de nature à refroidir cet enthousiasme. On alla,

dit la sœur Morin, jusqu'à couper des morceaux de sa robe par dévotion : cette fois, elle n'y tint plus ; son humilité ne put tolérer de telles marques d'admiration, qu'elle traitait d'absurdités : " L'estime qu'on avait conçue de moi, " disait-elle, me faisait souffrir une sorte de mar- " tyre, puisque de ma part je n'avais contribué " à cette merveille que par ma misère et mon " infirmité, qui avait attiré sur moi la miséri- " corde de Dieu ; aussi me tardait-il de quitter " Paris, afin de n'être plus connue."

Pour se dérober à cette pieuse obsession, elle ne sortit plus qu'en voiture, et se hâta de conclure les affaires qui la retenaient encore dans la capitale. Elle remit à M. de la Dauversière 20,000 livres, qu'il accepta comme procureur des filles de Saint-Joseph, par acte passé le 29 mars, devant le notaire Marreau, en s'engageant à acquérir une rente de mille livres, qui servirait de dotation à trois hospitalières, et leur permettrait de soigner les malades de l'Hôtel-Dieu gratuitement, et sans rien prendre sur les aumônes qui leur seraient faites plus tard. Il fut entendu que le bien des pauvres demeurerait séparé de celui des religieuses, et que Mlle Mance, et à sa mort deux administrateurs choisis par les seigneurs, en auraient seuls la gestion.

Les associés s'empressèrent de faire part aux hospitalières de la Flèche de l'heureuse conclusion de cette affaire, insistant sur la nécessité d'en hâter l'exécution immédiate.

Au printemps, Mlle Mance écrivit en Cham-

pagne à la sœur Bourgeoys pour la presser d'amener à la Rochelle les personnes qui devaient l'accompagner, et aux religieuses de la Flèche et à M. de la Dauversière pour leur rappeler l'époque du rendez-vous général.

Pourtant, connaissant par expérience tout ce que la nouveauté de ces voyages, et leur longueur créaient d'obstacles souvent même au moment du départ ; heureuse d'ailleurs d'être jusqu'à la fin l'instrument de Dieu pour l'établissement de ses chères hospitalières, elle partit pour la Rochelle, afin de tout préparer pour l'embarquement.

Son zèle faillit lui coûter la vie : à huit lieues de la Rochelle, des chiens effrayèrent le cheval qu'elle montait : comme il était très-ombrageux " il se lança si haut par-dessus un fossé, dit M. " Dollier de Casson, et en même temps la jeta si " loin et si rudement sur sa main autrefois estro- " piée, qu'on a attribué à une charitable protec- " tion du ciel, qu'elle en eût été quitte comme " elle l'a été, par une légère écorchure."

Cet accident ne servit qu'à mieux établir la réalité du miracle dont elle avait été l'objet : car la luxation du poignet ne fut point aggravée, et la liberté du bras resta la même qu'auparavant. Mais le bruit de ce nouvel accident ne tarda pas à se répandre, et naturellement la renommée l'exagéra et le dénatura. C'était sans doute dans les desseins de Dieu, qui voulait donner plus d'éclat à ce miracle, et le rendre plus évident et plus incontestable ; ce qui n'em

pêcha pas certaine plume trop libre, à qui M. de Casson, malgré sa charité ordinaire, semble garder légèrement rancune, de faire du miracle et de la chute un récit où l'exactitude des faits n'était pas plus respectée que la dignité du langage. Heureusement, cet étourdi ou malintentionné rapporteur avait choisi pour correspondant un Père jésuite de la Rochelle, qui fut choqué des expressions terminant le récit : " Enfin le " miracle est démiraclé, et la chute arrivée à la " demoiselle l'a mise en pareil état qu'aupara- " vant." Le Père voulut en avoir le cœur net et, comme il se connaissait assez aux ruptures et luxations, il vint trouver Mlle Mance, et lui rapporta ce qu'on lui avait dit : " Mon Père, " répondit-elle, vous avez été mal informé, car " ma chute, loin d'ébranler la croyance au mi- " racle dont j'ai été l'objet, doit au contraire la " confirmer, car je devrais m'être cassé et dislo- " qué le bras. Au reste, le miracle subsiste " encore : regardez et jugez par vous-même." Le Père, après avoir examiné ce poignet disloqué, qui, sans douleur ni fatigue, rendait absolument le même office que celui de l'autre main, exprima son regret d'avoir été trompé : " J'écrirai à l'au- " teur de cette lettre, répondit-il, qu'il faut res- " pecter ceux que Dieu veut honorer : Il a voulu " faire connaître son serviteur ; il ne faut pas " aller contre sa volonté ! "

On voit que le rationalisme, sous une forme ou sous une autre, n'est pas aussi récent qu'on pourrait bien le croire, et en lisant cette phrase

si digne de notre époque : " le miracle est démi-
" raclé, et la chute de la demoiselle l'a mise dans
" le même état que devant," il nous a semblé entendre le ricanement cynique et brutal qui s'attache de nos jours à toutes les œuvres de Dieu, et nous avons été curieux de traduire en langage moderne de l'incrédulité le récit de cet événement.

Voici donc, nous semble-t-il, comment un honnête critique de l'école de Renan s'y prendrait pour raconter cette guérison :

" Il se passa alors, dans la vie de notre héroïne,
" un fait que tout le monde imbu de l'esprit de
" l'époque regarda comme miraculeux, et que
" nous ne pouvons nous empêcher de rapporter,
" à cause du retentissement qu'il eut, sans y
" attacher d'ailleurs une importance, que l'état
" de la science et des études allemandes ne nous
" permet plus de lui donner.

" Voici la légende, telle que nous la trouvons
" dans les écrits de la *miraculée : nous tenons*
" *avant tout* à ne pas prévenir les esprits, et à
" rapporter les faits dans tous leurs détails, en y
" joignant les circonstances de lieu et de per-
" sonne, qui permettent plus facilement à l'esprit
" *moderne* de dégager la vérité des accidents my-
" thiques de la légende populaire.

" Il paraît que Mlle Mance, contrairement à
" ce qui se pratique à Saint-Sulpice, avait obtenu
" de visiter la chapelle du séminaire dans l'ab-
" sence de la communauté. On comprend combien
" ces exceptions, toujours chères au cœur féminin,

" durent agir puissamment sur sa constitution
" ébranlée par la maladie et le voyage. On le
" voit d'ailleurs par l'espèce d'hallucination
" qu'elle éprouva en y entrant ; la lumière qui
" donnait dans les vitraux, au fond de la cha-
" pelle, en détachant plus nettement la figure de
" quelque pieux personnage qui avait quelque
" ressemblance avec le fondateur de Saint-Sul-
" pice, lui fit croire qu'elle l'avait réellement
" devant les yeux, et, dans l'état d'exaltation où
" cela la mit, elle saisit la boîte qui renfermait
" le cœur de M. Olier, et aussitôt, sous l'influence
" de l'émotion extraordinaire qui l'agitait, la
" paralysie de son bras cessa, comme il arrive
" souvent pour de moindres causes.

" Quant à la dislocation persistante du poi-
" gnet, à la chute aux environs de la Rochelle,
" ce sont des circonstances qu'il faut évidem-
" ment mettre au nombre des légendes dorées."

Voilà, nous semble-t-il, sous sa forme hypocrite pleine de réticences, d'insinuations, de suggestions, qui donne aux circonstances les plus simples une tournure fantaisiste, qui affirme péremptoirement surtout, lorsque l'embarras est trop grand, le ton de nos incrédules quand ils racontent quelque miracle : des effets de lumière dans des vitraux qui n'ont jamais existé et dans des chapelles détruites, les personnes les plus simples et les plus calmes présentées comme des exaltées et de pieuses hallucinées : on concède la guérison d'un mal qui n'existait pas, pour n'avoir pas à expliquer un

miracle palpable et évident, et " en dégageant ainsi la vérité des accidents *mythiques*," c'est-à-dire en travestissant malhonnêtement l'histoire, on affirme qu'on tient avant tout à ne pas prévenir les esprits, et ceux qui n'ont pas vu répéter cent fois les mêmes industries de style et les mêmes déguisements intentionnels, surpris par l'aplomb de l'auteur, le soin apparemment minutieux, de la critique, et la froideur calculée des expressions, flattés d'ailleurs d'être du nombre des rares esprits éclairés de leur temps, sont tout disposés à réléguer les faits les plus indéniables parmi les produits d'une hallucination momentanée.

" L'hallucination, dit le Père Monsabré, voilà " le dernier refuge du rationalisme aux abois : " une vierge vaillante, conduite par les voix " d'en haut, délivre son pays de l'oppression des " étrangers : hallucination ! une enfant naïve et " pure converse avec le ciel : hallucination ! un " saint, une sainte sont ravis à la terre, et con- " templent les mystères divins, lisent dans les " âmes, prédisent l'avenir : hallucination ! on en " a mis partout, et l'habitude en est si bien prise " que nous aurions parfaitemeut le droit de dire " à ceux qui nous traitent si obstinément d'hal- " lucinés : Vous êtes des maniaques ! et nous " serions quittes."

Nous ne le faisons point : nous savons que le bon sens humain ne périt point, et qu'en dépit des jolis mots et des rengaînes ordinaires sur la science moderne et la critique allemande, il re-

connaît sous ce masque empâté de poudre odorante le rictus connu de Voltaire, et il passe en redisant avec la sagesse des siècles : Le miracle est le sceau d'un Dieu à jamais admirable dans ses saints.

CHAPITRE VIII.

COURONNEMENT DE L'ŒUVRE DE M. DE LA DAUVERSIÈRE. SA MORT—ÉTABLISSEMENT DES HOSPITALIÈRES A VILLE-MARIE.

Malo mori-quam fœdari !
Mieux vaut mourir que faillir au devoir !
(DEVISE DE LA BRETAGNE).

La première rencontre que Mlle Mance fit à la Rochelle fut celle de la sœur Bourgeoys qui, suivant ses instructions, était venue l'y attendre avec une recrue de trente jeunes filles, dont elle s'était constituée la gardienne et la mère. Elle leur fit à tous le plus aimable accueil, mais ce qui la toucha davantage, ce fut d'être présentée aux trois pieuses compagnes de sa sainte amie, les sœurs Aimée Chatel, Catherine Crolo, et Marie Raisin, qui venaient former à Montréal le noyau de la congrégation de Notre-Dame, et s'exercer à la pratique des vertus de Marie. Pour que la famille fût au complet, il ne manquait plus que l'arrivée de MM. Lemaître et Vignal, prêtres de Saint-Sulpice, qui venaient de Paris par la Flèche pour y prendre les trois hospitalières destinées à la colonie.

Mais de nouvelles difficultés, et qui, cette fois, semblaient insurmontables, venaient de surgir en ce moment, et le projet si cher à Mlle Mance et à M. Olier semblait définitivement compromis :

l'évêque d'Angers refusait son obédience aux trois religieuses, et M. de la Dauversière se trouvait de nouveau à toute extrémité. Ses médecins abandonnaient tout espoir de le sauver : impossible de rien disposer pour un départ immédiat, et d'aller trouver l'évêque d'Angers. Pourtant les associés de Paris, qui ignorent son état, lui envoient les lettres les plus pressantes pour hâter les derniers préparatifs et son départ pour la Rochelle.

Dans cette extrémité, le serviteur de Dieu conserve sa confiance et sa sérénité : il rappelle au Seigneur qu'il n'est que son instrument dans cette œuvre, et qu'Il doit lui rendre ses forces, s'Il veut qu'elle réussisse jamais. Deux jours après, il était guéri, Mgr d'Angers arrivait à la Flèche pour donner l'obédience aux trois religieuses, et profitait de l'arrivée des deux messieurs de Saint-Sulpice, pour confier à M. Lemaître la direction spirituelle des hospitalières.

Ce concours de circonstances heureuses parut à bon droit à M. de la Dauversière un effet de la même Providence qui avait tout dirigé jusque-là : il en avait d'autres preuves dans la ferveur et le dévouement des trois saintes victimes qui s'offraient pour cette lointaine fondation. Celle à qui, entre toutes, il accordait sa confiance, était la sœur Catherine Macé qui, depuis bientôt vingt ans, donnait à toutes les hospitalières l'exemple des plus héroïques vertus. Elle l'avait mille fois supplié de lui accorder la faveur de se dévouer à la mission de Montréal, et s'était sou-

mise à toutes les conditions qu'il exigeait pour cette vocation d'élite.

Il en imposait deux principales, où l'on reconnaît bien la sagesse de ce pieux fondateur : il exigeait, pour garder l'unité d'esprit dans son institut, qu'elles promissent de faire les vœux solennels de religion, quand la Providence permettrait à leurs sœurs de France de les prononcer, et secondement qu'aucune ne s'embarquât sans avoir l'aveu et la permission de sa famille. La sœur Macé avait fait la première promesse avec une grande joie ; mais elle avait eu à surmonter bien des difficultés pour la seconde. Son père, riche négociant nantais, et toute sa famille s'opposaient positivement à son départ. Heureusement qu'un de ses frères, jeune ecclésiastique du séminaire de Saint-Sulpice, et plus tard directeur dans la même maison, plaida chaleureusement sa cause, et obtint enfin une permission sollicitée avec tant de larmes et de prières.

C'était elle que M. de la Dauversière avait choisie pour supérieure, et qu'il présenta en cette qualité à l'approbation de Mgr d'Angers : le prélat approuva ce choix, et la désigna publiquement à ses compagnes pour leur mère et supérieure. C'était plus que l'humilité de la sœur Macé ne pouvait en supporter : ce qu'elle avait rêvé, en demandant la mission du Canada, c'était bien sans doute l'espoir éloigné du martyre, mais avant tout le bonheur d'un détachement universel, de l'oubli du monde et d'un délaisse-

ment complet. Tout son beau rêve s'écroulait à cette nomination inattendue : elle se jeta donc aux pieds de Mgr d'Angers, les larmes aux yeux, la voix entrecoupée de sanglots, le suppliant d'avoir pitié d'elle, et d'ouvrir les yeux à son incapacité. Le prélat, profondément touché, céda à une humilité si profonde et si vraie, et désigna à sa place la sœur Judith Moreau de Brésoles, dont les résistances ne furent pas moindres, et qui ne céda enfin que lorsqu'on lui eût donné la sœur Macé pour assistante.

La sœur de Brésoles appartenait à une noble famille de Blois, dont elle était la consolation et l'orgueil. Ses parents, qui ne lui refusaient rien, n'avaient point voulu contrarier son amour pour les pauvres, et l'avaient laissée, tout enfant, distribuer aux malades, aux indigents, aux nécessiteux de toute espèce, tout ce qu'elle pouvait se procurer de ressources et d'aumônes : ils croyaient que ce n'était que le mouvement d'une généreuse nature, et d'un bon cœur, et déjà c'étaient les sollicitations de la divine charité, et les attraits d'une vocation naissante. Lorsque sa sœur, préludant à ses futurs devoirs par les jeux de son âge, prodiguait à ses poupées les soins les plus tendres, Judith parcourait déjà les maisons des malades, catéchisait les enfants, consolait les pauvres, et revenait à la maison, le cœur gros des souffrances qu'elle avait contemplées, et tourmentée par les premiers déchirements de cette maternelle charité qui prit toute sa vie. Celui que saint François d'Assise

appelle le Grand Pauvre, se choisissait une épouse, et formait dès lors son cœur sur le sien.

Elle n'avait pas quinze ans, qu'elle composait des remèdes, préparait des médicaments, savait faire un pansement : elle ne reculait pas, la généreuse enfant, devant la lancette du chirurgien, et au besoin, pratiquait bravement une saignée, et ouvrait une apostume.

Ses parents laissaient toujours faire : mais l'heure de l'appel définitif avait sonné ; Judith leur déclara que Dieu l'appelait à servir les pauvres dans les hôpitaux : ce fut un cri de douleur dans toute la famille, et le père et la mère répondirent par un refus formel. Prières, larmes et supplications, tout fut inutile, et on lui déclara que tout serait à jamais inutile. Désolée de cette aveugle affection de sa famille, Judith attendit et pria longtemps.

Mais elle craignait de désobéir à celui qui est Père avant tous et plus que tous, et qui se réserve quand il lui plait d'en exercer les droits. Comprenant d'ailleurs qu'en tardant davantage, elle ne réussirait qu'à prolonger leur deuil de part et d'autre, elle prit l'avis d'un sage confesseur et, poussée par l'esprit divin, elle résolut de s'enfuir. Un vieux serviteur qu'elle mit dans la confidence, alla, au jour marqué, l'attendre de grand matin à la porte de Blois : elle le rejoignit quelques instants après, monta à cheval, et partit pour la Flèche, sans que sa famille eut le moindre soupçon de sa retraite.

Pendant son noviciat, elle continua ses études

de pharmacie sous un très-bon chimiste, et devint d'une habileté remarquable : son temps de probation terminé, M. de la Dauversière l'envoya à l'Hôtel-Dieu de Laval. Elle y était depuis six ou sept ans, quand elle y fut un jour reconnue dans une des salles par M. de Saint-Michel, son beau-frère : l'émotion que cet événement causa, les distinctions flatteuses qu'il lui attira, lui rendirent le séjour de Laval insupportable. M. de la Dauversière vint au secours de cette amante de l'humilité : il la rappela à la Flèche, et lui permit de suivre le désir qu'elle avait manifesté d'aller en Canada pour se livrer enfin, en dépit de ses illustres parents, à son amour pour la pauvreté et la souffrance.

Le moyen était bien choisi, un seul détail l'attrista dans l'exécution : ce fut sa nomination de supérieure. Au moins, pour s'en venger, se promit-elle de noyer en mer ce grand nom de Bresoles, pour ne s'appeler que la bonne sœur Moreau sur les rives du Saint-Laurent. La Providence, là encore, avait su trouver un instrument digne de son œuvre : nous verrons bientôt qu'il ne fallait pas moins que la décision et la fermeté de ce caractère, rehaussées par une admirable humilité, pour établir la nouvelle fondation.

La sœur Maillet était digne de ces deux admirables compagnes : on la choisit pour économe. C'était une sinécure, leur semblait-il, dans leur état de pauvreté : nous verrons bientôt combien cette situation fut pour elle un sujet de cruelles anxiétés, et quelquefois de véritable détresse.

Mais l'avenir restait voilé pour tous, excepté peut-être pour M. de la Dauversière, qui semble, dans les derniers jours de son existence, avoir reçu du ciel des communications extraordinaires. Il ne fallait rien moins que ce divin appui pour le maintenir d'ailleurs au milieu des afflictions physiques et morales, qui venaient coup sur coup fondre sur lui.

Il semblait, après sa guérison, que le voyage allait pouvoir s'accomplir immédiatement et sans encombre : il n'en fut pas ainsi pourtant. Au moment du départ, un furieux orage éclata tout à coup du côté où on devait le moins s'y attendre. Le bruit se répandit dans la petite ville que M. de la Dauversière faisait enlever des filles de force du couvent pour les vendre en Canada. Tout absurde que fût un tel bruit, et peut-être en proportion de son absurdité, il fut cru immédiatement, une émeute s'éleva, et l'on se répéta mystérieusement à l'oreille : " M. de la " Dauversière les fait emmener cette nuit ; veil- " lons." Et on veilla. " Chacun fit le guet de " son côté," dit M. de Casson, et, comme on pense bien, l'imagination populaire surexcitée se donna libre champ : on croyait à chaque instant voir éclater le noir complot, on s'imaginait déjà entendre les victimes " crier miséricorde," et appeler au secours. Enfin nombre de bourgeois ne se couchèrent pas cette nuit-là dans le pacifique la Flèche ! Peut-être est-ce là la raison pour laquelle la nuit ne leur porta pas conseil, car cette ridicule émotion persista le

lendemain, et prit même un caractère de menace véritablement alarmant.

Le couvent était bloqué comme une citadelle : enfin, à dix heures du matin, M. de Saint-André et quelques autres cavaliers et soldats qui passaient la mer avec elles furent obligés de mettre l'épée à la main pour dégager les abords de la maison, et effrayer le peuple par une démonstration militaire, " ce qui n'est pas difficile, dit " M. de Casson, dans les villes champêtres qui " ne sont pas frontières." Nous aimons cette remarque legèrement dédaigneuse de notre historien ; elle sent son ancien soldat, et le dédain instinctif que lui inspirent encore ces alarmes populaires. Grâce à l'attitude belliqueuse de M. de Saint-André et de ses compagnons, qui pourtant ne blessèrent personne, M. de la Dauversière, les messieurs de Saint-Sulpice, les religieuses et les personnes qui les accompagnaient purent enfin monter à cheval et partir pour la Rochelle.

Les pieuses hospitalières se sentaient remplies d'une sainte joie à la pensée d'aller établir sur cette terre lointaine une œuvre qui semblait si visiblement protégée de Dieu, et qu'elles espéraient voir prospérer un jour. Pourtant, ni elles ni Mlle Mance ne s'étaient fait illusion sur la difficulté qu'elles auraient à se recruter en Canada, parce qu'elles n'étaient point reconnues comme religieuses, et c'est pour ce motif que cette dernière avait emmené avec elle Mlle de Belestre, qui montrait un grand désir d'entrer

un jour dans cet institut. C'était la même pensée qui avait poussé les messieurs de Saint-Sulpice à proposer une pareille démarche à Mlle Gauchet, jeune demoiselle de qualité, qui désirait ardemment se consacrer aussi à l'œuvre de Montréal.

Au bruit de leur arrivée, Mlle Mance se porta à leur rencontre, les fit descendre de cheval et monter dans le carrosse qu'elle leur avait fait amener. Avec Mme de Saint-André, qui fut leur guide et leur compagne fidèle jusqu'au départ, elles visitèrent d'abord l'église et l'hôpital de la Rochelle, puis se retirèrent dans la chambre de l'auberge qu'on leur avait procurée, et n'en sortirent plus guère que pour aller à la messe et aux offices de l'église. L'amour de la retraite était si vif dans leur cœur, qu'elles renoncèrent par un acte authentique à la liberté que leur laissaient leurs constitutions de sortir quelquefois de leur monastère, et elles envoyèrent cet écrit à la Flèche. Elles faisaient la même promesse pour toutes les novices ou domestiques qu'elles recevraient à l'avenir. Cet attachement à la maison mère, et à l'esprit de leur saint institut leur était à bon droit précieux avant tout : aussi, avant même de quitter la Flèche, avaient-elles souscrit avec bonheur la formule d'engagement que M. de la Dauversière leur faisait prêter à toutes, avant de leur donner leur mission : " de reconnaître cette " communauté pour leur mère, d'en observer les " règlements et les constitutions autant que pos-

" sible, sans jamais consentir à ce que rien y fût " innové, sinon du consentement général de " toute la congrégation." Elles s'étaient même engagées à y revenir, sitôt que l'évêque d'Angers ou les supérieurs les y rappelleraient, et à rester en un mot dans une dépendance complète de ceux de qui elles tenaient leur mission.

Ces précautions étaient sages ; autrement les nécessités locales, les divergences d'opinions que créent les différences de lieux et de personnes, l'éloignement enfin, ne pouvaient manquer d'altérer l'esprit primitif, de ruiner ainsi l'œuvre de Dieu. Elles le comprenaient, et leur empressement à aller au-devant des désirs de leur fondateur fut la seule consolation qui tempéra un peu l'amertume de ces derniers jours. Les ennuis et les déboires qu'il avait à supporter augmentaient chaque jour. Les oppositions et les mortifications qu'il avait éprouvées à Paris et à la Flèche l'accueillaient à la Rochelle.

On disait à la mère de Bresoles et à ses sœurs qu'il était fort inutile de passer l'Océan, parce que Mgr de Pétrée, qui avait demandé de remettre leur envoi à l'année suivante ne manquerait pas de les faire repartir par le prochain bateau : " Pourquoi, lui disait-on à lui-même, vous " obstinez-vous à les envoyer maintenant ?—Si " elles n'y vont pas à présent, répondait-il, elles " n'y iront jamais ! " L'avenir a si bien justifié " la vérité de ces paroles, qu'on ne peut s'empê- " cher d'y voir une révélation du Ciel.

Aux tracasseries morales vinrent se joindre

les soucis matériels : l'argent manquait. Les 2,000 livres qu'on avait réservées sur la fondation pour les préparatifs du voyage avaient été aussitôt absorbées par les dépenses d'équipement des religieuses et l'engagement de deux serviteurs ; le long temps qu'on fut obligé d'attendre à la Rochelle épuisa les dernières ressources des voyageurs, de sorte qu'il ne resta plus rien pour payer le passage.

Mlle Mance et les deux Sulpiciens qui, depuis trois mois, avaient à leur charge les cent dix personnes engagées pour Montréal, étaient dans le même dénûment. Malgré toutes les promesses qu'on pouvait lui faire, et les garanties qu'on voulait lui donner, le capitaine du navire se montrait intraitable. Le caution de M. de Maisonneuve ne lui semblait pas de plus solide valeur, si bien qu'on se vit à la veille de rester.

Sur ces entrefaites, la flotte de la grande compagnie avec laquelle, pour plus de sûreté, il eût été avantageux de naviguer, appareilla. M. de la Dauversière fit les derniers efforts pour décider le capitaine à attendre le navire destiné à Montréal : il refusa constamment : " Dieu en sera le maître ! " lui dit pour dernières paroles M. de la Dauversière, et en effet, la flotte n'avait pas fait une lieue en mer, que son vaisseau amiral s'abîma dans les flots.

Enfin le capitaine, dont le chargement était complet, et qui perdait aussi à attendre, comprenant qu'on lui exagérait à plaisir l'insolvabilité de ses passagers, se résolut à entrer en

arrangement. Il accepta la caution de Mlle Mance, mais continua de refuser le passage à sept honnêtes ménages de la Rochelle, qui n'avaient pas de quoi le payer : c'étaient les familles Charbonneau, Goguet, Leroi, Thiberge, Baujeau, Cardinal et Thibodeau. Mlle Mance eut encore assez de crédit pour engager un marchand de la Rochelle à avancer l'argent demandé, et il ne resta plus que la sœur Bourgeoys et ses filles, dont l'embarras au moins ne fut pas long : les écus que M. Raisin avait fait coudre dans le corset de sa fille et les engagements pris au nom de ce riche bourgeois les tirèrent de difficulté : disons aussi que saint Pierre, qui voulait un jour leur ouvrir les portes du ciel, aida sans doute à leur ouvrir le chemin qui les y conduisait tous, car le 29 juin, fête du grand apôtre, le capitaine se décida enfin à courir le risque d'embarquer sur parole tous ces pauvres de Jésus-Christ, et à mettre à la voile sous trois jours.

Le 2 juillet, M. de la Dauversière apparut une dernière fois à bord du *Saint-André :* il conduisait la sœur de Brésoles et ses compagnes, et leur donnait ses derniers avis et ses dernières instructions. La sœur Maillet crut l'occasion favorable pour lui demander en sa qualité d'économe, à qui elle devrait s'adresser pour la rente de vingt-mille livres de leur bienfaitrice : un nuage de tristesse passa sur le front du fondateur : peut-être savait-il déjà que le navire qui lui rapportait cent mille francs venait de périr, et que la dot, déposée à l'épargne du roi était saisie

et perdue. En tout cas, le calme et la sérénité reparurent presque aussitôt sur ses traits, et il répondit avec une assurance qui ne pouvait venir que du Ciel : " Dieu y pourvoira, ma fille ! " et il continua à les entretenir jusqu'à la fin des bontés de la Providence, les assurant que le Seigneur veillerait sur elles, et les protégerait constamment.

Au moment de la séparation, une sorte de joie céleste remplit son cœur : son œuvre était finie, malgré toutes les contradictions, tous les déboires, toutes les mortifications, elle était finie ! C'était en vain que Satan avait demandé à le frapper dans son corps et dans son âme, pour arrêter son entreprise, comme le raconte M. de Fancamp, Dieu avait vaincu par la patience et la foi de son serviteur ! Soldat fatigué, mais triomphant, il se remettait entre les mains de son maître pour disparaître et mourir : " Main-" tenant, Seigneur, disait-il avec Siméon, ren-" voyez en paix votre serviteur, suivant la parole " que vous lui avez donnée." Et, après avoir récité avec ferveur cet hymne de reconnaissance et d'amour, il prit congé des saintes filles avec une dernière bénédiction.

Il s'en allait mourir : grâce à la force de Dieu et à une énergie surhumaine, il avait dompté les souffrances mortelles auxquelles il était en proie ; il eut la force encore de remonter à cheval et repartit pour la Rochelle. Il s'arrêta à Saumur pour prier aux pieds de Notre-Dame des Ardilliers ; toutes ses infirmités l'y reprirent, et il

ne rentra chez lui que pour passer dans les plus terribles souffrances les quatre derniers mois de sa vie. Les maladies les plus cruelles lui faisaient subir une sorte de martyre ; il ne pouvait essayer d'en soulager une sans irriter les autres. Sa maigreur était devenue effrayante, les os en plusieurs endroits perçaient la peau, et un cri de douleur s'échappait constamment de ses lèvres. Le peu de relâche que lui laissaient ses douleurs était employé à prier Dieu, et à accuser sa lâcheté à souffrir. Quatre heures avant sa mort, il éprouva des élans d'amour de Dieu si violents, que toutes ses souffrances n'étaient rien auprès de ce qu'ils lui faisaient endurer. Il expira enfin le 6 novembre 1659, âgé de 63 ans.

M. de Fancamp raconta dans une lettre au Père Chaumonot toutes les circonstances de cette précieuse mort, dont il le pria de faire part au Père Lallemand : " J'ai eu le bonheur d'assister " à sa mort, disait-il, et d'avoir été six semaines " près de lui pendant sa maladie : cette excel- " lente fin étant une des plus belles de notre " siècle, je crois que vous ne serez pas fâché " qu'elle soit le sujet de cette lettre... Dieu " veuille que nous vivions plus en union " que nous ne l'avons fait de son vivant ! " j'espère que nous l'obtiendrons par son inter- " cession."

Mais M. de la Dauversière ne demandait pour ses filles que ce qu'il avait demandé pour lui-même : les épreuves, la pauvreté et les humiliations. Un jour Notre-Seigneur lui était apparu

pour l'encourager dans ses douleurs, et il lui avait permis de lui adresser une demande qu'il s'engageait à accorder aussitôt : M. de la Dauversière avait demandé la foi : " Que n'avez-" vous demandé la grâce de ne plus pécher ? " lui dit-on.—Ah ! répondit le pieux serviteur " de Dieu, une telle grâce n'est pas dans les " conditions de l'épreuve, et la foi suffit à tout." En effet, pour lui, elle avait soulevé des montagnes, comblé des abîmes : elle ne sera pas moins efficace, comme nous le verrons, dans les dignes héritières de son esprit. Ce fut tout le patrimoine qu'il leur laissa ; elles l'utilisèrent même avant sa mort.

Le navire qui emportait les pèlerins vers la ville de Marie, comme ils se plaisaient à la nommer, fut pour ainsi dire le berceau de la Sainte-Famille : pour la première fois, les représentants des trois congrégations appelées à la former se trouvèrent réunis. Dieu voulut les appliquer aussitôt à l'œuvre commune de dévouement qui'l allait leur confier.

Ce vaisseau sur lequel on avait fait tant de difficultés de les admettre, était un vieux bâtiment qui avait servi longtemps d'hôpital de marine, et que, sans quarantaine préalable, on remettait en mer. Deux cent six personnes s'y trouvaient rassemblées.

La peste s'y déclara presque aussitôt, et avec une telle violence, que presque tous les passagers en furent plus ou moins atteints : Mlle Mance surtout se trouva presque aussitôt réduite

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

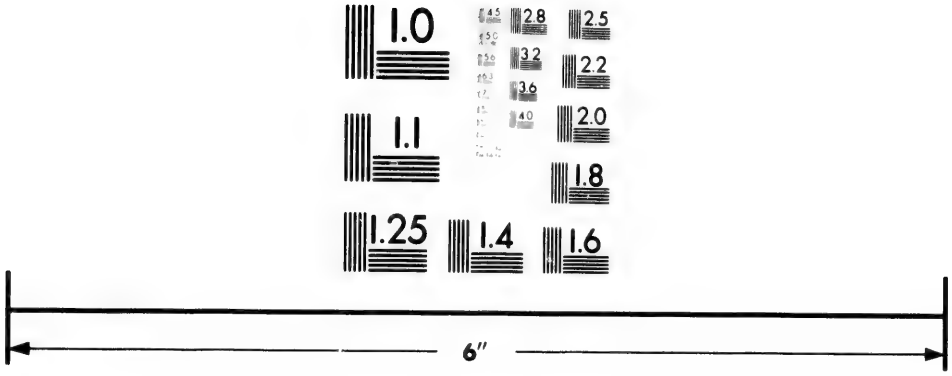

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

28
32
36
25
22
20
18

1.0

à l'extrémité. Toujours très délicate, épuisée d'ailleurs par les fatigues du dernier voyage et les inquiétudes qu'elle avait éprouvées à la Rochelle, elle semblait ne devoir pas résister à cette dernière attaque. D'ailleurs tous les secours manquaient ; l'eau douce elle-même faisait défaut ; et, par une peur de la contagion que l'on comprend bien, sans doute, mais qui n'en fut pas moins fatale, le capitaine défendit d'abord aux hospitalières de donner leurs soins aux malades. Cette précaution coûta la vie à sept ou huit de ces malheureux.

Au moins M. Vignal et M. Lemaître, quoique atteints tous les deux, purent-ils offrir aux moribonds les consolations de leur saint ministère. Ce dernier, plus vigoureux que son confrère, et d'une énergie, d'un dévouement admirable, ne se contentait pas de les encourager et de les assister jusqu'au dernier moment, il prenait soin de leur dépouille mortelle, et au risque de sa propre vie, les ensevelissait pieusement, les attachait dans leurs couvertures, et récitait sur eux les dernières prières, pendant qu'on les jetait à la mer. Il eut la consolation de recevoir l'abjuration de deux pauvres huguenots qui furent parmi les victimes de cette épidémie, et qui moururent dans les plus vifs sentiments de foi. On permit enfin à la sœur Brésoles et à ses compagnes d'exercer leur charité : quoique malades, ainsi que la sœur Bourgeoys, elles se dépensèrent avec une admirable énergie, et

relevèrent le moral de tous ces pauvres passagers.

A la maladie se joignaient d'autres souffrances de toutes sortes : d'affreuses tempêtes ne cessèrent d'assaillir le navire jusqu'à son entrée dans le golfe du Saint-Laurent. Plusieurs fois, on se crut sur le point de sombrer, et les deux prêtres donnèrent à tous l'absolution. La tempête les emporta parfois si loin de leur route, qu'ils n'arrivèrent à Québec que le 7 septembre, épuisés par la maladie, la disette, et les épreuves de toute nature. Mlle Mance était toujours très-malade. Le Père Dequen, qui, avec M. de Queylus, s'était opposé à l'envoi des hospitalières de la Flèche, donna en cette circonstance l'exemple d'une admirable charité.

Apprenant l'état misérable auquel elles étaient réduites, il leur porta des rafraîchissements et des secours de toutes sortes, et prodigua à tous les soins de son saint ministère. Dieu lui donna presque aussitôt la récompense de son dévouement : il fut atteint par le fléau et mourut dans l'exercice de la charité. Plusieurs, transportés à l'hôpital, succombèrent encore, et le mal infecta tout le pays. Mgr de Pétrée fut admirable de dévouement ; il ne quitta presque point l'hôpital, se fit le garde-malade de tous ces malheureux, faisant leur lit et leur donnant les soins les plus attentifs. On descendit Mlle Mance dans une maison de la basse-ville, où elle languit encore pendant de longues semaines.

La sœur Bourgeoys put repartir bientôt avec

le reste de la colonie, et elle arriva à Montréal un an, jour pour jour, après qu'elle en était partie. La maladie de Mlle Mance eut au moins cela d'heureux qu'elle put, malgré ses souffrances, offrir ses consolations et ses conseils aux pauvres hospitalières qui ne trouvèrent que trop à Québec les oppositions dont on les avait menacées.

Mgr de Laval, prévenu contre elles dès l'origine, hésitait à les recevoir, et il faut avouer que l'institut de M. de la Dauversière, à cause même de son côté providentiel et extraordinaire, avait quelque chose d'étrange, qui était de nature à exciter les susceptibilités du prélat. Leurs constitutions, bien qu'elles ne fissent que des vœux simples, et ne portassent que l'habit séculier, les obligeaient à des observances et à des pratiques qui n'appartiennent qu'aux ordres religieux. Dans leur désir d'être approuvées de Rome, elles s'astreignaient déjà de fait à la clôture, et promettaient de faire un jour des vœux perpétuels. D'ailleurs, leur fondateur était un séculier, un homme marié, un procureur du Roi : aussi comprenons-nous toutes les appréhensions du prélat, et le rapport qu'il en fit à la Propagande :

" Rogatus ego ut approbationem darem, signi-
" ficavi velle me prius de Instituto earum co-
" gnoscere. Ab ipsis itaque constitutiones
" quædam et Regulæ impressæ mihi sunt
" traditæ, quarum auctor, ut accepi, fuerat vir
" uxoratus, M. de la Dauversière, questor regius :

" verum in hujusmodi constitutionibus et regulis
" tam multa extraordinaria et parùm usitata in
" Ecclesiâ Dei, pro fæminis præsertim, mihi
" visa sunt, ut dubitarem diù an expediret eas a
" me approbari, d'autant plus, ajoutait-il, que
" l'établissement de nouvelles hospitalières, dif-
" férentes d'habit et de pratiques, de celles que
" nous avons ici, ne semble évidemment pas
" sans inconvénients."

Mais le pieux prélat n'ajoutait pas, et cette considération pouvait peut-être entrer pour quelque chose dans ses répugnances, que ces religieuses s'engageaient à retourner en France sur l'ordre de l'évêque d'Angers, dont elles avaient reconnu l'obédience : cela eût peut-être paru un blâme indirect de la curie romaine, qui ne s'était pas montrée aussi explicite qu'il l'eût désiré dans les délimitations de son pouvoir.

En effet, depuis le commencement de la colonie, l'archevêque de Rouen l'avait considérée comme une annexe de son diocèse ; l'évêque d'Angers même y avait exercé, comme nous l'avons vu, quelques actes de juridiction : quand donc la cour de France demanda au Pape l'érection d'un évêché en Canada, la cour romaine fut heureuse de faire reconnaître son autorité, dont il semblait qu'on n'avait pas tenu un compte suffisant jusque-là. Mais, après avoir sauvegardé ses droits par rapport à l'érection et à la délimitation des nouveaux diocèses, elle avait voulu, avec la prudence maternelle qui la dirige toujours dans l'exercice de son pouvoir, donner une sorte

de sanction à ce qui s'était fait jusque-là, en rendant ce siège dépendant de l'archevêché de Rouen.

Ce premier arrangement, que souhaitaient la cour de Rome et la cour de France, avait été modifié ensuite sur la demande des Pères jésuites, qui croyaient que le pays n'était pas prêt pour l'érection d'un siège, et que l'envoi d'un vicaire apostolique, avec le caractère et les pouvoirs d'évêque *in partibus* suffirait. D'ailleurs si la personne envoyée ne réussissait pas, on pourrait toujours la rappeler, ce qui ne pouvait avoir lieu avec un évêque.

Alexandre VII avait donné son agrément à ce nouveau plan, et Mgr de Laval-Montmorency, évêque de Pétrée, était arrivé le 16 juin à Québec, avec des lettres du roi, qui enjoignaient à tous ses sujets de reconnaître Mgr de Pétrée comme autorisé à y exercer les fonctions épiscopales, sans préjudice des droits de l'archevêque de Rouen. Celui-ci, de son côté, donnait un consentement irrévocable aux actes du vicaire apostolique, qui devait être un jour son suffragant après l'érection du siège.

Malheureusement, on était peu fixé alors sur le titre et les qualités d'un vicaire apostolique ; on se demandait si ce n'était pas un simple délégué dont l'autorité laissait tout entière la juridiction des deux grands vicaires, jésuite et sulpicien. Les communautés, un instant divisées sur ce point, se soumirent, à la réception de nouvelles lettres du roi, qui ordonnaient de ne

reconnaître que l'autorité de l'évêque de Pétrée. Les deux grands vicaires obéirent, et M. de Queylus vint à Québec, où il prêcha le sermon de la Saint-Augustin (28 août), et donna toute satisfaction au vicaire apostolique, mais une nouvelle complication survint. Le *Saint-André*, arrivé le 8 septembre, lui apporta de nouvelles lettres de grand vicaire de l'archevêque de Rouen, qui continuait ses réclamations à la cour contre le vicaire apostolique, et des lettres du roi, qui semblaient les confirmer.

Le doute sur le bien fondé des pouvoirs de Mgr de Laval pouvait donc au moins lui sembler permis : aucun acte de lui n'indique cependant qu'il l'ait manifesté au-dehors. On conçoit toutefois que Mgr de Laval, au milieu de semblables difficultés, ait senti le besoin d'affirmer plus nettement que jamais son autorité, et qu'il ait peut-être vu avec peine les engagements pris par les hospitalières entre les mains de l'évêque d'Angers.

Quoi qu'il en soit, il ne semble point avoir voulu d'abord pousser les choses à l'extrême, comme on l'avait dit, et menacé les religieuses de les renvoyer par le prochain navire. Au contraire, il les accueillit avec bonté, les félicita de leur dévouement, les engagea à voir M. d'Argenson. Elles virent bientôt où il tendait : il avait conçu le projet de fondre les hospitalières de M. de la Dauversière avec celles de Québec, et, fort de cette apparente modération, il croyait

pouvoir se montrer pressant sur ce point auprès des nouvelles arrivées.

Mais il avait affaire à la Mère de Brésoles, et l'amazone que nous avons vue s'enfuir du château paternel pour obéir à la volonté de Dieu, n'était pas femme à céder sur une chose si contraire aux intentions de ses supérieurs, et aux promesses qu'elle avait faites : l'insistance du prélat vint donc se briser contre une fermeté aussi humble dans l'expression qu'invincible dans la résistance.

Un peu de dépit de la part du vicaire apostolique semble s'être joint à la discussion : il ne laissa pas ignorer aux pauvres religieuses que, si elles persistaient dans leur intention de rester fidèles à la maison de la Flèche, il les verrait avec plaisir retourner en France.

" La Mère Judith de Brésoles, dit la sœur " Morin, qui était vraiment une Judith en " courage et en fidélité, sachant que ses com- " pagnes étaient intrépides dans leur dessein, " répondit pour elles qu'elles ne feraient ni " l'un ni l'autre." Elles demeurèrent fermes dans leur vocation, et s'exposèrent de bon cœur à toutes les croix qu'elles prévirent bien que leur fermeté leur attirerait. On comprend cependant ce qu'un pareil accueil et de pareilles propositions avaient de pénible pour elles : les esprits les plus fermes ne sont pas les moins sensibles. Aussi la Mère de Brésoles et ses compagnes eurent-elles souvent besoin de se rappeler les paroles de M. de la Dauversière

" Dieu veillera constamment sur vous," pour rester fermes au milieu de semblables difficultés.

Elles avaient aussi pour les encourager les paroles et les exemples de leur chère malade ; elles avaient comme témoin permanent de la volonté de Dieu dans cette entreprise cette main guérie miraculeusement, et dont tous les mouvements étaient un miracle renouvelé. Il leur paraissait évident que M. Olier leur continuerait sa protection dans tout ce qu'elles entreprendraient pour son œuvre de prédilection ; mais elles n'en souffraient pas moins cruellement d'avoir à résister à un prélat aussi pieux et aussi éclairé que Mgr de Laval et aux prières des Pères jésuites.

Le combat fut long et pénible. M. de Casson, qui écrit à une époque où ces difficultés avaient reçu une solution favorable, les raconte avec sa souriante bonhomie habituelle : " Les vagues " de la mer essuyées, dit-il, voilà enfin le navire " arrivé à Québec..... Que si ces religieuses se " croyaient être en ce lieu au bout de toutes les " tempêtes, elles se trompaient fort, car elles en " essuyèrent une si grande, qu'elles eurent peine " à mettre pied à terre, et ne l'eussent peut-être " jamais fait, si Mgr de Laval ne leur eût été " assez favorable pour dissiper l'orage qui la " causait : de quoi le Montréal lui fut bien " obligé, parce qu'il contribua ainsi à lui donner " ces bonnes filles."

La sœur Jucherot, malgré sa réserve habi-

tuelle, en dit un peu plus long, et révèle le vrai motif du changement qui s'opéra peu à peu dans l'esprit du prélat : " Malgré tout l'intérêt " que le vicaire apostolique portait aux hospi- " talières de Québec, écrit-elle, et qu'il fût entré " dans le dessein qu'avait eu M. l'abbé de " Queylus de nous établir à Montréal, et qu'il " jugeât qu'en effet ce serait un bien, pour main- " tenir la paix, de n'avoir qu'un seul institut " d'hospitalières en Canada : en voyant que les " personnes de la compagnie de Montréal qui " devaient contribuer à cette fondation, vou- " laient y envoyer des filles de M. de la Dau- " versière, sans quoi elles protestaient qu'elles " retireraient leurs aumônes, il aima mieux con- " server notre communauté avec son revenu, " que de partager nos fonds pour deux maisons " qui n'auraient pu se soutenir. On fit donc " revenir nos sœurs de Montréal sous la con- " duite de M. de Saint-Sauveur, notre ancien " chapelain ; elles arrivèrent à la fin de sep- " tembre, après une année d'absence, quoique " nos amis se fussent donné bien du mouvement " pour faire réussir leur projet ! "

Ce qui démontre une fois de plus que l'homme s'agite et que Dieu le mène : c'est sans doute ce que devait penser Mlle Mance en voyant échouer la dernière des oppositions contre lesquelles elle avait eu à lutter depuis un an ; pas une résistance n'avait manqué à l'accomplissement de ce projet, et il réussissait enfin envers et contre tous.

Le changement d'esprit de Mgr de Laval

coïncidait avec une sérieuse amélioration dans l'état de la santé de notre sainte fille ; pourtant elle ne se sentait pas encore en état de reprendre son voyage. Néanmoins, la permission donnée par Mgr de Laval à la mère de Brésoles et à ses sœurs de se rendre à Ville-Marie " jusqu'à ce qu'il lui plût d'en ordonner autrement," toute précaire qu'elle semblait être, la remplit d'une satisfaction qui ne fut pas sans doute sans avoir une heureuse influence sur l'état de sa santé. Mgr de Laval, soit pour faire acte d'autorité, soit pour tout autre motif, ne voulut pas continuer M. Lemaître dans les fonctions de chapelain des hospitalières que lui avait confiées l'évêque d'Angers, et il nomma à sa place M. Vignal.

Ce fut le 2 octobre que Mgr de Pétrée donna enfin par écrit aux hospitalières l'autorisation de s'établir à Montréal, mais sous la condition expresse de n'y pas recevoir de novices : il espérait les amener ainsi insensiblement à partager ses vues. Elles acceptèrent avec reconnaissance, espérant que la conversion contraire aurait lieu, mais en cela elles se trompaient.

Mlle Mance pressa ses chères filles de ne pas l'attendre un instant, et de partir immédiatement pour Montréal, par peur d'un revirement d'idée dans l'esprit du vicaire apostolique : elles s'empressèrent de suivre ses avis, et s'embarquèrent sur-le-champ sous la direction de leur nouveau chapelain.

Si le reste de leur voyage se fût accompli sans

difficulté, il eût semblé que les puissances ennemies désarmaient de guerre lasse : aussi n'en fut-il point ainsi. Elles eurent le vent contraire, et restèrent plus de quinze jours sur le fleuve. Les deux seuls événements qui marquèrent leur route, furent une messe le 6 octobre, et la rencontre de la barque qui emmenait les sœurs de la Nativité et de Saint-Paul, toujours sous la conduite de M. Souart. On se souvient de la diligence qu'il avait mise l'année précédente à les aller chercher : elle n'était pas moindre cette fois, mais pour un autre motif, car le vent, qui était contraire à ceux qui remontaient, les emportait au contraire avec une extrême rapidité.

On ne put approcher qu'à une quinzaine de pas les uns des autres ; les religieuses des deux communautés durent se contenter d'échanger quelques paroles de charité et de bon accueil. La sœur de la Nativité avait au moins recouvré entièrement sa santé, et ce devait être une sérieuse consolation pour le bon M. Souart.

En arrivant à Montréal, les sœurs de Brésoles, Maillet et Macé se rendirent d'abord à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, pour y adorer Notre-Seigneur, et le remercier encore plus des peines que du succès qu'il lui avait plu de donner à leur voyage, et lui consacrer une fois de plus leur vie et leur santé.

A défaut de bâtiments prêts pour les recevoir, Mlle de la Bardillière, heureuse d'être relevée de ses fonctions, les installa dans la chambre de Mlle Mance. Pour cette dernière, elle dut encore

prolonger pendant trois semaines son séjour à Québec : la société des demoiselles Gauchet et de Belestre, convalescentes comme elle, lui fut d'une grande consolation, mais le bruit qu'y produisit sa guérison, et les marques d'estime qui s'en suivirent, lui firent désirer d'en partir le plus vite possible ; d'ailleurs l'hiver approchait, et le froid se faisait déjà sentir très-vivement.

Elle arriva à Montréal vers la fin du mois, et reçut de toute la population l'accueil que méritaient son dévouement et sa vertu. Jamais elle n'avait senti une joie si pure que celle qu'elle éprouva en retrouvant son Montréal transformé par l'activité et les bienfaits de M. de Queylus, et des religieuses de Saint-Joseph établies à l'Hôtel-Dieu.

La demoiselle de la Bardillière qui, malgré ce nom donné souvent alors aux personnes mariées de condition commune, était, semble-t-il, une jeune veuve remplie de charité et de dévouement, se voyant désormais inutile à l'œuvre de l'hôpital, accepta la main du sieur Testard de la Forêt. Mlle Mance, pour reconnaître ses services, voulut l'assister dans cette circonstance, avec les demoiselles Gauchet et de Belestre ; le gouverneur et le clergé se firent un devoir d'assister au mariage et de signer au contrat (3 nov.)

CHAPITRE IX.

DÉVOUEMENT ET PAUVRETÉ DES HOSPITALIÈRES.

Bienheureux les pauvres, à eux le royaume du ciel.

(SAINT LUC, CH. VI, 20.)

Tout n'était pas joie pourtant à Montréal, au retour de Mlle Mance : si la prospérité et les espérances y étaient plus grandes qu'elles n'avaient jamais été, un grand deuil venait de frapper la famille dans la persomne de celui qu'ils regardaient à bon droit comme le principal auteur de ce progrès : M. de Queylus venait d'être renvoyé en France : " Ainsi, en cette vie, les douceurs sont mélangées d'amertume," écrit mélancoliquement M. de Casson, sans s'expliquer plus longuement sur cet événement. Nous respectons et admirons ce charitable silence.

A son exemple, nous éviterons de nous appesantir sur un fait si pénible ; pourtant comme il serait impossible de comprendre la suite de ce récit, si nous n'en disions un mot, force nous est donc d'y faire plus qu'une allusion. Depuis son arrivée en Canada, M. de Queylus avait mis au service de la colonie toute son activité, son intelligence et sa magnifique fortune. Grâce à lui, Montréal, en quelques années, s'était transformé : le riche abbé avait acquis deux vastes conces-

sions aux deux extrémités opposées de la cité naissante, et se proposait de déterminer par là ses limites ; il allait placer sur ces terres de Sainte-Marie et de Saint-Gabriel, vingt-trois familles qu'il faisait venir de France par le *Saint-André*. M. de Maisonneuve pouvait donc se flatter d'avoir trouvé pour Ville-Marie, dans ce généreux et puissant auxiliaire, le secours que les Nantais avaient autrefois trouvé dans saint Félix. Ajoutez à cela des manières nobles et populaires, une piété et un dévouement à toute épreuve. Sa brillante administration à Québec lui avait gagné tous les cœurs : les pauvres le considéraient comme un père, et les plus riches avaient voulu lui faire une sorte de triomphe, en le reconduisant à Montréal.

Quoi d'étonnant après cela, que des comparaisons blessantes se fussent établies d'elles-mêmes entre Mgr de Pétrée et lui ? Mgr de Laval qui, par esprit de pauvreté, avait renoncé à son patrimoine, et ne vivait que d'une pension de mille livres que la reine lui faisait sur sa cassette, se croyait quelques droits à imposer aux autres son désintéressement. Ce n'était guère possible, et la mère de l'Incarnation, tout en admirant combien il était mort à toutes choses, ne peut s'empêcher d'ajouter ; " Peut-être, sans " faire tort à sa conduite que, s'il ne l'était pas " tant, tout en irait mieux, car on ne peut rien " faire ici sans le secours du temporel."

Ces comparaisons que nous retrouvons jusque dans les lettres à la cour du contrôleur Miro-

mesnil, jointes à des rapports envenimés, comme il n'en manque jamais en de semblables circonstances, ont bien pu faire croire à Mgr de Laval que son administration resterait frappée de nullité, tant qu'un semblable état de choses persisterait. En recevant donc des lettres de cachet de la cour, qui l'autorisaient à faire repasser en France ceux qui entraveraient son autorité, il crut devoir frapper un grand coup, et faire arrêter avec éclat celui qu'il jugeait contre-balancer son influence.

Il requit donc M. d'Argenson de lui prêter main-forte dans la circonstance, et de se rendre à la tête d'une escouade de soldats signifier à M. de Queylus l'ordre de repasser en France, et de le ramener sous bonne escorte à Québec. M. d'Argenson, qui était rempli d'estime pour M. de Queylus, s'acquitta pourtant aussitôt de sa désagréable commission, et signifia un ordre de départ à l'abbé de Loc-Dieu, et à deux autres de ses ecclésiastiques. On se figure aisément quel émoi ce fut dans la population que M. de Queylus comblait de ses bienfaits, quelles inquiétudes pour ces familles qu'il avait tout récemment fait venir de France, enfin pour toute la colonie qu'il avait accoutumée à regarder le séminaire comme la maison paternelle, et le supérieur comme la providence vivante des malheureux.

La perte d'un bienfaiteur si puissant était une calamité publique : Montréal était fier d'avoir un abbé, et espérait grâce à lui, posséder bientôt

une paroisse canoniquement érigée et une belle église. On crut sans doute y voir la continuation des rivalités qui depuis le commencement avaient existé avec Québec; la manière dont l'ordre était exécuté affligeait plus peut-être que l'ordre lui-même. Mgr de Laval "très-zélé et inflexible," comme le dit la mère de l'Incarnation, n'avait sans doute pas prévu l'effet que pouvait produire l'expulsion à main armée d'un homme qui avait été le candidat de l'épiscopat français, qui avait administré le diocèse avec zèle et talent, et dont tous admiraient l'intégrité. " Car enfin, " comme le remarque M. d'Allet, un des deux " ecclésiastiques emmenés avec lui, si le peuple " n'avait été convaincu de la piété de ces mes- " sieurs, il ne tenait pas à la manière dont on " les traitait, qu'ils ne passassent dans le public " pour des criminels d'Etat." C'est sans doute pour diminuer l'impression fâcheuse que pouvait produire cet événement, que MM. de Maisonneuve et d'Ailleboust descendirent à Québec pour prendre congé de M. de Queylus. M. d'Argenson rendit lui-même hommage à la conduite irréprochable de son prisonnier et à son beau caractère : " Monsieur de Queylus, écrit-il, s'est " bien comporté, il passe en France. Un homme " de ce mérite sacrifie volontiers ses biens et sa " personne pour l'établissement de l'Eglise." Le Père Lallemand, en félicitant le gouverneur de sa belle conduite en cette circonstance, dans une lettre qu'il adressait à son frère le conseiller d'Etat, allait probablement au-delà de la pensée

de M. d'Argenson lui-même ; car, deux ans après, au risque de compromettre la bonne opinion qu'on avait de son obligeance, il refusa constamment de faire semblable besogne, malgré les prières et les ordres de Mgr de Laval.

Quoi qu'il en soit, Montréal se trouvait privé de son plus ferme appui, et l'on se demandait ce que les nouveaux-venus allaient devenir, à l'approche d'un hiver qui menaçait d'être rude, et en l'absence de celui qui devait les employer. Du reste, ces appréhensions n'étaient pas isolées, et la mère de l'Incarnation écrit à cette date, en déplorant ces fatales divisions : " Pour le pays " en général, sa perte ne viendra pas tant du " côté des Iroquois que de certaines personnes " qui, par envie ou autrement, écrivent des " choses fausses contre les plus saints et les plus " vertueux..... De là vient que, lorsqu'on y " pense le moins, on reçoit ici des ordres et des " arrêts très-fâcheux."

Mlle Mance, qui était peut-être la personne qui avait eu le moins à se louer de M. de Queylus, aimait trop Ville-Marie pour n'être pas vivement affligée de ce malheureux événement. Elle avait été émerveillée, en revoyant Montréal après un an seulement, des heureux changements qui s'y étaient produits : une quarantaine de maisons construites dans l'enceinte dont nous avons parlé, avec les redoutes et les forts établis par M. de Maisonneuve, composaient tout Montréal, mais cent nouveaux colons venaient s'ajouter aux 150 soldats et chefs de famille qu'elle y avait

laissés, et elle songeait à la grandeur du parti que M. de Queylus, avec ses ressources, aurait pu tirer de semblables éléments.

D'ailleurs, une triste nouvelle vint encore assombrir les prévisions de l'avenir : on apprit la mort de M. de la Dauversière, et la perte des 20,000 livres de dotation déposées à l'épargne du roi, et saisies en paiement de ses dettes. D'autres lettres leur apprenaient l'impression pénible causée en France par l'expulsion de M. de Queylus, que le vicaire apostolique entendait rendre perpétuelle : les associés ne voyaient pas comment ils feraient honneur à leurs obligations au défaut d'un appui, et ils examinaient très-sérieusement s'il ne serait pas expédient d'abandonner une entreprise traversée de tant de manières.

On préjugeait déjà si défavorablement la solution de cette question, que M. Macé, du séminaire, écrivait à sa sœur d'engager ses compagnes à se tenir prêtes à repasser en France avec MM. de Saint-Sulpice, s'ils étaient rappelés, comme tout le faisait penser ; qu'il irait les attendre à la Rochelle, et les conduirait à celle de leurs résidences qu'elles choisiraient.

Mlle Mance était d'autant plus affligée de ces tristes pronostics, qu'elle avait été témoin du succès obtenu aussitôt par la vertu et le dévouement des sœurs de Saint-Joseph. Il est vrai qu'il était remarquable, et que la population avait déjà appris à les aimer et à les bénir.

Parmi les conseils que Mgr de Laval avait

bien voulu leur donner, à leur départ de Québec, était la recommandation de visiter à domicile les principaux habitants, dès leur arrivée, pour se mettre mieux au courant de la situation et des nécessités auxquelles elles auraient à pourvoir. Elles avaient suivi cette direction, et tout le monde avait été charmé de leur humilité et de leur simplicité : Dieu bénissait visiblement leur ministère. Les sauvages de passage à Ville-Marie et les pauvres malades admiraient à l'envi leur charité.

Mlle Mance s'était empressée de leur faire construire au-dessus des salles de l'infirmerie une chambre provisoire, dont la pauvreté faisait presque l'unique ornement. Cette première demeure des filles de Saint-Joseph, qui fut témoin de tant d'actes de vertu et de piété, se composait d'une chambre pour la supérieure, d'une salle commune, d'un dortoir avec quatre cellules, et d'un cabinet qui servait de lingerie : un escalier étroit y conduisait. Des billots y tenaient lieu de sièges, et des tables, taillées à coups de serpe, et de la façon des religieuses, formaient la plus grande partie de l'ameublement. Elles n'en eussent été ni moins gaies, ni moins heureuses, si les tristes nouvelles dont nous avons parlé, n'étaient venues remettre en question une œuvre pour laquelle elles avaient déjà tant souffert.

La perte de leur dot, comme elles le prévoyaient bien, allait leur attirer de nouvelles instances de la part de Québec, et elles ne voyaient guère comment, humainement parlant,

elles pourraient se dispenser de retourner en France. C'était la remarque que M. de Fancamp faisait au Père Chaumonot, en lui annonçant la mort de M. de la Dauversière ; il ne s'en tint pas là, et, en sa qualité de procureur de la compagnie, il écrivit à la sœur de Brésoles et à ses religieuses de repasser en France, puisque leur dot était perdue, et que les associés se refusaient à en payer la rente, et semblaient même résolus, en voyant la rigueur avec laquelle on traitait M. de Queylus, à abandonner Montréal.

Toutes ces nouvelles, plus affligeantes les unes que les autres, inquiétaient vivement Mlle Mance ; mais, en réfléchissant à la succession de ces divers événements, elle ne pouvait s'empêcher d'y remarquer la main de la Providence, qui, tant de fois, avait semblé vouloir l'écraser sous les plus funestes appréhensions, et s'était plu ensuite à dissiper tous les orages. Et, en effet, l'embarras où se trouvaient les hospitalières à Montréal justifiait si bien la parole de M. de la Dauversière " si elles n'y vont pas cette " année, elles n'y iront jamais," qu'il lui était impossible de croire qu'une vue si claire et si anticipée de la situation présente fût l'effet d'une lumière naturelle.

Le refus fait à Mgr de Laval d'attendre une année avait tout sauvé : car nul n'aurait songé, après la mort de M. de la Dauversière, à les faire passer en Canada, sans fondation et sans ressources. D'ailleurs, Dieu n'avait-il pas tout conduit jusqu'alors ? pourquoi l'avait-il sauvée

de la cruauté des sauvages, des tempêtes et de la maladie, pourquoi l'hôpital lui-même avait-il été la première construction de la ville naissante, pourquoi avait-elle été guérie, si Dieu voulait ruiner maintenant son propre dessein ? Elle essaya donc de relever leur courage et elle pria avec elles, pour que la volonté de Dieu se manifestât plus clairement.

Enfin, après une délibération pleine d'angoisses, où l'impossibilité de se procurer des ressources, et l'impossibilité d'abandonner une œuvre confiée à leur dévouement par un homme qu'elles regardaient à bon droit comme suscité de Dieu, avaient tour à tour tourmenté leur raison et leur cœur, elles prirent le parti, le seul digne d'elles, et de leurs fondateurs, de se jeter dans les bras de la Providence avec un filial abandon, et de vivre et de mourir pauvres à Montréal. Si un jour elles avaient le bonheur de faire des vœux solennels, leur faudrait-il donc tant d'argent pour faire vœu de pauvreté ?

" Voyez les lis des champs, avait dit Notre-" Seigneur, ils ne travaillent, ni ne filent, et " pourtant Salomon, dans toute sa gloire, n'eut " jamais leur éclat."—" Jetez vos soucis dans le " sein de Dieu, leur disaient les saints Livres, " *jacta super Deum curam tuam*, ce sera lui qui " vous nourrira."

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin ?
Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

(ATHALIE.)

Elles avaient rêvé de faire part aux pauvres du peu qu'elles pouvaient épargner sur leurs faibles revenus : Dieu voulait peut-être au contraire qu'elles reçussent l'aumône des pauvres, et vécussent de leurs restes. Est-ce que cela n'était pas meilleur encore ? Elles resteraient donc sur la foi de Dieu et de leur père.

Quand les colons apprirent cette généreuse résolution, ils manifestèrent leur joie et leur gratitude de la manière la plus naïve et la plus touchante. La sœur Moreau (qui, décidément, avait perdu son nom de Brésoles), ne put voir sans attendrissement ces braves gens lui offrir leurs citrouilles rôties ou leur blé d'Inde grillé, tous les dons de leur pauvreté, sans se sentir profondément reconnaissante à Dieu.

Malheureusement ces sympathies ne dépassaient guère les limites de Montréal, et à Québec, à part les Ursulines, et la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, qui leur témoignèrent le plus sincère attachement, et les encouragèrent de leur mieux, l'opposition continuait d'être aussi vive que par le passé. Dès qu'elles eurent fait connaître à Mgr de Laval la perte de leur fondation, et la nécessité où elles étaient de vivre des aumônes faites à l'hôpital, en attendant que les associés voulussent bien leur payer la rente dont ils s'étaient reconnus responsables, le prélat revint à sa première idée de les unir aux hospitalières de Québec, ou de les renvoyer en France.

Elle déclinèrent la première alternative avec

la même douce, mais inébranlable fermeté ; quant à la seconde, le peuple de Montréal voulut faire entendre sa voix dans la question : il adressa à Mgr de Laval les réclamations les plus pressantes, et le prélat, qui connaissait l'affliction où il avait jeté la population par l'expulsion de M. de Queylus, et qui ne voulait sans doute pas s'aliéner définitivement le cœur des Montréalistes, consentit à leur laisser les religieuses de Saint-Joseph. La Mère de l'Incarnation le raconte avec joie dans ses lettres : " Les bonnes Mères hospitalières (de Montréal) " ont été à la veille de repasser en France, leur " fondation était saisie et regardée comme perdue. " Mais Mgr notre prélat les a retenues, sur la " requête qui lui a été présentée par les habi- " tants de Montréal : ce sont des filles d'une " grande vertu et d'une grande édification."

La vénérable Mère s'y entendait : et ce témoignage rendu par une sainte aux filles de M. de la Dauversière est un vrai titre de famille pour l'Hôtel-Dieu.

Du reste, tout le monde à Ville-Marie était unanime à reconnaître la bénédiction particulière que Dieu accordait à un ministère si contrarié. Non seulement elles guérissaient les maladies du corps, mais bon nombre de pécheurs et d'hérétiques leur durent leur conversion : dans un seul hiver, dit M. de Casson, elles amenèrent cinq huguenots à embrasser la foi catholique, et ceux qu'elles préparaient à la mort " mou-

" raient avec des apparences presque visibles de
" prédestination."

Mais aussi, qui n'aurait été touché de voir ces saintes filles élevées dans le luxe et l'abondance, et dont les manières et le langage trahissaient la noble origine, pratiquant la pauvreté et le dénûment dans ses limites les plus extrêmes ? Je ne sais rien de plus touchant que les récits que la sœur Morin a faits des souffrances de ces premières hospitalières qu'elle avait connues, et avec qui elle avait vécu de si longues années. Elle aussi aime la pauvreté, pour elle et pour sa chère communauté, et elle n'en parle pas sans enthousiasme : " Dieu veut que cette maison
" soit pauvre. Elle a été fondée sur la pauvreté :
" la pauvreté y subsiste encore à présent que
" j'écris ceci, en 1697. Le nécessaire ne lui
" manque point ; mais aussitôt qu'on pense à la
" mettre à l'aise, il vient un revers qui la rejette
" dans la pauvreté, par des pertes considérables
" qu'on ne peut dire en détail, mais dont on
" ressent bien la privation. Nonobstant tout
" cela, nous avons vécu et servi nos pauvres
" malades sans mourir de faim, et expérimenté
" combien était véritable l'assurance que M. de
" la Dauversière donna à nos premières Mères à
" leur départ de la Rochelle : que la sainte
" Providence pourvoirait à tous leurs besoins.
" Nous l'avons éprouvé dans toutes les circons-
" tances où nous avons eu besoin d'amis et de
" bien pour vivre ; sans sortir pourtant de la
" sainte pauvreté, qui est le fondement de cet

" établissement. Elle a été aimée, chérie et " respectée de nos premières Mères au-delà de " tout ce que je pourrais dire."

Elles s'étaient proposé d'imiter Saint-Joseph : le charpentier de Nazareth leur fit part de son patrimoine : elles n'eurent pour elles et leurs pauvres que ce que le rabot du pauvre artisan garantissait jadis à Jésus et à Marie : le nécessaire pour chaque jour, le souci pour le lendemain.

M. de Maisonneuve, avec une bonne volonté qui eût voulu être plus effective, leur avait concédé au mois de décembre (1659) cent arpents de terre situés entre la montagne et la ferme Saint-Gabriel, en avance de paiement de la rente promise par les associés ; mais, pour le moment, ils leur étaient plus nuisibles qu'utiles, car les frais de défrichement devaient l'emporter de beaucoup sur le rapport de ce fonds.

Aussi, pour acheter le blé, le lard et les légumes qui leur étaient immédiatement nécessaires, furent-elles obligées de vendre les étoffes et les fournitures qu'elles avaient apportées de la Rochelle. Ces trois aliments d'ailleurs composèrent à peu près uniformément et uniquement leurs repas pendant vingt ans : encore n'osait-on toucher au lard qu'une fois par jour. Le pain, glacé sur leur table au milieu des grands froids dont il leur était impossible de se défendre dans cette vaste chambre sans feu, où le vent et la neige pénétraient par plus de deux cents fentes de la cloison, offrait souvent aux dents des

riches héritières une résistance obstinée qui les faisait sourire, et qui eût fait verser des larmes à leurs familles si elles en avaient été témoins.

Mlle Mance en souffrait comme une mère, et s'efforçait d'adoucir, autant que sa pauvreté le lui permettait, des épreuves si héroïquement supportées : elle leur faisait passer, tantôt un peu de poisson frais, tantôt un peu de viande. Mais ces régals étaient bien rares, et il fallait une circonstance bien extraordinaire pour que des œufs, ou même de la bouillie, osassent se montrer sur cette pauvre table.

Elles ne s'en affligeaient ni ne s'en étonnaient : elles avaient été établies pour honorer saint Joseph, père nourricier du Roi des pauvres, et fondateur de la pauvreté évangélique, et volontiers elles se trouvaient dans leur vocation. Mais la résignation ne leur était pas si facile pour leurs malades, et elles recouraient aux plus touchantes industries pour leur rendre moins pénible leur dénûment. Le produit de leur petit jardin, qui suffisait presque exclusivement à leur entretien durant l'été, leur était une précieuse ressource pour varier le maigre ordinaire qu'elles étaient forcées de leur servir.

La sœur de Brésoles surtout avait des recettes inédites pour la confection des potages : on n'en avait jamais bu de pareils nulle part. Tout ce qu'elle avait acquis de connaissances chimiques et botaniques était précieusement utilisé pour aiguiser l'appétit des pauvres infirmes, et leur préparer des remèdes aussi opportuns qu'effi-

caces. Son grand bonheur était d'émerveiller ses visiteurs, en leur faisant goûter les potions qu'elle préparait : c'était son triomphe maternel de les entendre se récrier sur leur goût et leur couleur, et lui demander ses secrets. Ils étaient pour la plupart, dans son cœur et sa charité : toutes les mères ont de ces secrets ; qui a jamais rien goûté de si exquis que ce que sa mère lui préparait, avec rien encore !

Les puritains de la Nouvelle-Angleterre brûlaient alors impitoyablement leurs sorcières : le Canada avait ses magiciennes aussi, mais c'étaient celles de la charité. Sois bénie, foi catholique, mère du bon sens autant que de l'héroïsme, c'est toi qui as tenu sur tes genoux notre peuple naissant ! toi qui nous a donné tous nos héros, béni toutes nos gloires, préparé tous nos succès, puisses-tu être toujours la première richesse de notre terre, et le patrimoine assuré de tous les enfants de notre immense vallon !

Pourtant, malgré toutes les inspirations de sa charité, la Mère de Brésoles se trouvait parfois à court pour ses malades. Il fallait du gibier à ce coureur des bois épuisé, qui se mourait ; cet autre rêvait d'une sarcelle de la " prairie aux loutres," un troisième avait pris fantaisie pour du muffle d'orignal : comment refuser tout cela, mais où le trouver aussi ? La bonne mère s'était d'abord désespérée, mais elle avait fini par découvrir un pourvoyeur infaillible, c'était l'Enfant-Jésus. Elle allait lui porter toutes ces

requêtes avec une foi et une simplicité admirables : et le plus souvent, elle était visiblement exaucée. Aussi, à l'arrivée de ces mets extraordinaires, était-ce parmi les malades une demande habituelle : " C'est de l'Enfant-Jésus, " n'est-il pas vrai ?—De lui-même, répondait la " Mère de Brésoles, remercions-le ensemble."

Mais toutes les privations qu'elle recherchait, et les affreuses migraines qui la torturaient souvent, ne suffisaient pas pour assouvir sa soif insatiable de souffrances : haires, disciplines, chaînes de fer, macérations de toutes sortes, étaient les ressources habituelles de son amour, et elle en usait parfois au-delà des limites de la prudence, et son directeur dut interposer son autorité.

C'est peut-être d'après ses ordres qu'elle s'accorda un adoucissement assez étrange, mais qui montre jusqu'à quel point elle poussait la mortification. Comme le froid intense lui donnait de longues insomnies durant l'hiver, et qu'elle voulait pourtant être prête à courir à chaque instant au premier appel d'un malade, quel que fût son propre accablement ou sa souffrance, elle couchait avec une paire de gros sabots aux pieds, et c'est tout ce qu'elle crut possible d'accorder à la nature.

Du reste, la sœur Macé ne lui cédait en rien pour la mortification : nous avons montré déjà comment le trait particulier de sa vertu était l'humilité. Sa charge d'assistante, et plus tard, malgré toutes ses répugnances, de supérieure,

fut pour elle un tourment et une affliction constante. Elle mettait son bonheur à faire l'office de sœur converse, soignait la basse-cour, trayait les vaches, s'occupait de la volaille, veillait à mener à bon point d'autres hôtes plus répugnants encore, mais qui promettaient aux bouillons de la sœur de Brésoles ce petit morceau de lard dont elle savait faire des merveilles ; elle lavait elle-même le linge de la communauté, coulait les lessives, et enfin prenait sur elle le plus gros et le plus lourd de la besogne.

A côté de ces deux Marthes, Dieu avait placé Marie : bien que les trois pieuses religieuses échangeassent souvent cet office, la sœur Maillet était cependant attirée vers Dieu par les voies d'une oraison plus haute et plus sublime. Les faveurs qu'elle y recevait du ciel furent souvent leur meilleure consolation. D'une nature plus tendre et plus sensible encore que ses compagnes, elle avait cruellement souffert de toutes les oppositions qui leur étaient faites, et avait versé dans le sein de Dieu le secret de ses amertumes. Il plut à sa bonté de la consoler : plusieurs fois elle eut le bonheur de contempler M. Olier dans la gloire du ciel ; un jour même il lui apparut avec M. de la Dauversière, et tous les deux lui assurèrent de nouveau que cette œuvre était la leur, qu'elle ne périrait point, que toutes ces tempêtes ne feraient que l'affermir sur le sol où ils l'avaient établie, à condition qu'elles considé-

rassent la pauvreté et la souffrance comme la condition essentielle de leur existence.

Vraiment, si les créatures pouvaient mériter quelque faveur de cette nature, on ne peut nier que jamais cette faveur n'aurait été achetée par plus de sacrifices, et qu'il n'y a rien d'étonnant par là même que M. Olier, dont on raconte plusieurs autres apparitions, n'ait été heureux d'encourager ces ouvrières si dévouées à son œuvre. En tous cas, ces communications du ciel retrempèrent le courage des hospitalières, et leur firent chérir leur dénûment et leur abandon.

D'ailleurs, une assistance constante et merveilleuse vint toujours à leur secours au moment donné : outre Mlle Mance, qui s'épuisait en leur faveur, M. Souard, dont le grand cœur était admiré de tout le monde, et qui dépensa à Montréal une fortune de quatre-vingt mille livres à soulager les pauvres, vint souvent à leur aide. Il entrait à l'improviste dans leur cuisine, et saisi par l'air froid de la pièce et des autres appartements, il jetait à brassées du bois dans leur pauvre fournaise.

C'était la seule vengeance qu'il tirait du tort que la réputation croissante de la Mère de Brésoles faisait à sa renommée de médecin : et il faut bien avouer que, malgré la guérison de la sœur de la Nativité, la confiance des malades allait de plus en plus à la supérieure de l'hôpital.

C'était pour tous un sujet d'aimable plaisanterie, car la gaîté ne désertait pas l'Hôtel-Dieu, et M. de Maisonneuve et M. d'Ailleboust par

exemple, s'y livraient parfois à des recherches aussi profondes qu'infructueuses sur la qualité et la couleur primitive des coiffes des hospitalières : les conjectures les plus hardies allaient jusqu'à soupçonner qu'elles avaient pu être primitivement en taffetas, mais les pièces d'étamine et de camelot qu'on avait dû y coudre en avaient enfin rendu la provenance absolument problématique. Bien entendu que les tabliers et les robes n'avaient rien à envier aux coiffes, et que leur costume, toujours propre pourtant, avait un caractère indéfinissable, dont le pittoresque les faisait sourire, ainsi que leurs amis, mais dont la pauvreté touchait profondément les malades.

Leur patience et leur énergie eurent pourtant leur récompense ; dès la deuxième année, M. de Fancamp leur fit avoir une pension de 400 à 500 livres, pour tenir lieu de leur dotation, et M. Macé, touché des souffrances de sa fille, se fit le bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu, pour lequel il dépensa successivement de 37 à 38,000 livres.

Les associés, de leur côté, voyant qu'elles étaient incapables de faire défricher leur terrain pour le moment, leur donnèrent 4 arpents de terre labourée, qui suffirent à leur subsistance. Les remèdes de la Mère de Brésoles furent un autre moyen de se procurer quelques ressources ; mais, ce qui leur arriva de plus heureux, en ce sens, fut la résolution que prit Mme d'Ailleboust, après la mort de son mari, de se mettre en pension chez elles.

Leurs règles leur permettant de recevoir des

dames pensionnaires, elles acceptèrent avec reconnaissance l'offre de cette noble amie. Mlle Mance lui donna une partie de sa maison, et Mme d'Ailleboust s'y logea avec une seule domestique, et se mit à suivre tous les exercices de la communauté, avec une régularité, une exactitude, qui touchait tout le monde. Remplie d'admiration pour les hospitalières, elle voulait se former à leur école au parfait renoncement et à la mortification : elle donna souvent autant qu'elle recevait d'édification et de saints exemples, et fut pour Mlle Mance surtout, une précieuse consolation.

Un autre événement vint encore au secours de leur détresse : un des colons, Jouaneaux, qu'on avait transporté presque mourant à l'hôpital, à la suite d'une chute qu'il avait faite, fut soigné avec tant d'intelligence et de zèle par la Mère de Brésoles, qu'il guérit bientôt contre toute espérance. Il fut si touché de ce dévouement qu'il voulut consacrer le reste de ses jours au service de ses bienfaitrices ; il leur donna les quinze arpents de terre, et le peu de bétail qu'il possédait. Mais, ce qui valait encore beaucoup mieux, il se dévoua lui-même tout entier à défricher, et à faire valoir leur terrain. Grâce à leurs nouvelles ressources, elles purent désormais y employer constamment quatre hommes, qui travaillèrent sous la direction de Jouaneaux, et leur rendirent de précieux services sur leur terre de Saint-Joseph.

A défaut de la pauvreté, qui ne disparut pour-

tant pas entièrement, la Providence envoya aux hospitalières une épreuve qui leur fut bien autrement sensible : c'était le chagrin qu'elles avaient de ne pouvoir conserver de novices. Les demoiselles Gaucher et de Belestre, qui étaient venues de France avec Mlle Mance pour faire leur noviciat d'hospitalières à Ville-Marie, ne purent supporter les travaux et les mortifications d'une vie si pénible à la nature. L'aînée des demoiselles Moyen, que Mlle Mance avait adoptée après sa captivité, et qu'elle avait élevée avec un soin tout maternel, fit également une tentative infructueuse ; Mlles Mulloys de la Borde, Catherine de Lavaux, vingt autres, en moins de trente années, malgré leur courage, leur piété, et leur vif désir, ne purent supporter les épreuves du noviciat. Toutes se retirèrent remplies d'admiration pour les hospitalières, et, après avoir passé à cette grande école de l'humilité et de la pauvreté, devinrent de bonnes mères de famille.

CHAPITRE X.

DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DE MLLE MANCE.

> " *Veni, amica mea, veni, coronaberis.*"
> " O mon amie, venez, venez recevoir votre couronne."

Si donc, grâce aux générosités des associés, à celle de M. Macé, et surtout à l'admirable détachement des hospitalières, Mlle Mance pouvait espérer que l'Hôtel-Dieu était désormais sorti de la crise des premiers jours, ses inquiétudes persistaient par rapport au recrutement des novices, découragées par la perfection même de leurs modèles et les sévérités de l'autorité ecclésiastique.

Un autre souci plus pressant se joignait à toutes ces craintes : c'était le renouvellement des hostilités avec les Iroquois et les dangers journaliers dans lesquels on était retombé.

La trêve avait été rompue dès 1657, à l'occasion du massacre de Nicolas Godé, de Jean de Saint-Père, son gendre, et de leur serviteur. Ils avaient donné asile à quelques Iroquois et les avaient accueillis de leur mieux, puis, comme on était en paix, ils étaient remontés sans armes sur le toit de leur maison qu'ils étaient en train de rétablir : les misérables sauvages les y avaient traîtreusement fusillés. On se mit aussitôt à arrêter tous les Iroquois que l'on rencontra et l'on se prépara à la guerre.

Pourtant, il se passa deux ans avant qu'elle fit des victimes aux environs de Montréal. Les cantons se préparaient : leur plan était de se porter en masse sur Québec, d'enlever la ville, et de se rabattre sur Trois-Rivières et Montréal pour y tout massacrer.

Québec disposait tout pour une vigoureuse défense : les couvents, les maisons particulières avaient été percés de meurtrières, des retranchements étaient faits, chacun était décidé à vendre chèrement sa vie. La terreur augmentait de jour en jour. Elle fut bientôt au comble : toutefois, la grande armée iroquoise, toujours annoncée, ne paraissait point.

Dolard et seize braves montréalais venaient de s'offrir en victimes et de sauver la colonie. Nous ne pouvons dire qu'un mot de ce dévouement qui égale et surpasse en un sens tout ce que l'histoire ancienne et moderne offre de plus grand et de plus beau. Il montre à quelle hauteur était montées ces âmes des premiers colons de Montréal, ces soldats de la Vierge Marie, plus avides encore du martyre que des combats. A la fin de juillet 1660, au moment où l'on s'attendait à voir paraître les Iroquois, ces dix-sept braves étaient venus un matin à l'église paroissiale recevoir la communion et promettre à Dieu d'aller combattre et mourir pour leurs frères, et de ne jamais demander quartier. Leur testament et leurs adieux étaient faits : ils partirent, et, après quelques retards et de grandes fatigues, ils arrivèrent au pied du Long-Sault, où ils

étaient sûrs que les Iroquois devaient nécessairement passer, au retour de leurs chasses ; ils se jetèrent dans un misérable fort de palissade, qui pouvait à peine les défendre aussi bien qu'une maison privée, et attendirent. Ils y furent tout à coup rejoints par Anahotaha, chef des Hurons, et Metiomègue, capitaine algonquin, qui, s'étant querellés à Trois-Rivières sur la valeur, étaient venus à Montréal, pour y trouver l'occasion de montrer leur bravoure. Ils avaient obtenu de M. de Maisonneuve la faveur de rejoindre Dolard et ses compagnons : Anahotaha amenait quarante Hurons, Metiomègue quatre Algonquins.

A peine étaient-ils arrivés, que deux canots d'Iroquois vinrent aborder près de la palissade : on fit sur eux une décharge générale qui tua le plus grand nombre, mais n'empêcha pas quelques fuyards d'aller avertir un gros de trois cents Iroquois qui se trouvaient à quelque distance de là. Ils accoururent aussitôt, croyant emporter le fort d'une seule attaque, mais ils vinrent se briser à plusieurs reprises contre les fusils des Français, dont tous les coups portaient, et qui couronnaient chacun de leurs pieux des têtes des ennemis qu'ils venaient d'abattre. Dans leur rage, ils brisèrent les canots des Français et des Hurons, et firent avec ces débris des torches pour brûler les palissades : mais le feu meurtrier des assiégés les maintint toujours à distance. Ils dépêchèrent alors un canot, pour avertir l'armée des cinq cents Iroquois, cantonnée

aux îles Richelieu de venir à leur aide : elle accourut, et huit cents ennemis, aussi braves que rusés, vinrent avec d'horribles hurlements, se ruer contre le petit fort. Ils durent reculer en laissant derrière eux des monceaux de cadavres.

Malheureusement l'eau manquait aux assiégés : dévorés de soif, ils faisaient de temps à autre des sorties, et rapportaient dans des vases insuffisants une eau achetée par les plus grands périls. Les Iroquois surent utiliser cette circonstance : ils crièrent aux Hurons d'abandonner les Français, et de passer à eux, leur promettant de les recevoir honorablement. Trente de ces misérables, ayant à leur tête la Mouche, le propre neveu d'Anahotaha, sautèrent par-dessus les palissades. Le brave chef, dans son désespoir, voulut lui brûler la cervelle d'un coup de pistolet : il le manqua. Les Algonquins restèrent fidèles.

Cette défection initia l'ennemi au secret de notre faiblesse : ils ne voulurent pourtant pas croire tout d'abord qu'ils n'avaient devant eux que dix-sept Français, et cinq sauvages. Ils renouvelèrent incessamment leurs attaques, et toujours avec de telles pertes, qu'ils crurent être trompés et avoir réellement affaire à des ennemis bien plus nombreux.

Quant aux Français, résolus de mourir, ils partageaient le temps entre la prière et le combat : l'ennemi se retirait-il, ils tombaient à genoux ; revenait-il à la charge, ils sautaient sur leurs haches et leurs mousquets.

Désespérés, les huit cents Iroquois allaient abandonner le siège ; ils voulurent cependant interroger de nouveau les transfuges. Pas un ne se démentit : il n'y avait là que dix-sept Français !

La honte s'empara de ces guerriers : ils résolurent de vaincre ou de mourir jusqu'au dernier. Les plus braves acceptèrent de servir d'avant-garde, et, se fabriquant avec des bûches liées ensemble des sortes de boucliers, ils se précipitèrent sur les pieux qu'ils s'efforcèrent d'arracher.

Dolard comprit que c'était l'effort suprême : les décharges les mieux dirigées firent des vides affreux dans la colonne ennemie, qui, chaque fois, se reformait plus violente et plus désespérée. Il voulut lancer dans leurs rangs un mousquet chargé à mitraille, qui ne devait éclater qu'en tombant sur eux : une branche d'arbre l'arrêta au passage, et le rejeta dans le fort, où il tua et blessa plusieurs de ses compagnons. Dolard vit que la dernière heure était arrivée : " Rends-toi ! " criait la Mouche à Anahotaha : " J'ai donné ma parole aux Fran-" çais, je mourrai avec eux ! " répondit l'héroïque chef.

Quelques pieux étaient enlevés, les ennemis se précipitaient par cette ouverture : un Français s'y jeta seul, la hache à la main, et tomba quelques instants après, sur un monceau de victimes. Un autre le remplaça aussitôt ; ils périrent tous ainsi. Les Iroquois, renonçant à faire des prisonniers, firent une dernière dé-

charge sur ces mourants, qui les menaçaient encore : tous tombèrent.

Les Iroquois se précipitèrent sur eux, et retournèrent leurs cadavres, dans l'espoir de trouver des victimes à torturer : trois agonisaient encore, mais moururent avant qu'on eût pu les jeter dans les flammes. Un seul put être guéri et brûlé avec les raffinements de la cruauté la plus inouïe. Il lassa la patience de ses bourreaux, qui ne parvinrent pas à lui arracher une seule faiblesse, et il pria pour eux jusqu'à son dernier souffle.

Les misérables Hurons furent brûlés dans les différentes bourgades : cinq échappèrent, et c'est surtout par leurs récits que l'on connut les détails de cette action, qui est, sans contredit, la plus glorieuse de tous les combats du Canada. L'antiquité vante ses Curtius et ses vaincus des Thermopyles ; nous avons quelque chose de plus grand ici : c'est la modestie chrétienne des héros. Ils ne laissèrent pas de fastueuses inscriptions ; ils moururent seuls, ignorés, au fond des forêts, pour sauver leur patrie. Au XIVe siècle, trente braves sauvèrent la Bretagne, à Mi-Voie, de la tyrannie des Anglais, et l'histoire répète avec amour les noms de Beaumanoir et de ses chevaliers : Dolard est aussi grand, et plus grand peut-être, et il n'a ni statue ni tombeau !

On chanta à Québec un *Te Deum :* c'est assez pour des martyrs ! Ils avaient bien réellement sauvé la patrie : quand les Iroquois virent ce

que dix-sept braves avaient fait, ils crurent que toute attaque de front contre de semblables hommes était inutile. Ils résolurent de ruiner en détail la colonie, et de recommencer leur guerre de surprises et de guet-apens.

A Ville-Marie, Mlle Mance et le gouverneur s'efforcèrent de consoler les familles de ces braves, morts pour le salut commun, et M. de Maisonneuve fit les plus louables efforts pour secourir les veuves et les orphelins. Mais il fallut songer à se défendre soi-même : les plus mauvais jours de la colonie semblèrent revenus, et Mlle Mance vit de nouveau l'Hôtel-Dieu devenir le théâtre acharné de combats presque quotidiens, et les salles remplies de blessés et de mourants : " Le " soin de nos malades, dit la sœur Morin, nous " obligeait à des veilles continuelles, ce qui, " avec les travaux du jour, les offices du ménage " et l'observance de la règle, qui était gardée " ponctuellement, devenait accablant pour nous, " à cause de notre petit nombre.

" Mais, quelque pénible que fût ce service, " j'ose dire qu'il n'était rien ou peu de chose " comparé aux frayeurs continuelles où nous " étions d'être prises par les Iroquois. Nous " avions tous les jours sous nos yeux l'affreux " spectacle des traitements cruels qu'ils faisaient " souffrir à nos voisins et à nos amis qui venaient " à tomber entre leurs mains. Tout cela im- " primait tant de terreur, de ces barbares, qu'il " faut s'être trouvé dans cette extrémité pour " s'en former une juste idée. Pour moi, je crois

" que la mort aurait été plus douce de beaucoup
" qu'une vie mélangée et traversée de tant d'a-
" larmes pour nous-mêmes, et de compassion
" pour nos pauvres frères que nous voyions
" traités si cruellement.

" Toutes les fois que quelques-uns des nôtres
" étaient attaqués, on sonnait aussitôt le tocsin
" pour inviter les habitants à aller les secourir,
" et pour avertir ceux qui travaillaient en des
" lieux dangereux de se retirer promptement, ce
" que chacun faisait au premier signal de la
" cloche. Ma sœur de Brésoles et moi montions
" au clocher, afin de ne pas employer un homme
" qui allait courir sur l'ennemi. De ce lieu élevé,
" nous voyions quelquefois le combat, qui était
" fort proche, ce qui nous causait beaucoup de
" frayeur, et nous faisait redescendre au plus tôt
" toutes tremblantes, croyant être arrivées à
" notre dernière heure. Quand on sonnait le
" tocsin, ma sœur Maillet tombait aussitôt en
" faiblesse par l'excès de la peur ; et ma sœur
" Macé, tout le temps que durait l'alarme, de-
" meurait sans parole et dans un état à faire
" pitié. L'une et l'autre allaient alors se mettre
" dans un coin du jubé devant le très saint Sa-
" crement, pour se préparer à la mort, ou se
" retiraient dans leurs cellules. Dès que j'avais
" appris que les Iroquois s'étaient retirés, et
" qu'ils ne paraissaient plus, j'allais le leur dire,
" ce qui les consolait, et semblait leur redonner
" la vie. Ma sœur de Brésoles était plus forte et
" plus courageuse : la frayeur, dont elle ne

" pouvait se défendre, ne l'empêchait pas de
" servir ses malades, ni de recevoir ceux qu'on
" apportait blessés ou morts dans de telles oc-
" currences. Quand les ennemis étaient plus
" éloignés et nos gens plus forts, c'était une
" grande satisfaction pour nous de monter alors
" au clocher, et de voir tous les hommes courir
" au secours de leurs frères, et exposer si géné-
" reusement leur vie pour les sauver."

Aussitôt que le tocsin sonnait à l'Hôtel-Dieu, ou que la fusillade s'entendait dans une direction, les messieurs du séminaire accouraient sur le champ de bataille, relevaient les blessés, administraient les mourants, s'exposant à être tués ou faits prisonniers, avec un courage aussi modeste qu'admirable.

Le séminaire ne compta pourtant que deux victimes : c'étaient ces mêmes MM. Lemaître et Vignal, que nous avons vus si pleins de charité, pendant la traversée, pour les malades du *Saint-André :* ils étaient particulièrement chers à Mlle Mance et aux hospitalières pour la charge de chapelain qu'ils avaient exercée successivement.

Le 24 juin 1661, M. Lemaître, qui était économe de la communauté, après avoir dit la sainte messe, se rendit à Saint-Gabriel pour donner des ordres à une quinzaine d'ouvriers occupés à retourner du blé mouillé. Ces hommes lui dirent que l'ennemi était en embuscade aux environs : pour s'en assurer, il s'en alla autour du champ, récitant les petites heures de la décollation de

saint Jean-Baptiste, fouillant du regard les buissons et les halliers. Les Iroquois, se voyant sur le point d'être découverts par lui, poussent leur cri de guerre et se précipitent sur les colons, qui avaient imprudemment laissé leurs armes à quelque distance. Il semble qu'ils ne voulaient pas le tuer, soit à cause de la charité qu'il montrait aux sauvages, soit à cause de son caractère sacré. Il eût pu fuir, il n'y songea pas un instant : il courut se jeter entre les cinquante barbares et les Français, un coutelas à la main, criant aux siens de courir aux armes. Les sauvages, furieux d'être ainsi arrêtés, déchargèrent sur lui leurs arquebuses, et il alla tomber mourant dans les bras de ses amis.

Ceux-ci, revenus de leur alarme, se battirent vaillamment : un seul fut pris, et un autre tué. Les Iroquois coupèrent la tête de M. Lemaître : on dit qu'elle parla souvent à ces féroces ennemis, leur reprochant leurs cruautés, et l'inutilité de leurs crimes.

Sa mort, tout en affligeant ses confrères, fit souvenir d'une parole étrange de M. Olier, que l'on regarda dès lors comme prophétique. Un jour que ce pieux confrère exprimait au vénérable supérieur le désir d'aller chercher les sauvages au fond de leurs forêts, pour leur prêcher l'Evangile, M. Olier lui répondit qu'il n'en aurait pas la peine, et qu'il se verrait un jour si bien enveloppé par eux qu'il ne leur échapperait pas.

M. Vignal le remplaça comme économe, ainsi qu'il l'avait remplacé comme chapelain : il de-

meurait provisoirement à l'Hôtel-Dieu, et se hâtait de faire construire le séminaire. Son zèle l'emporta au-delà des bornes de la prudence et lui coûta la vie.

Cette même année, au mois d'octobre, il pria avec instances M. de Maisonneuve de lui permettre de se rendre avec treize hommes à l'Ile-à-la Pierre, au-dessus de celle de SaintH-élène ; le gouverneur n'y consentit qu'à regret à cause des dangers continuels où l'on se trouvait. Pour comble de malheur, on ne prit, en abordant, aucune précaution contre les embuscades.

Tout à coup, les Iroquois sortirent de leur retraite, se précipitèrent sur les travailleurs qui commençaient à se disperser : ceux-ci, surpris, lâchèrent pied, et coururent aux bateaux. Seul Brigeart, qui était venu chercher le martyre en Canada, leur tint tête, mais ils lui brisèrent le poignet d'un coup de feu. Ne pouvant plus tirer du pistolet, il se jeta à l'eau, où ses ennemis le saisirent. En même temps les Iroquois tiraient sur les bateaux, et tuaient J. B. Moyen, J. Dufresne, Le Ber, et Duchesne.

M. Vignal, qui s'était retiré sur le bateau de René Cuillerier, fut percé de part en part d'une balle, et emmené prisonnier avec Brigeart, Cuillerier et Jacques Dufresne. M. Vignal, blessé mortellement, exhortait ses amis, et leur exprimait si tendrement le regret d'être la cause de leur infortune, qu'ils ne pouvaient retenir leurs larmes.

Les sauvages, désespérant de le guérir et de

le conserver pour le bûcher, le tuèrent deux jours après, le rôtirent, et le mangèrent. Brigeart fut horriblement tourmenté pendant 24 heures ; pas une parole ne lui échappa, que cette ardente prière : " O mon Dieu, convertissez-les ! " Cuillerier réussit à s'échapper.

Les hospitalières regrettèrent leur supérieur et leur chapelain, mais un nouveau deuil vint bientôt plonger toute la colonie dans les larmes ; le brave major Closse, qui avait été son bouclier dans les plus mauvais jours, avait vu avec chagrin que Dieu ne semblait pas agréer le sacrifice qu'il avait fait de sa vie. Dolard et ses braves étaient morts, il avait vu succomber tour à tour ses meilleurs soldats et ses plus valeureux compagnons : la mort semblait vouloir l'épargner seul, " et pourtant, disait-il, je ne suis " venu à Ville-Marie qu'afin d'y mourir pour " Dieu, en le servant dans la profession des " armes ; et si je savais que je ne dusse pas y " périr, je quitterais le pays pour aller servir " contre les Turcs, afin de n'être pas privé de " cette gloire."

L'affection qu'il avait pour sa jeune épouse de dix-neuf ans et l'enfant qu'elle lui avait donné ne diminua en rien son désir du martyre. Dieu le satisfit le 6 février 1662 ; quelques colons, se trouvant attaqués par une bande d'Iroquois, il courut aussitôt à leur défense, suivant sa coutume, et les eût sauvés, sans la lâcheté d'un Flamand, qui l'abandonna. Avec quelle indignation M. de Casson, ne parle-t-il pas de ce

pagnotte (poltron). Il ne trouve de consolation que dans la pensée qu'il n'était pas français. " Il " y avait là, près de lui, un petit Français, qui " avait moitié moins de corps et d'apparence que " le Flamand, et qui de plus s'appelait Pigeon. " Le pigeon fit merveille et s'exposa si avant que " s'il n'eût eu de bonnes ailes pour s'envoler, il " était perdu lui-même, et ne fût jamais revenu " à la charge.

" Au reste, si ce brave M. Closse, major du " lieu, mourut en cette rencontre, il mourut en " brave soldat de Jésus-Christ et de notre mo- " narque, après avoir mille fois exposé sa vie " fort généreusement."

Mlle Mance, qui avait été la mère adoptive de la jeune veuve, et l'aimait comme son enfant, paya chaque année les intérêts des dettes du major, et plus tard le séminaire vint au secours de l'orphelin et de sa mère.

Un mois avant ce triste événement, Dieu avait voulu accorder au Canada une des plus grandes grâces qu'il lui ait accordées : la naissance de Mlle Leber. M. de Maisonneuve et Mlle Mance la tinrent sur les fonds baptismaux, et cette dernière lui donna son nom de Jeanne, ainsi qu'elle l'avait fait pour un grand nombre d'autres, à qui elle rendit le même service.

On trouvait dans le choix de ces noms si simples des apôtres et des plus grands saints de l'Eglise, un double avantage : une protection puissante, une vie et des vertus plus connues. On était loin de la tendance aussi peu chré-

tienne qu'elle est de mauvais goût de donner aux enfants des noms qui semblent plutôt tirés d'un catalogue de botanique que du martyrologe de l'Eglise.

Quoi qu'il en soit, Jeanne Leber reproduisit toutes les vertus de sa pieuse marraine, et donna au Canada un exemple digne de la primitive Eglise, et que l'Europe n'offrait déjà plus. Elle vécut en recluse pendant vingt ans chez les sœurs de la Congrégation, et pratiqua dans sa cellule les austérités les plus effrayantes pour la nature. Elle mourut en odeur de sainteté.

Mlle Mance ne fut pas témoin de cette admirable existence ; elle n'en vit que les débuts et les promesses, ce fut assez pour remercier Dieu de l'avoir choisie pour mère spirituelle de cette enfant.

L'année suivante (1663) elle prit part à l'établissement d'une œuvre calquée sur la Sainte-Famille, qu'elle avait contribué si puissamment à établir à Montréal : Mme d'Ailleboust, le P. Chaumonot et M. Souart invitèrent les plus pieuses familles canadiennes à imiter Jésus, Marie et Joseph, et à entrer dans l'association si connue depuis de la Sainte-Famille, qui a produit tant de bien en ce pays.

Mais Dieu, qui mêle toujours l'épreuve aux consolations, lui fit acheter celle-ci par un nouveau chagrin : M. de Maisonneuve fut momentanément privé de ses fonctions de gouverneur, et deux ans après, M. de Tracy trompé par de faux rapports, destitua définitivement pour

cause d'incapacité le fondateur de la colonie, celui qui depuis vingt ans la sauvait de la ruine. Il manquait à la vertu achevée de M. de Maisonneuve le couronnement du malheur : il s'en alla finir ses jours à Paris, dans la prière, la retraite, et la pauvreté, assisté jusqu'à la fin par le séminaire, qui seul lui resta fidèle.

Avec M. de Tracy, Louis XIV avait fait passer en Canada ce beau régiment de Carignan, qui a fourni à la Nouvelle-France tant de noms glorieux et populaires. Le roi reprenait la colonie aux associés, et voulait mettre un terme aux incursions des Iroquois. Les débuts furent assez malheureux, à cause de l'inexpérience des chefs : les major Closse, les Maisonneuve n'étaient plus là !

On établit des forts, et l'on y cantonna les troupes, parmi lesquelles, malheureusement, une affreuse épidémie se mit à sévir. M. de Casson, qui avait déjà sauvé la vie à un soldat en s'exposant à s'engloutir avec lui sous la glace, et qui était toujours prêt pour tous les dévouements, partit aussitôt pour le fort Sainte-Anne, à 25 lieues de Montréal. Il trouva les malheureuses victimes dans un état de dénûment affreux, infectant le fort entier par l'odeur la plus repoussante, désespérés et abattus. Il ne savait comment relever leur courage, quand la charité de Mlle Mance vint à son secours : elle lui fit passer plusieurs traîneaux chargés de volailles et de légumes, de pruneaux, d'oignons et de viande salée. Il put faire des bouillons à ses

malades en se privant lui-même de tout, et sauva la vie à un grand nombre. On put transporter enfin à l'Hôtel-Dieu tous ces pauvres soldats, qui y reçurent les soins les plus empressés et les plus intelligents.

Louis XIV, reconnaissant des services que les hospitalières avaient rendus à ses soldats, confirma leur établissement, et leur accorda un grand nombre de privilèges.

L'œuvre de Mlle Mance était terminée : Ville-Marie fondée, l'Hôtel-Dieu établi, la Sainte-Famille constituée. Avant de rappeler à lui sa servante, il plut au Seigneur d'épurer par la souffrance et la maladie cette âme qui l'avait tant aimé. Elle bénit ce divin Epoux, qui l'avait si souvent visitée par l'épreuve, de cette dernière marque de son amour : elle comprit par cette privation de ses amis qui disparaissaient les uns après les autres, et les douleurs qui rendaient si cruels les derniers jours de son exil terrestre, qu'il la rappelait à lui, et elle passa désormais à s'entretenir avec lui ses longues veilles d'insomnie et ses journées solitaires.

L'ange de Genève nous rapporte qu'une jeune fille de l'île de Sestos avait élevé un petit aigle. Peu à peu, il devint fort : il allait à la chasse des oiseaux, et ne manquait jamais de lui rapporter fidèlement sa proie. La vierge mourut, pendant que l'oiseau chassait, et selon la coutume du pays, son corps fut mis sur un bûcher, pour y être brûlé. La flamme commençait à le saisir, lorsque l'aigle, arrivant à tire d'aile, aper-

çoit ce triste spectacle : il descend du haut des airs, se jette sur sa chère maîtresse, la couvre de ses ailes, demeure ferme et immobile, et périt consumé par les mêmes flammes, la vivacité de son affection ne pouvant céder aux ardeurs du feu.

Ainsi, à chacun de ses membres mourants, Jésus agonisant, Jésus mourant s'unit avec une infinie tendresse : une même flamme d'amour commence déjà à les dévorer ici-bas. Souffrances, effroi de la nature à la porte du tombeau, terreur même des jugements de Dieu, tout s'oublie, tout s'évanouit pour faire place à un sentiment unique qui se répand dans toutes les puissances de l'âme : l'amour !

" Le parfait amour de Dieu rend la mort
" agréable, et y fait trouver les plus grandes
" douceurs. Ceux qui aiment ainsi, meurent
" avec de brûlantes ardeurs, et quittent ce
" monde avec un vol impétueux, par la véhé-
" mence, qu'ils apportent dans leur désir de se
" réunir à leur Bien-Aimé. Les fleuves d'amour
" qui sont dans leur cœur sont prêts à déborder
" pour entrer dans l'océan d'amour. Ils sont si
" vastes et si tranquilles, qu'ils paraissent être
" alors des mers calmes. L'âme est inondée d'un
" torrent de délices à l'approche du moment où
" elle va jouir de la pleine possession de Dieu.

" Sur le point d'être affranchie de la prison du
" corps presque entièrement brisée, il lui semble
" qu'elle contemple déjà la gloire céleste, et que

" tout ce qui est en elle se transforme en " amour." (1).

C'est alors que l'âme ne trouve plus de repos qu'en Celui qui va être son éternel repos ; qu'une sorte d'inquiétude et de douce impatience se manifeste dans toutes les puissances de son être, et qu'elle répète avec saint Paul : " Oh ! vienne la dissolution, pour que je me " trouve avec Jésus ! " Et avec le séraphin d'Assise : " Je ne veux plus d'autre bonheur " que de me sentir mourir d'amour, *Ja non* " *voglio conforto, se non mori d'amore.*"

La mort des saints est pleine de ces récits d'incompréhensible charité : de douces paroles abondent sur les lèvres, de puissants cris d'amour qu'ils n'avaient point appris montent de leur cœur, une tendre impatience leur fait répéter avec l'Imitation : " Oh ! quand donc me " sera-t-il donné de m'envoler vers le Seigneur, " pour goûter combien il est doux ! "

Cette âme, qui comme la lampe du sanctuaire s'est consumée près du tabernacle du Très-Haut, au moment de jeter ses dernières lueurs, se ravive tout à coup, puis s'éteint soudain dans un dernier éclat.

Ainsi s'éteignait doucement cette noble existence, que nous avons suivie jusqu'à ses derniers jours. Pour achever de la purifier et de la détacher de la terre, pour donner à tous l'exemple de la résignation et du courage, son divin Epoux

(1) Saint Jean de la Croix.

lui laissait ses souffrances et ses infirmités. Elles étaient parfois bien douloureuses, mais ne lui enlevaient ni le calme ni la sérénité. Elle avait toujours souffert, et toujours demandé à souffrir ; sa santé était restée délicate, et la vie de privations, de continuelles alarmes qu'elle avait menée, avait doublé ses épreuves : elle continuait de les cacher comme elle l'avait fait toujours, et s'efforçait d'entourer son lit de mort de silence et d'oubli.

Elle ne voulait plus entendre que la voix de son Bien-Aimé, qui lui répétait doucement les paroles du Cantique des cantiques : " O, mon " amie, viens, je veux te couronner, *veni, amica* " *mea, formosa mea, veni, coronaberis !* "

C'était au mois de juin 1673, à l'époque où une végétation presque soudaine déploie de toutes parts des festons de verdure et de fleurs, et transforme l'île de Montréal en un véritable bosquet. Le calme de l'air, les brises parfumées du sud, l'arrivée des oiseaux du midi, avec leur plumage si riche et si varié, tout contribue à faire de ces jours les plus beaux et les plus doux de l'année.

Jésus avait-il voulu donner à ce soir de sa vie un dernier rayon de joie terrestre ? avait-il voulu montrer à cette sainte fille qui avait tant aimé Montréal, sa terre d'adoption parée une dernière fois de toutes ses grâces naturelles ? elle dut le penser, elle qui voyait la main de Jésus en tout, et nous le pensons aussi volontiers.

Malheureusement, à part quelque [illegible]ts de la sœur Jucherot dans son histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, bien peu de détails nous sont restés sur les derniers moments de Mlle Mance : nous savons seulement que jusqu'au dernier instant, elle ne cessa d'édifier la colonie, dont elle avait été le modèle si longtemps par sa patience, sa résignation et sa douceur ; qu'elle mourut en odeur de sainteté, et que cette mort ne fut pas moins précieuse devant Dieu, que ne l'avait été sa vie.

Elle avait demandé que son corps fût enterré dans l'église de l'Hôtel-Dieu, et son cœur remis à la paroisse, lorsqu'elle serait bâtie. " Elle voulut, dit le biographe (M. Faillon) que nous " avons si souvent cité, que ce cœur, après sa " mort, ne fût point séparé de ceux pour qui il " n'avait point cessé de battre, après Dieu, durant " sa vie," et comme tant de fois elle était venue prier pour tous près du tabernacle de Jésus, " elle ordonna qu'il fût placé sous la lampe du " sanctuaire, comme pour témoigner qu'elle ne " cesserait d'intercéder en faveur de ses chers " Montréalistes lorsqu'elle serait devant le trône " de Dieu." En attendant, M. Souart, son exécuteur testamentaire, le fit renfermer dans un vase d'étain, et déposer sous la lampe de la chapelle, et pour assurer l'exécution des volontés de Mlle Mance, au cas où l'église tarderait à se bâtir, où lui-même serait enlevé par la mort, au cas enfin où quelques difficultés d'autres sortes entraveraient un jour l'exécution de ce projet, il fit

dresser par le greffier un acte pour constater que ce n'était qu'un dépôt provisoire, et que les prêtres du séminaire se réservaient d'enrichir leur nouvelle église d'une relique si chère à tous les habitants.

Hélas ! tant de bonnes intentions furent vaines ! comme l'avait prévu M. Souart, la construction de l'église traîna en longueur, et le précieux dépôt fut consumé dans l'incendie qui dévora l'Hôtel-Dieu, vingt-deux ans plus tard.

Mais il n'était pas besoin de ce matériel souvenir, pour maintenir en cette maison le souvenir de Mlle Mance, et de ses vertus. Son cœur n'a cessé d'y vivre dans les saintes religieuses qui l'ont remplacée depuis deux siècles. Son dévouement, son amour pour les pauvres, pour la souffrance et le dénûment, y sont aussi vivaces qu'au jour où elle les quitta. Le bien que font les saints ne se développe dans son entier qu'après leur mort : ils continuent d'honorer Dieu par leur œuvre, comme les méchants de perdre les âmes par les conséquences de leur faute. Cette louange posthume qui s'élève de la tombe des saints ne nous semble pas le trait le moins touchant de leur amour pour le Seigneur, et nous espérons que Dieu la conservera toujours à la grande bienfaitrice de Montréal.

Nous terminons ici ce récit du passé que nous n'avions entrepris d'abord que dans le but de nous édifier, et d'édifier les autres, et où Dieu nous a fait trouver un intérêt et un plaisir qui nous ont amplement récompensé de notre travail.

En quittant toutes ces figures gracieuses, distinguées, héroïques, dans la familiarité desquelles nous sommes demeuré si longtemps, et en prenant congé de celle qui nous attirait entre toutes par la décision de son caractère, la noblesse de ses sentiments, l'élévation de sa vertu, il nous semble que nous nous séparons d'une société d'amis incomparables, et que nous ne devons plus retrouver.

Pour eux, leur course est achevée, et leur gloire parfaite : faut-il dire qu'ils l'ont achetée trop cher, et que leur sort fut plus malheureux que le nôtre ? Sans doute, leurs épreuves furent plus grandes, mais leurs consolations furent bien grandes aussi.

Montréal était alors l'école du martyre, et tous y aspiraient, depuis le plus humble artisan et le dernier soldat, jusqu'au brigadier, au commandant, au gouverneur, aux prêtres et aux religieuses, et ils trouvaient dans cette aspiration, cette foi, cet espoir, une force et un bonheur connus des saints seulement. Nous croyons, pour nous, que les bienheureux ne le sont pas seulement au ciel, mais que leur courage leur fait trouver dès ici-bas des joies et des consolations que les âmes communes ne peuvent jamais éprouver.

Oui, c'étaient de beaux jours que ceux où le colon, en regagnant son toit de la rue Saint-Paul, de la Place d'Armes ou de la Pointe à Callière, s'arrêtait, le fusil sur l'épaule, pour admirer la cloche nouvelle de l'hôpital, les murs de Bon-

secours et du séminaire, pour échanger une poignée de main toute militaire avec M. de Maisonneuve, qui passait infatigable de l'un à l'autre, animant tout de son souffle et de son ardeur. C'était un beau temps que celui où, en revenant des champs ou du combat, on se découvrait au son de l'*Angelus* du soir, on entrait dans l'église, pour y entendre la voix grave, austère, recueillie, du révérend messire de Thubière de Queylus, abbé de Loc-Dieu, vicaire général de l'archevêque de Rouen, curé d'office et fondateur de la cure de Ville-Marie. Tout près, entre la statue de la Vierge et le tabernacle, apparaissaient la figure contemplative de M. Vignal, la tête énergique de M. Lemaître, tous deux promis au martyre. Dans les rangs passait M. Souart, médecin des cœurs et des corps, et quand on se retirait, Mlle Mance et la sœur Bourgeoys, les deux anges de la colonie, cachées dans l'ombre de la chapelle de Marie, priaient encore longtemps pour tous.

Au-dehors les " capots-bleus " sonnaient la retraite, et saluaient d'un regard ami l'athlétique et généreux missionnaire M. Dollier de Casson, qui revenait à l'ombre d'un drapeau mutilé, ou à la tête d'un convoi de malades de quelque lointaine expédition, avec d'interminables histoires, ou de joyeux quolibets, qui notoirement n'avaient pas fait leur temps normal de solitude.

Puis, tout-à-coup, la foule se portait au-devant de nouveaux venus ; c'étaient tantôt des prisonniers échangés, accompagnés de sauvages,

tantôt quelque père jésuite échappé au massacre, et au-devant duquel on se portait en masse pour baiser ses mains sanglantes et ses membres mutilés.

Certes, nul ne ressent plus de bonheur que nous à contempler du haut du Mont-Royal notre cité gracieusement étendue sur les flancs de la colline, et mirant dans les eaux du plus beau fleuve du monde ses tours, ses monuments, et les arches de son grand pont : toutefois, en évoquant l'image de la patrie naissante, nous la trouvons plus belle encore dans son austère pauvreté, ses mœurs antiques, sa foi héroïque ; et un vœu, qui est une prière, monte naturellement de notre cœur : " Mon Dieu, faites que nous " retrouvions toujours Ville-Marie dans Mont-" réal ! "

FIN.

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS, MONTRÉAL.

BIBLIOTHÈQUE C. N. D.
MAISON MÈRE

ı massacre,
nasse pour
mbres mu-

nheur que
Royal notre
ancs de la
plus beau
ıments, et
is, en évo-
, nous la
stère pau-
oïque ; et
rellement
que nous
ıs Mont-